

**QUEL LIEN ENTRE L'AMENAGEMENT
TRANSFRONTALIER ET LES
INTERACTIONS SOCIALES ENTRE
USAGERS FRONTALIERS ?**

**Le cas du Jardin des Deux Rives à
Strasbourg (France) et à Kehl
(Allemagne)**



2009-2010

LEVELU Julie

Directeur de recherche
BLONDEL Cyril

**Quel lien entre l'aménagement
transfrontalier et les interactions
sociales entre usagers frontaliers ?
Le cas du Jardin des Deux Rives à
Strasbourg (France) et à Kehl
(Allemagne)**

2009-2010

**Directeur de recherche
BLONDEL Cyril**

LEVELU Julie

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnels, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer tout une partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

REMERCIEMENTS

Ma reconnaissance va à toutes les personnes qui m'ont encadrée, suivie et soutenue lors de la réalisation de ce projet de recherche.

A cet effet, je remercie tout d'abord M. Cyril Blondel, doctorant en aménagement du territoire et sciences politiques, tuteur de ce projet, qui a su me guider pas à pas dans l'élaboration de ce projet et m'initier à la réalisation d'un mémoire de recherche.

Pour leurs conseils avisés quant aux méthodes d'enquête et à leur analyse, je tiens également à remercier Hélène Bailleul, docteur en aménagement du territoire et urbanisme, et Hélène Subremon, ATER à l'Université de Tours-François Rabelais.

Ensuite, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs rencontrés ou contactés par téléphone dans le cadre de ce projet, qui, par leur disponibilité et leur sollicitude, ont contribué à l'élaboration de cette étude. En particulier :

Communauté Urbaine de Strasbourg et Ville de Strasbourg

Mme Armbruster, responsable du pôle tourisme à la direction du développement urbain et de l'attractivité de la ville de Strasbourg

M. Deppen, directeur du service des événements de la ville de Strasbourg

M. Grossmann, membre de l'opposition au conseil municipal de la ville de Strasbourg

M. Hummel, chargé du suivi des travaux au service des espaces verts et de la nature de la Communauté Urbaine de Strasbourg

M. Karcher, directeur des projets sur l'espace public au service des espaces verts et de la nature de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Mme Keller, sénatrice et conseillère municipale de la ville de Strasbourg

Mme Marbach, chargée de mission « quartier du Port du Rhin »

M. Moritz, responsable de l'entretien du Jardin des Deux Rives

M. Vallens, conseiller technique chargé de la coopération transfrontalière au cabinet de

M. Ries (actuel maire de Strasbourg)

M. Tissier, directeur du service des espaces verts et de la nature de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Mairie de Kehl

Mme Lipowsky, chargée de coopération transfrontalière et responsable presse de la ville de Kehl

M. Petry, maire de Kehl

M. Rauch, ancien chef du service d'urbanisme de la ville de Kehl, retraité

Et encore :

M. Kieffer, conseiller technique au cabinet du président du conseil régional d'Alsace

M. Krieger, artiste peintre, retraité

M. Mimram, architecte ingénieur

Mme Schumm, artiste thérapeute, présidente de l'association Garten//Jardin

Mme Turck, directrice de l'école du Port du Rhin

Je ne voudrais pas oublier les membres de l'association Garten//Jardin, ainsi que les Amis de la passerelle, qui m'ont accordé leur disponibilité en répondant à mes questions.

Ma gratitude va encore au personnel de l'Auberge des Deux Rives, pour leur accueil et leur aide précieuse lors de mes investigations.

J'adresse un clin d'œil de sympathie aux promeneurs du Jardin des Deux Rives, qui ont joué le jeu de répondre aux questionnaires, apportant ainsi leur contribution à cette étude.

Un grand merci à Mme Benoit, pour son accueil chaleureux et sa participation active à notre recherche sur le terrain.

Enfin, je remercie Alison Lebras et Léa Brozat, étudiantes en DA5 ayant travaillé sur le même objet de recherche, sans qui la progression et l'aboutissement de cette étude n'aurait pas eu la même valeur.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	3
FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 : LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND : CHRONIQUE D'UNE COOPERATION.....	12
1 D'une entreprise de rapprochement politique.....	13
1.1 Les grandes étapes de réconciliation politique.....	13
1.2 La réconciliation : un processus en construction permanente	15
2 ...à l'avènement d'outils de coopération transfrontalière.....	17
2.1 Les frontières européennes et l'espace frontalier : des notions à redéfinir ?.....	17
2.2 Le cadre juridique de la coopération transfrontalière franco-allemande.....	22
2.3 Un espace de coopération transfrontalière: le Rhin Supérieur	23
2.4 Un soutien financier : les programmes INTERREG	26
3 ...qui encouragent des projets d'aménagements transfrontaliers.....	27
3.1 L'aménagement transfrontalier comme réponse à un besoin partagé de part et d'autre de la frontière.....	27
3.2 Une finalité propre à la coopération entre la France et l'Allemagne : favoriser la connaissance mutuelle des populations frontalières.....	28
3.3 Le rapprochement des acteurs du développement territorial : première étape de la coopération transfrontalière	28
3.4 Quel impact de l'aménagement transfrontalier sur le rapprochement de ses usagers ?.....	29
3.5 Le choix du terrain d'étude	30
PARTIE 2 : LE JARDIN ET LA PASSERELLE DES DEUX RIVES, LIEU PRIVILEGIE D'INTERACTIONS ENTRE USAGERS FRANÇAIS ET ALLEMANDS?	32
1 Le Jardin des Deux Rives : présentation du terrain d'étude	33
1.1 La naissance du projet.....	33
1.2 La place du Jardin des Deux Rives dans son contexte urbanistique	33
1.3 Les intentions des concepteurs quant à la création d'un nouvel espace public de plein air : quelles vocations du Jardin des Deux Rives ?	36
1.4 De la réflexion à la réalisation : les éléments de composition du Jardin des Deux Rives	37
2 Le Jardin et la Passerelle des Deux Rives : une mise en contact physique des usagers français et allemands, source d'interactions ?	46
3 L'interaction sociale: définitions théorique et pratique	47
3.1 L'interaction sociale au sens des sociologues.....	47
3.2 L'interaction à l'échelle de l'observation au Jardin des Deux Rives : une définition élargie	51
4 Test des hypothèses sur le terrain : la phase d'enquête au Jardin des Deux Rives	51
4.1 Différentes méthodes pour différentes thématiques interrogées	52
4.2 Bilan : quelles méthodes pour quels objectifs ?	55
PARTIE 3: L'IMPACT DU JARDIN ET DE LA PASSERELLE DES DEUX RIVES SUR LES INTERACTIONS ENTRE USAGERS DES RIVES FRANÇAISES ET ALLEMANDES	57
1 Un différentiel de flux lié à la morphologie du site	58
1.1 Une fréquentation plus importante de la rive allemande.....	58
1.2 Un succès moindre de la rive française.....	61

2	Des pratiques différentes selon la provenance des usagers.....	62
3	Mais des pratiques plutôt favorables aux interactions entre usagers français et allemands	66
3.1	La passerelle Mimram : un élément qui réunit les usagers kehlois et strasbourgeois	66
3.2	La langue : un frein mais pas une barrière	67
3.3	Les buvettes : des lieux de rencontre des habitants des deux rives	69
4	Les ressorts externes des interactions entre usagers français et allemands au Jardin des Deux Rives	70
4.1	L'action du milieu associatif : Garten//Jardin, les Amis de la Passerelle	70
4.2	Des acteurs qui s'affranchissent des barrières culturelles et sociales : les enfants.	72
4.2.1	Des interactions préexistantes prolongées au Jardin des Deux Rives	73
5	Vers une typologie des interactions relevées au Jardin des deux Rives	73
5.1	Une représentation des niveaux d'interaction présumés et observés	74
5.2	Des conduites favorables aux interactions	77
PARTIE 4 : VERS DES FREINS ET LEVIERS DE L'AMENAGEMENT TRANSFRONTALIER AUX INTERACTIONS SOCIALES ENTRE USAGERS FRONTALIERS		81
1	Des facteurs de coprésence des usagers de part et d'autre de la frontière, garants du caractère transfrontalier de l'aménagement.....	82
1.1	Un déséquilibre morphologique de l'aménagement créateur de flux.....	82
1.2	Une offre attractive des deux côtés de la frontière.....	83
1.3	L'intégration de l'aménagement transfrontalier dans un contexte urbain plus large	83
2	Des échanges entre usagers frontaliers qui renforcent le caractère transfrontalier de l'aménagement : de la co-construction de l'aménagement transfrontalier et des interactions	84
2.1	Une valorisation du caractère transfrontalier de l'aménagement-support par des initiatives spécifiques.....	85
2.2	Les politiques éducatives et culturelles : des leviers aux interactions transfrontalières à consolider	85
CONCLUSION.....		87
BIBLIOGRAPHIE		89
WEBOGRAPHIE.....		91
ANNEXES		92
TABLE DES PHOTOS.....		97
TABLE DES CARTES		98
TABLE DES TABLEAUX		99
TABLE DES SCHEMAS		100
TABLE DES MATIERES		101

INTRODUCTION

A l'heure d'une Union européenne élargie, les espaces frontaliers sont le creuset d'initiatives transfrontalières de plus en plus nombreuses. L'émergence de nouvelles institutions, la création d'outils juridiques de coopération et la mise à disposition de supports financiers en témoignent. Longtemps évincés des politiques communautaires, les espaces frontaliers deviennent les enjeux majeurs de l'intégration européenne. Ils naissent d'une volonté politique forte de favoriser le développement local et la coopération transfrontalière.

L'espace frontalier est régi par une nébuleuse d'acteurs, coopérant autour d'une frontière qui se fait lien. D'après les hypothèses de M.C. Fourny¹, la dynamique transfrontalière ne tient pas seulement à un cercle limité d'acteurs qui utilisent la frontière dans des stratégies politiques et économique communes. L'espace, même organisé, ne fait sens que s'il est vécu. Ceux qui vivent la frontière contribuent aussi à la dynamique territoriale. Aujourd'hui, plus d'un tiers des citoyens européens vit dans des zones frontalières. Ces habitants de l'espace frontalier s'apparentent à cet effet à des acteurs à part entière du projet transfrontalier. Or, souvent perçus comme objets et non comme sujets du projet transfrontalier, les habitants de l'espace frontalier ne semblent que peu consultés par les acteurs en charge de ces projets.

La frontière franco-allemande, hier source de conflits, aujourd'hui lieu d'une coopération transfrontalière solide, est fixée depuis 1945. Elle est dotée d'une symbolique vive ; le lien qui rapproche les deux pays semble d'autant plus fort qu'il fut rompu à maintes reprises par le passé. Le couple franco-allemand, moteur de la construction de l'Union européenne, apparaît comme un modèle de réconciliation. Dans quelle mesure le climat d'entente entre les deux pays retentit-il sur les habitants frontaliers ?

D'abord objet de réconciliation, puis aujourd'hui objet de coopération, la frontière franco-allemande est largement pratiquée par les Français ou les Allemands vivant de part et d'autre du Rhin. Elle est utilisée comme ressource, à l'origine d'importants flux de population dans les deux sens, entre les deux pays. Les échanges transfrontaliers sont-ils cependant exclusivement basés sur l'existence d'un différentiel ? Quel rôle l'aménagement transfrontalier, cadre commun aux deux populations, tient-il, à l'échelle des usagers, quant au rapprochement de ceux-ci ?

Partant de notre problématique générale « quel lien entre l'aménagement transfrontalier et les interactions sociales entre usagers frontaliers ? », trois hypothèses relatives à ce questionnement peuvent être adoptées.

Premièrement, en tant qu'espace public, l'aménagement transfrontalier pourrait renforcer le lien social entre les usagers qui pratiquent cet espace, y compris entre des usagers qui ne partagent pas la même nationalité. Deuxièmement, le côtoiement d'une autre culture pourrait encourager des interactions positives entre usagers frontaliers. Troisièmement, les intentions des concepteurs de faire de l'aménagement transfrontalier

¹ Amilhat-Szary, Anne-Laure, et Marie-Christine Fourny. *Après les frontières, avec la frontière*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 2006.

un lieu de rencontre des deux populations voisines impulseraient, au moyen de réalisations adéquates, l'émergence d'interactions sociales entre elles.

Afin de vérifier ces pistes d'exploration, une méthodologie d'étude a été mise en place. La première phase a consisté en une étude théorique visant à définir les termes clés du sujet. Un travail exploratoire a été réalisé au moyen de lectures d'ouvrages et d'articles traitant des problématiques liées à l'espace frontalier, ainsi qu'à la coopération franco-allemande. Le choix d'un terrain comme fondement de la recherche spécifique a nécessité l'établissement d'une méthodologie d'enquête de terrain, qui repose sur plusieurs outils, en particulier sur l'observation et le questionnaire posé aux usagers.

L'étude s'articule autour de quatre parties complémentaires.

Dans un souci d'appréhension globale du sujet, la première partie relève du contexte et du référentiel de l'étude. Elle présente les motifs de la coopération franco-allemande ainsi que le contenu et la forme que peut prendre celle-ci.

En deuxième partie seront présentées les caractéristiques de l'aménagement transfrontalier sélectionné pour la phase d'enquête sur le terrain, avant d'énoncer les hypothèses. A ce stade sera détaillée la méthodologie de terrain.

La troisième partie de ce mémoire s'attache à l'analyse des résultats recueillis lors de la phase de terrain à la lumière de la problématique.

Enfin, des réponses seront apportées en quatrième partie dans le but de pouvoir généraliser, à priori, la réflexion à d'autres contextes transfrontaliers.

En effet, cette étude a pour objectif de conceptualiser le lien établi entre aménagement transfrontalier et interactions sociales entre usagers frontaliers. Mais, tout en rappelant la spécificité et l'unicité des contextes frontaliers, elle peut aussi constituer un exemple de méthodologie de travail applicable à d'autres espaces frontaliers pacifiés.

**PARTIE 1 : LE COUPLE
FRANCO-ALLEMAND :
CHRONIQUE D'UNE
COOPERATION**

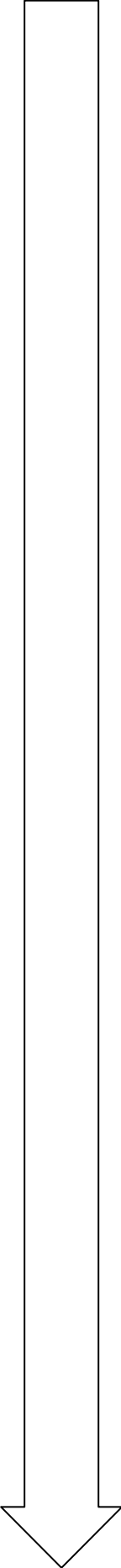
1 D'une entreprise de rapprochement politique...

1.1 Les grandes étapes de réconciliation politique

Les qualificatifs « exemplaire », « modèle » sont aujourd'hui associés de manière récurrente au couple franco-allemand. En effet, la France et l'Allemagne entretiennent des relations étroites tant d'un point de vue politique, commercial, et culturel. Pourtant, durant ces trois derniers siècles, « *la guerre faisait partie de l'imaginaire social* » [Daniel Cohn-Bendit, communication prononcée en séance publique devant l'Académie des sciences morales et politiques le lundi 8 novembre 2004] et les deux pays étaient dotés du statut d'« ennemis héréditaires », notion apparue en Allemagne à la fin du XVIIIe siècle, lors de l'incendie du Palatinat par les troupes de Louis XIV, et introduite en France après la défaite de 1870. Aussi, le changement intervenu depuis 1945 tient du prodige. Les premières initiatives de rapprochement sont le fait de pionniers français parmi lesquels figurent nombre de résistants rescapés des camps de concentration nazis, dont les démarches ont été poursuivies par l'intervention des « pères de l'Europe », Jean Monnet, homme d'Etat français associé à la victoire des alliés sur l'Allemagne, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères et Konrad Adenauer, chancelier allemand.

a) Les grandes étapes de la coopération franco allemande

La frise chronologique suivante retrace les grandes étapes de l'histoire de la coopération franco-allemande qui ont fait suite à la Seconde guerre mondiale. Celle-ci a été scellée officiellement en 1963 lors de la signature du traité de l'Elysée.



1946 : 1^{ères} rencontres entre jeunes Français et Allemands dans la zone française d'occupation française en Allemagne
1948 : Création du comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle

1950 : 1^{er} jumelage franco allemand entre Montbéliard et Ludwigsburg
1951 : Création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

1963 : Signature du Traité franco allemand de coopération, dit Traité de l'Elysée, par le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer

1973 : Reconnaissance de la RDA par la France

1984 : Célébration funèbre de François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun

1989 : Création de la Brigade franco-allemande (BFA) sous l'impulsion de François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl

1994 : Défilé de soldats allemands appartenant à l'Eurocorps sur les Champs Elysées lors du 14 juillet (1^{ère} fois depuis l'occupation)

2001 : Instauration sous l'égide de Jacques Chirac et du chancelier Gerhard Schröder des Sommets informels «Blaesheim»
2003 : 40^{ème} anniversaire et renforcement du Traité de l'Elysée

2006 : Angela Merkel et le président Chirac remettent une gerbe, déposée par un soldat français et un soldat allemand, au pied de la statue du général de Gaulle, sur les Champs-Elysées

2009 : Nicolas Sarkozy invite la chancelière allemande Angela Merkel à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Schéma 1 : la coopération franco-allemande de 1946 à nos jours. (Réalisation : J. Levelu ; Sources : Jardin, Pierre, et Adolf Kimmel. *Les relations franco-allemandes depuis 1963*. Lassay-les-Châteaux: La documentation française, 2001 ; Leblond, Laurent. *Le couple franco-allemand depuis 1945-Chronique d'une relation exemplaire*. La Flèche: Le Monde, 1997)

b) Le traité de l'Elysée : la réconciliation officialisée

« La réconciliation du peuple allemand et du peuple français, mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un évènement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples »².

Le traité franco allemand vise à établir une coopération étroite entre les deux nations contractantes dans trois domaines : les affaires étrangères, la défense, l'éducation et la jeunesse. Deux fois par an, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent se réunir pour parvenir à définir des « positions analogues », notamment sur les questions de politique étrangère. Le traité se veut effectivement être « *une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie qui est le but des deux peuples* ».³

Pour le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer, le traité de l'Elysée doit également sceller la réconciliation franco allemande. La création de l'Office franco allemand pour la jeunesse confirme ce souhait : en luttant contre les stéréotypes hérités d'une histoire marquée par la guerre, en apprenant à se connaître par la multiplication des échanges, on espère une solidification des fondements de la réconciliation.

En janvier 2003, le Traité de l'Elysée a 40 ans. A cette occasion, il est renforcé. Désormais deux sommets franco-allemands réunissant l'ensemble des ministres des deux gouvernements, appelés Conseils des ministres franco-allemands, sont organisés chaque année. En Allemagne comme en France est désigné un Secrétaire général pour la coopération franco-allemande. Lors d'un de ces Conseils des ministres est décidée la rédaction d'un manuel d'histoire commun portant sur la période 1945-2000, afin de se débarrasser, selon un diplomate, des « *œillères nationales qui forgent la conscience historique transmise aux élèves* ».

La réactualisation du Traité donne à penser que la réconciliation est un processus qui demande de fournir de constants efforts des deux parties contractantes, et qui trouverait sa force et sa signification dans la durée.

1.2 La réconciliation : un processus en construction permanente

a) Une étape indispensable à la coopération franco-allemande...

Si la réconciliation transparaît dans le Traité de l'Elysée signé en 1963, engageant une coopération entre les deux pays, elle trouverait son origine dès les premières années succédant la seconde guerre mondiale.

« *Je le dis tout de suite, parce que le répéter est utile, nous considérons que la réconciliation des peuples français et allemand est bonne et nécessaire en soi. Nous pensons que cette réconciliation s'inscrit très heureusement dans la ligne tracée il y aura bientôt 15 ans* » [Mitterrand, député du Rassemblement démocratique, débat à l'assemblée nationale, 24 janvier 1963]

Les premières phrases de la déclaration commune franco-allemande prononcée lors du 40ème anniversaire de la signature du Traité de l'Elysée stipulent que celui-ci « *a scellé*

² Recueil des traités et accords de la France, ministère des Affaires étrangères (MAE), année 1963, doc n°60, p.316 in Jardin, Pierre, et Adolf Kimmel. *Les relations franco-allemandes depuis 1963*. Lassay-les-Châteaux: La documentation française, 2001.

³ Ibid.

la réconciliation » entre les deux nations et « *posé les fondements d'une paix durable sur le continent* »⁴, faisant ainsi écho à l'espérance que portaient les dirigeants d'après guerre.

Depuis, la régularité des sommets franco allemands, les rencontres successives des dirigeants lors d'événements symboliques forts témoignant d'un devoir de mémoire commun entre les deux états rappellent la pérennité du lien sur lequel repose cette coopération.

b) ... portée par des figures emblématiques

« *La France a tendu à l'Allemagne la main de la réconciliation. L'Allemagne ne l'oubliera jamais. L'Allemagne a accepté cette main tendue avec gratitude* » [Angela Merkel, commémoration de l'armistice du 11 novembre, le 11 novembre 2009]

Selon P. Moreau Defarges, la réconciliation est un enjeu, un rapport qui s'acquiert par les efforts fournis par chaque partie [Moreau Defarges, Philippe. *Repentance et réconciliation*, 1999].

Dans le cas du couple franco allemand, les acteurs de la réconciliation ne sont autres que les dirigeants des deux états, s'exprimant au nom de leur nation. L'entreprise de rapprochement politique engagée par le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer a été poursuivie de manière plus ou moins chaotique par Georges Pompidou et Willy Brandt, Valéry Giscard d'Estain et Helmut Schmidt, François Mitterrand et Helmut Kohl, Jacques Chirac et Gerhard Schröder et enfin aujourd'hui par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. A leur manière, chacun de ces couples politiques a fait fructifier l'entente franco-allemande, renforçant généralement la coopération des deux nations. Si la réussite du rapprochement politique franco allemand semble incontestable, les divergences passées demeurent dans les esprits. L'entreprise politique ne se dissocie pas du devoir de mémoire, elle apparaît au contraire comme le moyen de justifier la nécessité du rapprochement par le souvenir des conflits qui ont, des siècles durant, creusé la mésentente [Moreau Defarges, Philippe. *Repentance et réconciliation*, 1999].

Photo 1: Le 22 sept 1984, lors de la 70ème commémoration de la bataille de Verdun, François Mitterrand et Helmut Kohl se tiennent la main sur le lieu même de la bataille la plus meurtrière de la Première guerre mondiale. (Source : germanhistorydocs.ghi-dc.org)



⁴ 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée : déclaration commune du Président de la République, M. Jacques Chirac, et du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Gerhard Schroeder (Paris, 22 janvier 2003)

c) ...moteur de la construction de l'Union européenne

« La repentance-réconciliation ne se comprend que saisie comme une relation complexe, vivante entre celui qui l'accomplit et celui auquel elle s'adresse, des tiers étant également impliqués avec leurs émotions et leurs préoccupations. Toute repentance-réconciliation est donc un enjeu. » [Philippe Moreau Defarges, 1999]

Dans une visée politique, la réconciliation définie de la sorte s'imposait comme l'étape première du triptyque défendu par le Général de Gaulle, « détente, entente, coopération », esquissant les perspectives de la construction européenne telle qu'il la concevait. D'après lui, la réconciliation franco-allemande n'est pas une fin en soi, elle doit être au service de la construction pérenne d'un partenariat solide entre deux grandes puissances, qui engagerait à son tour, grâce à la mise en place d'institutions européennes, la diffusion de l'onde de réconciliation propice à la coopération politique à l'échelle du continent.

« Nous entreprenons, vous et nous, la construction de l'Europe occidentale. Ah ! Quelle cathédrale ! (...) Elle a une fondation nécessaire, c'est la réconciliation de l'Allemagne et de la France. Elle a des piliers, ou elle aura des piliers, et ces piliers, c'est la Communauté économique européenne qui doit les constituer. Et puis, quand ce sera fait, il y aura à placer les arceaux et le toit, c'est-à-dire la coopération politique. »⁵

La relation franco-allemande a évolué en une quarantaine d'années parce que ses objectifs se sont transformés. Préoccupation première d'une génération qui vivait encore sur le souvenir de la guerre, la réconciliation semble être un fait acquis d'un point de vue politique, bien que faisant l'objet de perpétuels efforts. Ce travail de rapprochement a créé un capital politique précieux qu'une nouvelle génération de dirigeants peut investir dans ce qui est aujourd'hui l'objectif prioritaire des deux pays : l'intégration européenne.

2 ...à l'avènement d'outils de coopération transfrontalière...

2.1 Les frontières européennes et l'espace frontalier : des notions à redéfinir ?

a) La frontière : un objet évolutif

Etymologiquement, le terme frontière provient de « front », qui désignait au 13^{ème} siècle une limite temporaire et fluctuante séparant deux armées lors d'un conflit. A cette définition d'ordre militaire succède la notion de « frontière westphalienne », propre à l'Europe, qui apparaît avec l'avènement de l'Etat moderne (17^{ème} siècle) comme une limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un Etat, rompant avec l'époque de l'ordre territorial féodal et assurant l'équilibre des forces de part et d'autre de la limite. Au 20^{ème} siècle, les frontières européennes se trouvent sans cesse remaniées

⁵ Toast prononcé par le général de Gaulle à l'occasion du dîner offert en son honneur par le chancelier Erhard, le 11 juin 1965, lors du 6^{ème} sommet franco-allemand à Bonn, les 11 et 12 juin 1965, in MAE, direction des services d'information et de presse, 14 juin 1965.

et le modèle westphalien se dégrade. L'Europe du 21^{ème} siècle voit la création et l'élargissement progressif de l'Union européenne, puis l'ouverture de l'espace Schengen, qui se traduisent par une dévaluation des frontières internes au continent.

La frontière est un concept dual : elle instaure une partition mais occupe aussi un rôle d'interface : « *elle lie autant qu'elle isole les espaces qu'elle distingue* » [M. Lussault, 2007]. Trois types d'effets spatiaux découlent de cette acception, selon le degré de proximité qu'elle instaure entre les espaces qu'elle sépare [J. Levy & M. Lussault, 2006], passant ainsi du statut de « *coupure* » à celui de « *couture* » [F. Leloup, F.Moyart in A.L. Amilhat-Szary, M.C. Fourny, 2006]:

« Coupure »



-la frontière, dispositif d'appropriation et de souveraineté, présente un effet barrière, sa raison d'être.

-en tant qu'interface, elle filtre et canalise les relations qui existeraient de manière plus diffuse sans elle, dans une logique de maîtrise du territoire.

-la fonction de contact prévaut et la frontière se dote « *d'une épaisseur et d'un contenu* » [J.P. Carrière, S. Thibault, 2000, in N. Hinfray, 2006] contribuant à l'intégration d'un territoire.

« Couture »

A l'heure européenne, « *dans un monde démilitarisé et ouvert aux échanges, la frontière perd son sens* » [J. Levy, M. Lussault, 2003] dans la mesure où elle n'exerce plus son rôle de barrière. A ce constat de l'obsolescence peut être opposée une hypothèse autre : les frontières « *peuvent trouver une actualité dans leur valeur symbolique, ou dans la production de ressources économiques* » ; ainsi, « *des territorialités contemporaines post-Schengen se fabriquent aussi avec la frontière* » [A. L. Amilhat-Szary, 2006].

Effectivement, la frontière semble sauvegarder une valeur symbolique forte, dépendante de la représentation faite du pays voisin. Tantôt barrière séparant de l'ennemi, tantôt passerelle vers l'ami, on juge la frontière à l'aune de la nature des relations existantes entre les deux pays. Des affrontements historiques entre la France et l'Allemagne demeurent des éléments de mémoire matérialisés par la frontière, ainsi que des ruptures culturelles et paysagères encore actives. [Amilhat-Szary, 2006].

La frontière semble prendre une forme subjective : garante de liberté, de justice et de sécurité pour certains, elle peut représenter une menace pour d'autres (ceux qui craignent l'exclusion par exemple) ; tout est fonction de l'amplitude du différentiel créé de part et d'autre de la limite. De même, des frontières passées ou présentes négativement perçues par les uns peuvent être valorisées par un attrait touristique auprès des autres [Chris Rumford, in Amilhat-Szary, 2006] ; des frontières supprimées peuvent demeurer présentes dans certains esprits. C'est la pratique des usagers qui donne forme et sens aux représentations sociales des frontières, et cette forme semble être propre à chacun.

L'évolution du statut de la frontière se répercute sur l'« effet frontière », c'est-à-dire sur la nature et la logique des flux engendrés par la limite : si les échanges de marchandises sont encouragés du fait du différentiel induit par le passage de la frontière, les dynamiques transfrontalières ne reposent plus exclusivement sur l'exploitation de la capacité productrice des pays limitrophes. On tend aujourd'hui à voir dans la frontière

« un levier de développement » et dans sa traversée « une ressource propre », conditionnée par un « savoir-communiquer » et un « savoir-échanger » qui se construisent sur le long terme [A.L. Amilhat-Szary, M.C. Fourny, 2006]. « On n'échange plus ce qu'un espace produit mais on tend à valoriser l'espace lui-même » [ibid.]

a) L'espace frontalier, source de nouvelles perspectives de coopération

La distinction entre espace et territoire ne relevant pas de critères évidents, il importe ici de définir en quoi ces termes diffèrent pour notre étude.

ESPACE	TERRITOIRE
Ensemble des relations spatiales (matérielles, immatérielles ou idéelles) établies entre les individus. [J. Levy, M. Lussault, 2003]	Agencement de ressources matérielles et symboliques structurant l'existence d'un individu et le renseignant sur sa propre identité. Il incarne des réalités moins géographiques que l'espace. [J. Levy, M. Lussault, 2003]
Recouvre une dimension floue, fluctuante.	Renvoie à des limites finies.

Tableau 1: Différence entre les notions d'espace et de territoire (Source: Levy, Lussault, 2003)

Bien qu'aujourd'hui de nouvelles formes de territorialités (eurorégions, eurodistricts...) émergent sur le continent européen, la dualité qu'impose la frontière ne permet pas encore d'acquérir une identité supra nationale et la définition de nouveaux territoires. Nous parlerons donc dans cette étude d'espace frontalier, plutôt que de territoire.

Les variations sémantiques de la dénomination de l'« espace frontalier » tendent à confirmer les difficultés théoriques de détermination et de délimitation de ce type d'espace [N. Hinfray, 2006]. L'espace dans sa définition générique ne possède pas de délimitation stricte mais recouvre une surface floue. Il serait donc malvenu de déterminer l'espace frontalier d'après des critères purement géographiques (ex : l'espace frontalier correspond à une bande frontalière d'une largeur comprise entre 10 et 100 km).

Nous définissons l'espace frontalier comme suit :

« L'espace plus ou moins bien délimité, de collectivités ou de groupes, ainsi que celui des relations qui s'établissent entre eux et que peut perturber ou bloquer l'existence d'une frontière » [Ricq, 2005, p.15 in N. Hinfray, 2006]. Un exemple est l'espace frontalier du Rhin Supérieur Centre sud, réunissant trois Etats : la Suisse, l'Allemagne et la France. Cet espace correspond à la zone géographique des projets transfrontaliers soutenus par le programme INTERREG du même nom. Il regroupe :

En Allemagne:

- dans le Land de Bade-Wurtemberg: les régions Mittlerer Oberrhein, Südlicher Oberrhein et les Landkreise Lörrach et Waldshut;

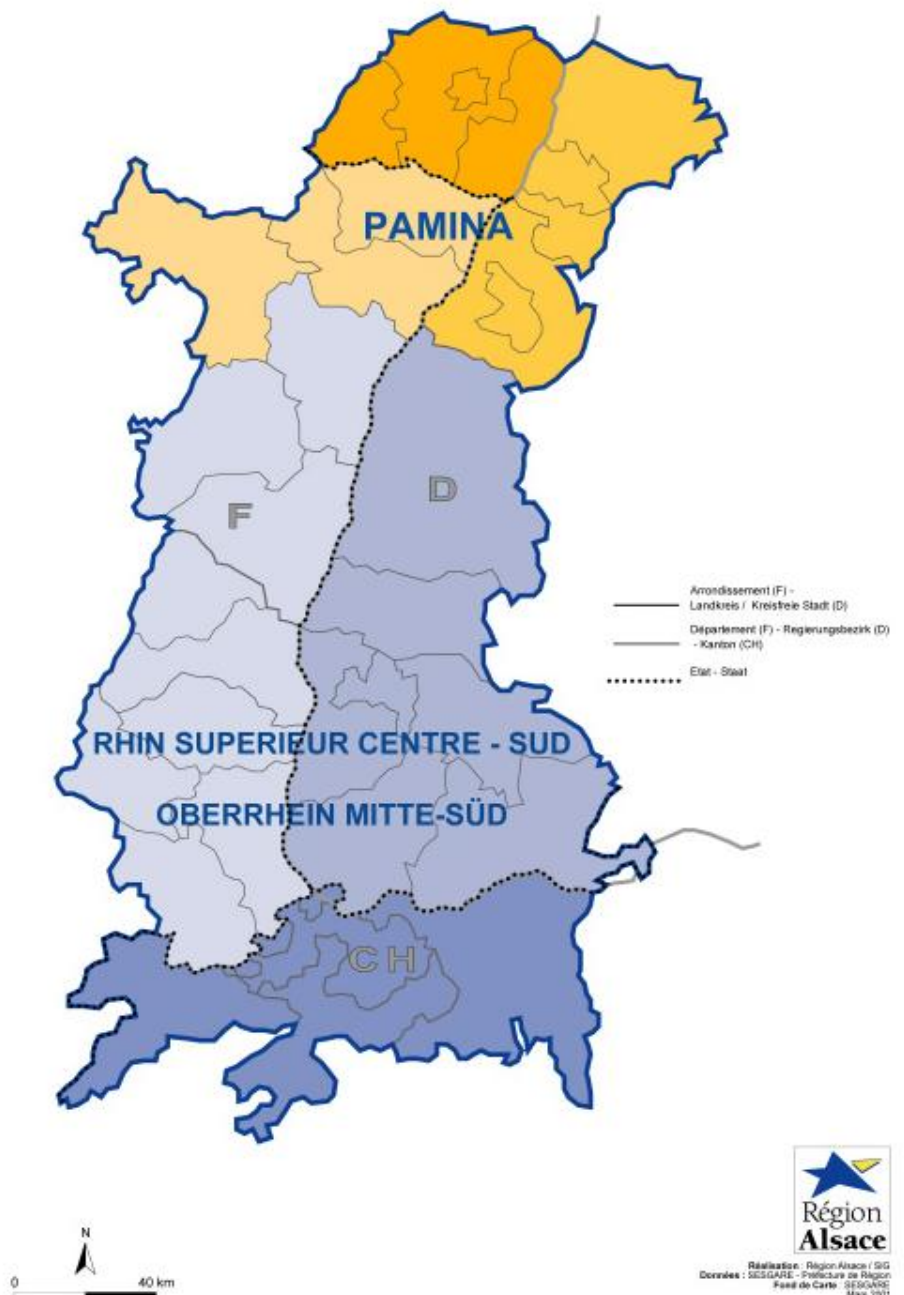
- dans le Land de Rhénanie-Palatinat : dans la région Palatinat rhénan, l'espace Palatinat-Sud avec les Landkreise Südliche Weinstraße et Germersheim ainsi que la ville indépendante de Landau in der Pfalz ; et dans la région Palatinat-Ouest les groupements communaux de Dahner Felsenland et Hauenstein;

En France:

- La Région Alsace (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin),

En Suisse:

- Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure.



Carte 1 : l'espace frontalier du Rhin Supérieur Centre Sud (Source : <http://sites.region-alsace.fr/Interreg/FR/InfosGenerales/Cartes.htm>)

La frontière en tant qu'objet se retrouve « englobée » dans l'espace frontalier et conditionne le dynamisme de celui-ci. Les échanges opérés par les collectivités de part et d'autre de la frontière participent aussi de la définition de l'espace frontalier. Dès lors, celui-ci est associé à des enjeux relationnels et interactionnels propres et semble donc ne pas trouver de transposabilité sur toutes les frontières.

L'effet bloquant de la frontière appelle donc une structuration de l'espace frontalier afin de le rendre plus perméable aux interactions [Carrière, Thibault, 2000 in Hinfray, 2006]. Mais « *Lorsque cette limite perd complètement sa fonctionnalité de rupture, la région frontalière s'affirme alors comme une région à part entière d'où peut émerger un véritable processus de développement émanant des acteurs locaux, renforcés ou soutenus par les autorités politiques* » [Leloup, Moyart in Amilhat-Szary, Fourny, 2006]. Lorsque les volontés des acteurs locaux de part et d'autre de la frontière gravitent autour de problématiques communes, des projets de coopération transfrontalière peuvent émerger.

b) La coopération transfrontalière, un regard commun sur l'espace frontalier

Cette notion trouve sa définition première dans la Convention-Cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités locales⁶, signée à Madrid le 21 mai 1980 :

« Est considérée comme coopération transfrontalière, au sens de la présente Convention, toute concertation visant à renforcer et à développer les rapports de voisinage entre collectivités ou autorités territoriales relevant de deux ou plusieurs parties contractantes, ainsi que la conclusion des accords et des arrangements utiles à cette fin. La coopération transfrontalière s'exercera dans le cadre des compétences des collectivités ou autorités territoriales, telles qu'elles sont définies par le droit interne. L'étendue et la nature de ces compétences ne sont pas affectées par la présente Convention. Aux fins de la présente Convention, l'expression "collectivités ou autorités territoriales" s'entend des collectivités, autorités ou organismes exerçant des fonctions locales et régionales et considérées comme telles dans le droit interne de chaque Etat. »

Si les acteurs de la coopération, autrement dit les entités publiques locales contiguës, relèvent d'ordres juridiques nationaux différents, c'est bien l'intérêt qu'ils portent sur des problématiques communes qui caractérise la coopération transfrontalière [Mission Opérationnelle Transfrontalière, 2006]. Ces problématiques peuvent toucher différents domaines de compétence des institutions publiques: l'environnement, les activités culturelles et économiques, les équipements, les déplacements etc. Elles révèlent les interdépendances existant de part et d'autre de la frontière et justifient les projets communément proposés.

L'extrême diversité des démarches et leur application sur des espaces frontaliers tous différemment peuplés et pratiqués témoignent de la pluridimensionnalité et de la multi-territorialité que recouvre la notion de coopération transfrontalière [N. Hinfray, 2006].

⁶ Ne sera considérée dans cette étude que la coopération transfrontalière telle qu'elle est définie dans la Convention-cadre de Madrid, c'est-à-dire entre collectivités locales, bien qu'elle ait été précédée par une coopération menée par la société civile et ses représentants (ex : les entreprises).

En outre, les projets de coopération transfrontalière constituent bien souvent des démarches uniques, « à caractère expérimental », donc difficilement reproductibles d'un espace frontalier à un autre. Ils peuvent s'analyser comme des déclinaisons des politiques locales d'aménagement du territoire et de développement et des jeux d'acteurs ; ils apparaissent à ce titre conditionnés par les aléas de la conjoncture politique et économique de chaque espace frontalier [MOT, 2006].

2.2 Le cadre juridique de la coopération transfrontalière franco-allemande

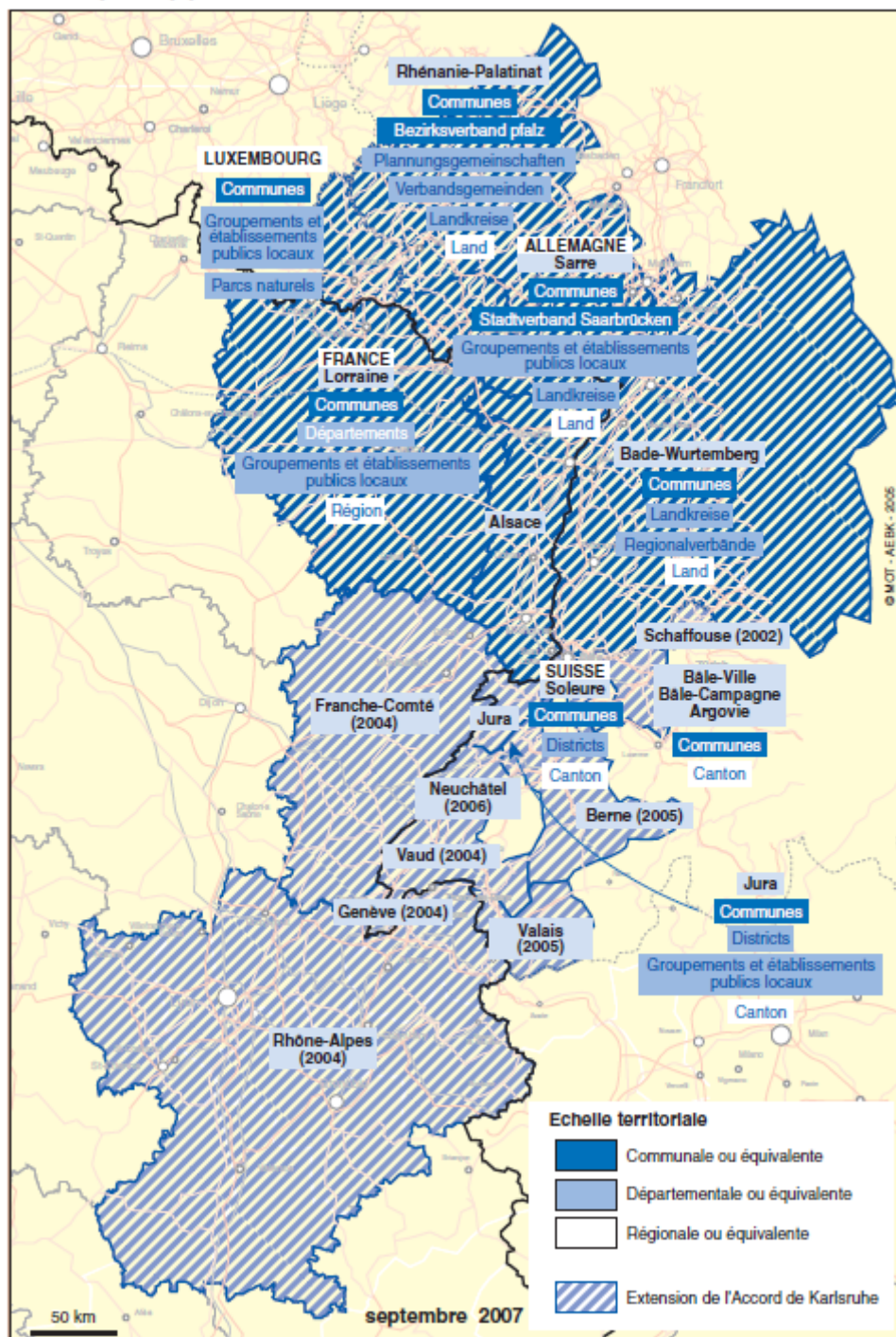
Outre la Convention-cadre de Madrid ratifiée par les états membres du Conseil de l'Europe, la coopération transfrontalière s'inscrit dans un cadre juridique que constituent, pour le cas franco-allemand, les Accords de Bonn et de Karlsruhe.

L'accord de Bonn du 22 octobre 1975 instaure, « pour faciliter l'étude et la solution des problèmes de voisinage », la constitution d'une Commission intergouvernementale entre les régions frontalières suisses, allemandes et françaises. En Allemagne, il s'agit plus spécifiquement des Länder Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat et en France de la région Alsace. La Commission formule des recommandations sur des questions concernant entre autres l'aménagement du territoire, l'environnement, la politique économique régionale, l'énergie, les transports et les communications, l'emploi et les affaires sociales, les implantations industrielles et agricoles, l'urbanisme et l'habitat, la politique foncière etc.

L'accord de Karlsruhe du 23 janvier 1996 est un accord quadripartite entre la France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. Comme le montre la carte qui suit, il concerne les régions Alsace et Lorraine en France et les Länder Bade Wurtemberg, Rhénanie Palatinat et Sarre en Allemagne. Cet accord s'applique aux collectivités de ces régions et Länder, ainsi qu'à leur groupement. Il permet aux collectivités contractantes d'associer certains établissements publics locaux (centres communaux d'action sociale, collèges et lycées, hôpitaux, offices de tourisme etc.) de réaliser et gérer ensemble des équipements ou des services publics d'intérêt local commun. Par ailleurs, il prévoit la création d'un organisme de droit public à vocation opérationnelle : le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT). Cet outil, soumis au droit interne des EPCI, a pour objectif la réalisation de missions et de services présentant un intérêt commun pour chacun des membres. Cinq GLCT ont jusqu'à maintenant été créés à la frontière franco-allemande.

Un nouvel outil juridique dédié aux espaces transfrontaliers est élaboré en 2006. Il s'agit du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), outil juridique dédié aux espaces frontaliers. Il s'aligne sur le droit commun des GLCT mais son champ d'action s'élargit : le partenariat peut aller au-delà des seules collectivités et de leurs groupements et inclure par exemple les établissements publics administratifs (université, parcs naturels régionaux etc.). Le GECT se dote de la personnalité juridique, dont la forme et les modes de fonctionnement administratif, opérationnel et financier reviennent au choix des partenaires.

Champ d'application de l' Accord de Karlsruhe



Carte 2: Les collectivités concernées par l'accord de Karlsruhe

(Source : http://www.espaces-transfrontaliers.org/carte/59_droit_tr_karlsru.pdf)

2.3 Un espace de coopération transfrontalière: le Rhin Supérieur

Suite aux accords précisant les modalités de coopération entre la France et l'Allemagne, celle-ci s'institutionnalise ; Eurorégion, Regio, Eurodistrict, Eurocité, Grande Région : il existe de nombreux termes pour désigner un regroupement d'autorités locales de différents États sur un même espace frontalier. Malgré des dénominations différentes, ces partenariats poursuivent tous le même objectif :

améliorer le quotidien dans les régions frontalières grâce à une simplification de la coopération.

a) L'eurorégion

Pour le Conseil de l'Europe, l'eurorégion est une « institution transfrontalière, englobant des acteurs publics et privés, qui établit des relations de promotion transfrontalière entre des autorités locales, régionales ou nationales(...) » [Ricq, 2005 in Hinfray, 2006]. Elle trouve donc son fondement sur le partenariat d'administrations situées de part et d'autre de la frontière, mais peut varier dans sa forme et sa nature. La dénomination « eurorégion » peut toutefois prêter à confusion : ne possédant pas d'autonomie administrative, elle s'apparente à une « combinaison d'acteurs » plutôt qu'à une entité propre [N. Hinfray, 2006].

Même si elle n'est pas officiellement une eurorégion, la région du Rhin supérieur en a toutes les caractéristiques : Elle a une histoire commune, la coopération transfrontalière y a débuté peu de temps après la Seconde guerre mondiale, et elle s'est dotée progressivement de nombreuses structures plus locales comme par exemple la Regio PAMINA, la Regio Basiliensis, ainsi que des eurodistricts Strasbourg Ortenau et Freiburg Alsace Centre Sud.

La Conférence franco germano suisse du Rhin Supérieur constitue l'organe central de la coopération politique de l'eurorégion.

b) L'eurodistrict

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, les gouvernements français et allemands décident la création d'eurodistricts, formes nouvelles de la coopération transfrontalière. Conformément à l'Accord de Karlsruhe, ces communautés transfrontalières de travail regroupent des agglomérations urbaines voisines, avec pour objectif d'offrir un cadre spatial et administratif à la coopération, à une échelle plus réduite que celle de l'eurorégion. Plus qu'un simple outil de facilitation administrative, la finalité des eurodistricts serait de « construire un espace transfrontalier doté d'une identité territoriale commune et d'œuvrer pour un développement cohérent de cet espace dans l'intérêt premier des citoyens, les incitant au rapprochement, en gommant l'effet frontière ». De plus, en faisant émerger une identité transnationale, il favorise l'intégration de l'espace frontalier au niveau européen. Deux eurodistricts franco-allemands ont jusqu'ici vu le jour : L'eurodistrict Freiburg Alsace centre sud et l'eurodistrict Strasbourg Ortenau.

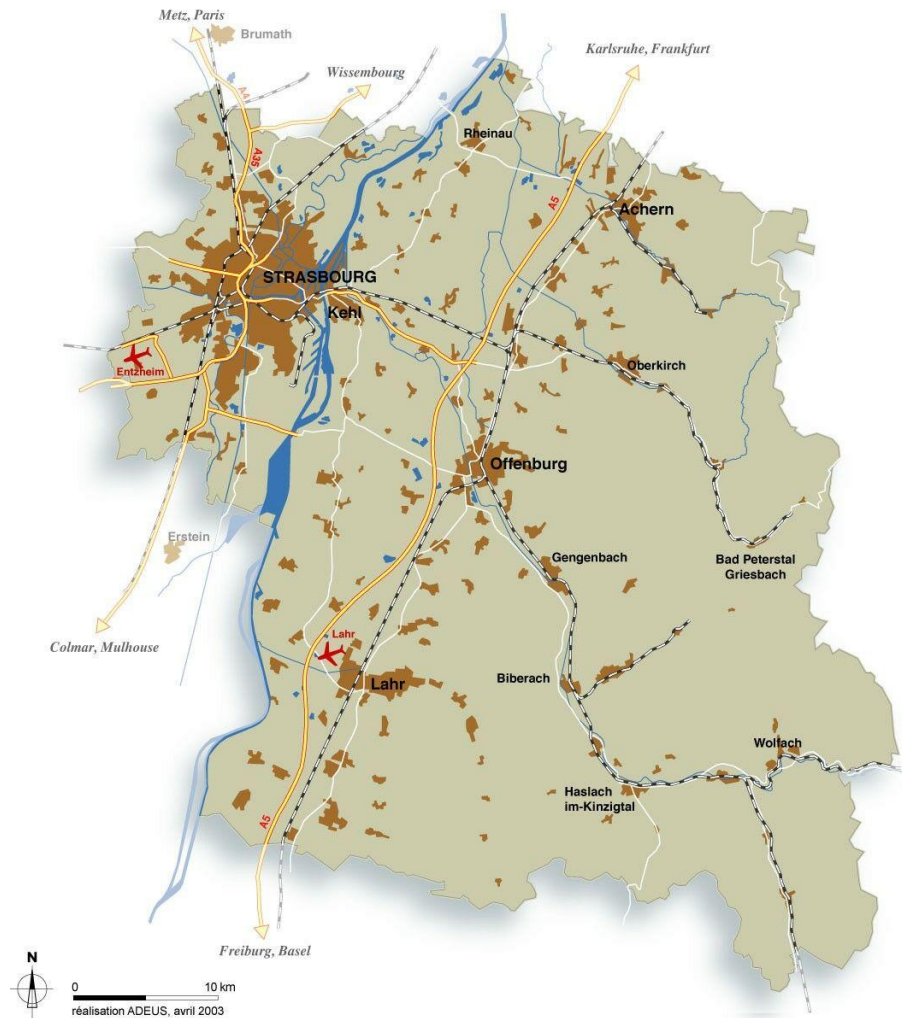
	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	Eurodistrict Freiburg Alsace centre sud
Date de création	17.10.2005	5.07.2006
Forme juridique	Convention de coopération	Convention de coopération
Partenaires	-France : Communauté urbaine de Strasbourg, -Allemagne : Ortenaukreis, Kreisstädte Achern, Kehl, Lahr, Oberkirch, Offenburg	-France : villes de Sélestat, Colmar, Guebwiller, Mulhouse, Pays de l'Alsace Centrale, Grand Pays de Colmar, Pays Rhin Vignoble Grand Ballan, Pays de la Région mulhousienne -Allemagne : Landkreis Emmendingen, Stadt Freiburg, Landkreis Breisgau- Hochschwarzwald
Statut de GECT	Oui	Non
Superficie	2 167 km ²	5 200 km ²
Population	868 262	1 255 000
Nombre de communes	79	344

Tableau 2: Eurodistricts franco-allemands comparés

(Réalisation : J.Levelu ; Sources : <http://www.eurodistrict.eu/fr/Donnees-relatives-a-lEurodistrict-49.html> ; <http://www.colmar.fr/cooperation/eurodistrict.html>)

Récemment, en date du 4 février 2010, l'Eurodistrict de Strasbourg Ortenau acquiert le statut de Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). En se dotant d'une personnalité propre, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau gagne en autonomie politique (il vote son assemblée), opérationnelle et financière (avec un budget propre). Ses compétences se répartissent dans des domaines aussi divers que l'environnement, l'emploi, la santé, l'urbanisme, le sport ou encore le développement économique. L'eurodistrict ainsi aménagé pourrait s'apparenter à une collectivité locale transfrontalière.

L'Eurodistrict



Carte 3 : L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

(Source : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>)

Consolidée par des outils juridiques et administratifs, la coopération transfrontalière nécessite par ailleurs des moyens financiers.

2.4 Un soutien financier : les programmes INTERREG

Pour encourager les projets transfrontaliers, l'Union européenne lance en 1989 le programme INTERREG, initiative communautaire de la Commission Européenne, placée sous la responsabilité de la Direction générale de la Politique régionale. Ce soutien financier émanant du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) assure un développement équilibré et durable de l'espace frontalier, en « décloisonnant les territoires, en suscitant et en facilitant le dialogue entre régions ». Depuis sa création, quatre phases de programmation se sont succédées dans l'espace du Rhin Supérieur et ont permis la réalisation de près de 300 projets transfrontaliers, répartis autour de quatre thèmes : connaissance mutuelle, tourisme et loisirs, développement économique, développement durable et aménagement équilibré du territoire.

Le gommage des frontières « coupures » au profit d'un espace frontalier intégré transparait comme un enjeu prioritaire de ces programmes de soutien : « Grâce au programme INTERREG, l'Europe se rapproche de ses régions et par la même occasion de ses citoyens. Les projets concrets font des frontières un élément unificateur et

rendent la coopération transfrontalière palpable. » [Dr. Sven von Ungern-Sternberg, Président du Comité de Suivi et de Pilotage Rhin Supérieur Centre-Sud, Regierungspräsident Freiburg im Breisgau].

L'Union européenne s'est dotée des outils institutionnels, juridiques et financiers nécessaires à l'émergence d'une coopération transfrontalière efficace. Néanmoins, dans quelle mesure ces moyens retentissent-ils au niveau local ? Quelles sont les clés de cette continuité fonctionnelle ? Roman Herzog, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, estime que les contenus et les objectifs d'une coopération sont beaucoup plus importants que la question des formes juridiques et que la population et ses besoins doivent être au cœur des préoccupations. S'interroger sur la finalité de la coopération franco-allemande à l'échelle de l'aménagement transfrontalier apparaît incontournable.

3 ...qui encouragent des projets d'aménagements transfrontaliers

3.1 L'aménagement transfrontalier comme réponse à un besoin partagé de part et d'autre de la frontière

Définissons à présent l'aménagement transfrontalier, au sens où nous le considérons dans l'étude. Le verbe « aménager » relevant d'une action organisatrice et créatrice, l'aménagement correspond à un objet purement artificiel. Il naît d'un processus long d'interactions et de coopérations entre les acteurs des deux entités concernées, au terme duquel il passe du statut de projet à celui d'aménagement physique, matérialisé dans l'espace.

L'aménagement transfrontalier, par définition, transgresse la frontière, c'est-à-dire qu'il trouve une application sur un espace scindé par celle-ci, l'espace frontalier défini auparavant. En répondant à des besoins communs des populations frontalières [INTERREG, Rhin supérieur], il assure leur bien être dans des domaines tels que la culture, le développement économique, les transports, l'environnement etc. L'aménagement transfrontalier produit une modification, théoriquement positive, de la manière dont s'articulent les deux espaces séparés par la frontière, pour, à partir d'une simple juxtaposition de ces espaces, aboutir à une dynamique spatiale. Par exemple, la construction d'un pont sur le Rhin (qui correspond à la frontière franco-allemande) crée d'une part des flux humains et commerciaux, et des interactions sociales contribuant au dynamisme économique, social et culturel de l'espace considéré. D'autre part, l'aménagement transfrontalier génère possiblement des représentations à valeur de symboles. Un pont symbolisera la réconciliation, l'amitié franco allemande, tandis qu'une barrière évoquera le rejet de l'autre, l'hostilité.

D'après la Mission Opérationnelle Transfrontalière, le contenu des projets d'équipement et d'aménagement dépend moins des contraintes juridiques et institutionnelles que des thématiques abordées en commun par les partenaires frontaliers, comme :

- la recherche et la définition de thèmes communs de coopération
- le développement économique
- la gestion des équipements publics en transfrontalier
- l'aménagement et le développement urbain

3.2 Une finalité propre à la coopération entre la France et l'Allemagne : favoriser la connaissance mutuelle des populations frontalières

Si la réconciliation semble acquise par les instances politiques et acquiescée par la majorité des citoyens français et allemands, force est d'admettre qu'une certaine animosité peut subsister d'un côté ou de l'autre de la frontière à l'égard de celui qui, il y a plus de soixante ans, était considéré comme ennemi. C'est pourquoi, dès la signature du Traité de l'Elysée en 1963, l'accent est mis sur l'échange culturel et la connaissance mutuelle du pays partenaire comme leviers de la réconciliation dans un premier temps, et de la coopération dans un second temps. Les deux pays renouvellent leur souhait en octobre 1986, lors du 48^{ème} sommet franco-allemand en insistant sur l'importance d'une coopération culturelle : « *c'est en se connaissant mieux que les deux pays approfondiront leur entente et leur amitié, gages de paix et d'union en Europe* » [Déclaration commune sur la coopération culturelle, 28.10.1986]. Le bilinguisme est mentionné comme premier point des mesures adoptées : « *la connaissance de la langue du partenaire est la condition fondamentale d'une coopération efficace entre les deux pays* ».

Les projets transfrontaliers soutenus par les programmes INTERREG confirment cette volonté et visent à « *transformer les frontières en liens* ». La première thématique des projets subventionnés par le FEDER, intitulée « connaissance mutuelle », place le citoyen au centre des préoccupations. Les projets « *ont, à un moment ou à un autre, touché chaque citoyen, en tant qu'habitant, employé, entrepreneur, consommateur, usager, membre d'une association, étudiant etc.* » [brochure INTERREG, Rhin supérieur]. Ils s'articulent autour de 4 sous thématiques, à savoir : 1) information des citoyens, 2) échanges, bilinguisme et éducation, 3) culture, santé, 4) solidarité et social, répondant à un objectif unique : la connaissance mutuelle.

Le dialogue entre citoyens français et allemands apparaît alors non seulement comme le moyen de mener une coopération efficace, mais il est également une fin, celle de pérenniser l'amitié entre les deux pays. L'aménagement transfrontalier correspondant à un projet particulier de coopération transfrontalière, nous considérerons qu'il vise également à favoriser le dialogue entre les populations frontalières ainsi rapprochées.

3.3 Le rapprochement des acteurs du développement territorial : première étape de la coopération transfrontalière

Les acteurs, situés au premier plan de la coopération à l'échelle locale, élus et fonctionnaires, bénéficient ou pâtissent en premier lieu de cette confrontation des valeurs culturelles et sociétales : c'est entre leurs mains que reposent les clés de l'aménagement transfrontalier. Martin Vanier énonce en trois « marches » le processus de coopération entre territoires européens, indépendamment de leur résultat.

La première marche consiste, comme préconisé dans le Traité de l'Elysée, à « *échanger les connaissances existantes pour construire un sujet et une problématique partageables entre des systèmes d'acteurs qui doivent d'abord s'expliquer leurs référentiels respectifs, à partir de leur contexte culturel, institutionnel, sociétal etc.* » La 2^{ème} marche propose de « *construire des outils partagés d'analyse, d'observation et*

d'information [...] pour apporter une valeur ajoutée aux ressources cumulées des uns et des autres ». La 3^{ème} et dernière marche vise « *la constitution d'un réseau d'acteurs susceptibles d'agir concrètement en acteur collectif territorial, une fois l'interconnaissance acquise* » [M. Vanier, 2008].

Ces trois étapes font mention d'« acteurs » qui « échangent, partagent, s'expliquent, se connaissent » ; ils sont, dans les coulisses du projet transfrontalier, les pionniers d'un dialogue qui sera ou non relayé par un autre mouvement de rapprochement : celui des usagers de l'aménagement considéré. En effet, ceux-là, sans agir suivant les étapes prescrites par M. Vanier, pourraient s'apparenter à de véritables acteurs du projet transfrontalier, en « *vivant la frontière au quotidien* » [M.C. Fourny, 2006] et ainsi intégrer le « *réseau d'acteurs* » dont parle M. Vanier.

3.4 Quel impact de l'aménagement transfrontalier sur le rapprochement de ses usagers ?

D'après le postulat de Fredrik Barth, qui considère la frontière et non le contenu culturel comme définissant le groupe ethnique, l'aménagement transfrontalier suppose une mise en présence d'individus conscients de leur appartenance culturelle distincte puisque se trouvant à proximité immédiate de la frontière physique. Cette position « *implique de reconnaître des limitations dans la compréhension commune, des différences dans les critères de jugement des valeurs et des actes, et une restriction de l'interaction aux seuls secteurs présumés offrir des possibilités d'intercompréhension et d'intérêt mutuel* » [Fredrik Barth, Les groupes ethniques et leurs frontières, 1964]. A partir de là, en considérant l'aménagement transfrontalier comme un objet « *présumé offrir des possibilités d'intercompréhension et d'intérêt mutuel* » aux usagers français et allemands et en prenant le postulat que des interactions sociales apparaissent sur l'aménagement transfrontalier, nous pouvons nous interroger sur la nature et la signification de l'interaction dont parle Fredrik Barth. Plus précisément, nous formulerons la question suivante :

Quelle est la nature des interactions sociales entre usagers français et allemands sur l'aménagement transfrontalier ?

Afin de déduire l'impact réel de l'aménagement transfrontalier sur les pratiques des usagers et sur leur faculté à interagir avec les usagers de l'autre nationalité, la question suivante sera également traitée :

Quelle corrélation, quel décalage entre intentions des aménageurs et pratiques des usagers sur le terrain : de l'impact des aménagements transfrontaliers sur les interactions entre Français et Allemands ?

Nous orienterons ensuite la recherche sur un champ d'interrogation plus large et porterons la réflexion sur le lien qui existe entre l'aménagement transfrontalier et les interactions entre usagers frontaliers. Autrement dit, nous nous attacherons à répondre à la problématique principale suivante :

Quel est lien entre l'aménagement transfrontalier de l'espace franco-allemand et les interactions entre Français et Allemands ?

Afin d'apporter une réponse précise à cette problématique, nous choisirons un aménagement transfrontalier réalisé sur la frontière franco-allemande.

3.5 Le choix du terrain d'étude

A ce stade, nous focaliserons l'étude sur un aménagement transfrontalier, dont nous questionnerons l'impact sur les interactions établies entre les usagers de cet aménagement, provenant de part et d'autre de la frontière. Pour déterminer un aménagement transfrontalier entre la France et l'Allemagne adapté à la réflexion menée, plusieurs critères sont à considérer :

- Le contenu de l'aménagement transfrontalier, parmi ceux décrits par la MOT, doit toucher la population civile, donc doit être l'un des deux suivants :
 - la gestion des équipements publics en transfrontalier
 - l'aménagement et le développement urbain
- L'aménagement doit avoir fait l'objet d'une coopération institutionnalisée, soutenue par un ou plusieurs programmes INTERREG
- L'aménagement doit pouvoir rassembler des habitants allemands et français, donc être un lieu public, sinon transgressant la frontière France-Allemagne, situé à proximité immédiate de celle-ci.
- L'aménagement doit être terminé, et avoir une historicité, afin que les usagers se soient approprié ce site.
- L'aménagement doit être accessible, afin de s'y rendre pour effectuer une enquête de terrain.

Réunissant tous ces critères, l'aménagement du Jardin des Deux Rives, entre Strasbourg en France et Kehl en Allemagne, constituera notre terrain d'étude.

Les problématiques énoncées précédemment deviennent alors :

Quelle est la nature des interactions observées au Jardin des deux rives ?

Quelle corrélation, quel décalage entre intentions des aménageurs et pratiques des usagers sur le terrain ?

Quel est le lien entre le Jardin des Deux Rives et les interactions entre usagers français et usagers allemands ?

Par la suite, différents termes seront employés pour désigner les usagers de la rive allemande et les usagers de la rive française du Jardin des Deux Rives. Par exemple : Allemands/Français, Kehlois/Strasbourgeois, usagers des deux rives, usagers frontaliers etc. figureront dans le corps de texte.

Tous ces termes, bien qu'étant pour certains des abus de langage, recouvrent le même type de personnes : celles qui habitent de part et d'autre de la frontière franco-allemande, donc du Rhin, et qui pratiquent l'aménagement transfrontalier considéré, le Jardin des Deux Rives. L'étude portant exclusivement sur la frontière franco-allemande, sans comparaison de la situation avec d'autres frontières nationales, nous ne pourrions généraliser de manière péremptoire les résultats obtenus à d'autres aménagements transfrontaliers. Toutefois, si chaque frontière est à positionner dans un contexte propre, le climat actuel de l'entente franco-allemande pourrait s'apparenter dans sa forme et son contenu à d'autres cas de coopération transfrontalière. Pour illustration, comme nous l'avons précisé auparavant, des outils juridiques, institutionnels et des programmes

financiers harmonisent les projets de coopération transfrontalière lancés à travers l'Union européenne. Un décalage peut néanmoins exister entre le climat de coopération entre instances décisionnaires publiques et les relations entre les « usagers » de la frontière. Dans cette mesure, nous ne saurions garantir la transposabilité des résultats à d'autres frontières, mais nous ne l'excluons pas. D'où l'emploi des termes plus génériques « usagers frontaliers » dans le titre, la 4^{ème} partie et la conclusion de cette étude.

**PARTIE 2 : LE JARDIN ET LA
PASSERELLE DES DEUX RIVES,
LIEU PRIVILEGIE
D'INTERACTIONS ENTRE
USAGERS FRANÇAIS ET
ALLEMANDS?**

Depuis 2004, Les villes de Strasbourg et de Kehl, après s'être longtemps développées dos à dos, sont désormais réunies par un jardin public qui surmonte physiquement le Rhin, d'où son nom le Jardin des Deux Rives. Symbole d'une Europe « *qui joue à saute-frontières* » [F. Keller, R. Grossmann, discours d'inauguration, 2004], ce jardin efface la coupure engendrée par le Rhin et par les conflits passés, et devient un lien tangible entre deux populations culturellement distinctes.

« *Ce Jardin sera un lieu de réconciliation : la réconciliation entre deux peuples, entre deux cultures et leur identité, non pas celle d'enfermement et de repli mais l'identité d'ouverture qui a fait le rayonnement de notre région rhénane* ». [R. Ries, G. Petry, 1999]

En cette qualité de projet transfrontalier trouvant une concrétisation spatiale, il constituera notre terrain d'étude.

1 Le Jardin des Deux Rives : présentation du terrain d'étude

1.1 La naissance du projet

Michel Krieger, artiste peintre et conseiller municipal de la ville de Strasbourg en tant que personnalité issue de la société civile, est le précurseur de l'idée du Jardin des Deux Rives. Il adresse en effet le 29 mars 1995 une note au maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann, dans laquelle il propose la création d'un jardin transfrontalier, visant à « émanciper le fleuve de la notion de frontière » et qui serait le moyen d'esquisser les prémices d'un développement urbain transfrontalier, là où auparavant se situaient les postes de douane française et allemande. L'idée revêt un grand sens symbolique, il s'agissait de représenter de façon concrète l'amitié franco-allemande entre deux villes, voire deux pays, opposés régulièrement par le passé. L'idée de Michel Krieger trouve écho à la municipalité de Kehl, où l'on souhaitait organiser une « Landesgartenschau », un évènement traditionnel plébiscité en Allemagne, bien moins connu en France, qui s'apparente à un festival de l'art du paysage. L'aménagement devient prétexte à l'évènement ; la création du jardin et l'organisation de la Landesgartenschau, Festival des Deux Rives en version française, sont votées en 1997. Un groupe de réflexion mené par Michel Krieger et composé d'un anthropologue, d'une urbaniste, d'un géographe, d'un philosophe, d'un jardinier/paysagiste et d'un critique d'art amorcent une réflexion sur les composantes d'un tel projet : le territoire, singularisé par le passage en son sein d'une frontière, vise à « *magnifier les deux rives* » [M.Krieger, entretien du 19/04/2010] en réalisant une cohésion visuelle parfaite autour de la notion de paysage. Ils définissent par la même occasion les bases du cahier des charges relatif au concours d'idées engageant la réalisation du Jardin des Deux Rives.

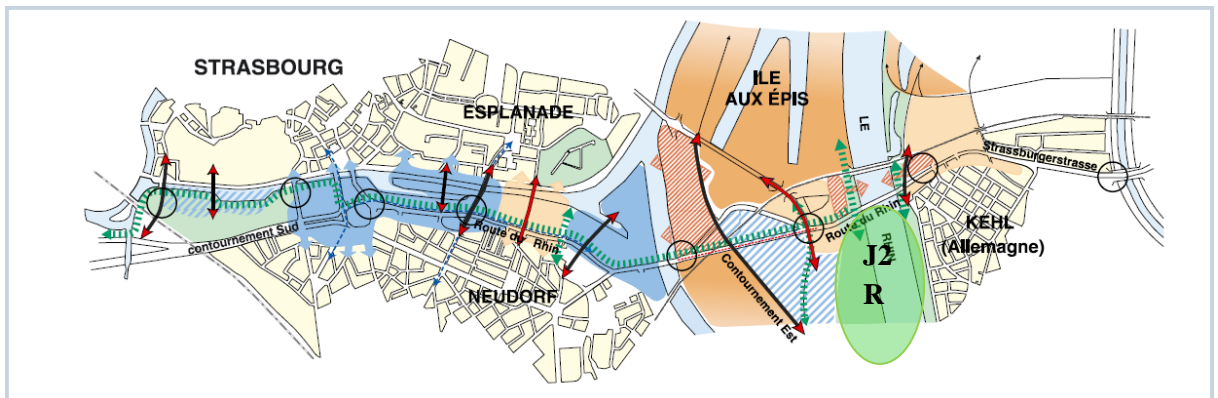
1.2 La place du Jardin des Deux Rives dans son contexte urbanistique

Dès la signature attestant de la réalisation future du Jardin des Deux Rives, le projet est intégré aux programmes d'urbanisme des deux villes. Une Commission transfrontalière Strasbourg-Kehl est instaurée en 1998 afin de renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement et du développement urbain. Elle se compose de la Ville de Strasbourg, de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) et

de la Ville de Kehl. De plus, pour décider conjointement des orientations liées au plan directeur transfrontalier, un Comité politique de pilotage franco-allemand formé d'élus, de fonctionnaires et de techniciens se met en place. Il représente la maîtrise d'ouvrage du projet Jardin des Deux Rives.

a) Le noyau d'un projet d'urbanisation transfrontalière en cours

La coopération entre Strasbourg et Kehl en matière d'aménagement du territoire n'est pas nouvelle lorsque l'idée d'un jardin commun est émise en 1998. Dès 1990, les deux villes se rapprochent pour réaliser un concours d'urbanisation, dont l'objet était le développement d'un axe transfrontalier ouest-est, l'axe Strasbourg-Kehl, qui s'étend depuis la place de l'Etoile au centre de Strasbourg jusqu'au pont de la Kinzig à Kehl. L'aménagement du Jardin des Deux Rives s'inscrit dans une logique de valorisation de l'axe transfrontalier, le territoire à urbaniser concernant d'anciennes friches industrielles et militaires, la zone portuaire, le quartier du Port du Rhin, des installations douanières devenues obsolètes depuis le début des années 1990. Jusqu'à présent, la partie orientale de Strasbourg, en bordure du Rhin s'apparentait à un 'no man's land', espace en friche dénué d'activités et de fréquentation, tandis qu'une promenade le long du Rhin existait déjà sur la rive allemande du fleuve. Pour Strasbourg, ce projet est l'occasion de se déployer vers l'Est et d'accroître son rayonnement outre-Rhin. A Kehl, il s'agit d'un vecteur de renouveau urbain visant à remplacer une zone d'installations militaires et douanières désaffectées, afin de revoir l'entrée de la ville par l'ouest.



Carte 4 : le plan directeur du développement urbain de l'axe Strasbourg-Kehl, 1998 ; J2R = Jardin des Deux Rives. (Source: Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS))

La liaison des deux rives par un aménagement paysager concerté figure parmi les grandes lignes du programme urbanistique transfrontalier. Le programme d'aménagement du jardin se focalise entre autres sur la reconquête d'un paysage rhénan disparu et sur l'articulation de ses faisceaux d'eau avec le territoire urbanisé, garantie de la valorisation du projet Strasbourg-Kehl. « En devenant l'élément réunificateur, le Rhin et son paysage ramèneraient les Strasbourgeois et les Kehlois à vivre ensemble avec le fleuve » [Cahier des charges « Le Jardin des Deux Rives-Zweiufergarten & Landesgartenschau 2004-Festival de l'art du paysage 2004, Etat des lieux et programme d'aménagement, tome 3, août 1998]. Le projet du Jardin des Deux Rives revêt en outre une importance particulière, susceptible de donner une impulsion à d'autres travaux d'urbanisation dans la zone frontalière et au développement de l'axe Strasbourg-Kehl, compris comme une unité.

Onze ans après ces préconisations, six ans après l'ouverture du jardin, les réflexions ont progressé et les attentes quant à l'aménagement urbain de ce secteur sont plus ambitieuses : l'urbanisation du Front du Rhin, tel qu'a été nommé le secteur bordant le Rhin au nord du jardin, devrait réduire l'écart entre celui-ci et le centre-ville de Strasbourg, le quartier englobant le Jardin des Deux Rives devenant « *un autre centre* » [E. Vallens, entretien du 12/04/2010], celui de l'axe Strasbourg-Kehl, désormais qualifiée d'« *agglomération transfrontalière* » [op.cit.]. Un nouveau schéma directeur transfrontalier actuellement à l'étude déterminera dans une « *vision urbanistique partagée* » [op.cit.] la fonctionnalité et le style architectural attribués aux constructions du Front du Rhin. L'idée d'y implanter l'Opéra du Rhin est exposée.

Le Jardin des Deux Rives se veut donc l'épine dorsale de l'ensemble transfrontalier Strasbourg-Kehl, faisant des rives du Rhin l'un de ses lieux les plus attractifs, contrastant avec les perceptions négatives dont elles souffraient. A cet égard, il est opportun de souligner l'enjeu important que représente la population, garante de la vitalité de cet espace public. La convivialité des aménagements du jardin devient alors, dans le programme d'aménagement, un critère de composition : « Il s'agit de mettre la population en interactivité avec le projet afin de l'inciter à s'approprier progressivement ce site » [Cahier des charges « Le Jardin des Deux Rives-Zweiufergarten & Landesgartenschau 2004-Festival de l'art du paysage 2004, Etat des lieux et programme d'aménagement, tome 3, août 1998].



Carte 5 : Etat d'avancement des projets urbains de l'axe Strasbourg-Kehl, août 2009. (Source : ADEUS)

b) Un facteur d'intégration du quartier du Port du Rhin

Le développement industriel des ports a généré de multiples réseaux de circulation qui ont subdivisé le territoire du concours en secteurs fonctionnels indépendants : le port, l'habitat, le paysage fluvial. L'enjeu du concours est de réaliser une couture de ces secteurs, afin de rétablir une continuité urbanistique et paysagère. Un des objectifs est, dans cette visée, de faire pénétrer des éléments paysagers à l'intérieur des quartiers frontaliers existants, à Kehl comme à Strasbourg. Parallèlement aux orientations d'aménagement, le souci de l'intégration de la population habitant le quartier n'est pas négligé : si le Jardin des Deux Rives s'adresse à tout un chacun, il vise localement un public de proximité, déjà acquis à Kehl, restant à conquérir sur la rive française. L'ouverture du quartier du Port du Rhin vers le parc du Rhin (parc public précédant le Jardin des Deux Rives sur la rive française) le fleuve et ses berges, et le port est d'ores et déjà en 1998 un objectif du projet de développement urbain de l'axe transfrontalier ; Le schéma de composition à l'attention des candidats au concours d'idées (cf. annexe 2), met en exergue les quartiers d'habitat à intégrer. Il s'agit du quartier du Port du Rhin sur la rive française et de l'îlot appelé 'Insel' sur la rive kehlaise. L'entreprise s'annonce moins complexe concernant la population kehlaise,

déjà utilisatrice de la rive allemande. Côté français, le quartier du Port du Rhin, composé à 90% d'habitat social, et abritant une population à faibles revenus, doit être rattaché au site. Conscience est prise de cet enjeu dans le programme d'aménagement, qui stipule que les équipements de loisirs doivent être accessibles à des populations peu aisées : « Tout le succès repose sur la capacité à répondre aux besoins des nombreuses classes modestes. Ce sont d'abord elles qui occupent ces lieux et qui les rendent animés ». [Cahier des charges « Le Jardin des Deux Rives-Zweiufergarten & Landesgartenschau 2004-Festival de l'art du paysage 2004, Etat des lieux et programme d'aménagement, tome 3, août 1998].

1.3 Les intentions des concepteurs quant à la création d'un nouvel espace public de plein air : quelles vocations du Jardin des Deux Rives ?

Au-delà du rôle attribué au Jardin des Deux Rives dans les projets d'urbanisme de Strasbourg et de Kehl, il semble intéressant pour répondre à notre problématique, de dégager les intentions associées au projet à l'échelle de l'aménagement.

a) Le Jardin des Deux Rives comme concrétisation de l'amitié franco-allemande

Le Jardin des Deux Rives est un projet qui se veut refléter l'amitié franco-allemande. Tel qu'il est dépeint dans les déclaratifs politiques, le Jardin des Deux Rives, en tant que premier parc public transfrontalier entre la France et l'Allemagne, traduit la réconciliation franco-allemande. Il vient se substituer à un « *glacis militaire* », où s'élevaient des bunkers il y a encore quelques décennies, pour devenir « *une aire de paix* » [R. Grossmann, entretien du 12/04/2010]. Il doit également fournir un symbole ostentatoire de la coopération franco-allemande, faisant fi d'une frontière physique, culturelle et politique de vingt siècles : « *sa vocation à l'origine est de faire un « tout » et de montrer qu'il y a là un ensemble paysager qui unit Kehl et Strasbourg, par la passerelle de manière formelle, et par des aménagements* » [R. Grossmann, entretien du 12/04/2010].

Outre sa portée dans les représentations⁷, le Jardin des Deux Rives doit trouver d'après le concepteur d'origine une valeur plus concrète, qui naît de l'usage du lieu : « *ce jardin sera un lieu de rencontre, un lieu où l'on pourra prendre le temps de découvrir l'autre, de penser "et l'autre et soi-même"* » [Krieger, Michel. *Le Jardin des Deux Rives, la genèse du projet transfrontalier entre Kehl et Strasbourg*. Bischheim, 2004.] L'altruisme est donc au cœur des intentions de Michel Krieger quant à la vocation à donner à ce jardin et suppose l'émergence d'interactions entre usagers provenant de part et d'autre du Rhin. Répondant à l'hypothèse de Fredrik Barth, faisant de la frontière l'élément clé de la distinction des groupes ethniques, Michel Krieger voit dans la Passerelle des Deux Rives, qui franchit le fleuve-frontière, un « *lieu de mélange des nationalités, où l'on ne sait plus qui est allemand, qui est français* » [M. Krieger, entretien du 19/04/2010] et où déambulent des promeneurs qu'il imagine portés par la même envie : profiter d'un paysage unique qui se compose autour du fleuve. Le Jardin

⁷ Consulter pour plus d'informations le PFE de Léa Brozat : Quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants ? - Le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg (Fr) et Kehl (All).

des Deux Rives en tant qu'aménagement transrhénan est donc pensé comme moyen de sensibiliser les usagers à un fleuve qui n'est non plus frontière-coupeure mais devient frontière-couture. Le site prend alors valeur de support aux interactions.

b) Une vocation festive affirmée

Le jardin, dans sa conception, doit répondre simultanément à une autre exigence, celle d'accueillir un public nombreux. *«C'est une révolution exceptionnelle: faire du Rhin qui, depuis si longtemps, a représenté la séparation entre deux peuples, entre deux territoires, ce qu'il peut aussi bien être : un espace de rencontre, d'échange et de lien, de communion, en même temps qu'un espace festif»* [Michel Krieger, 2004].

Conformément à ce qui est exprimé au lancement du concours d'idées, le Jardin des Deux Rives se veut être un lieu de fête, complétant les espaces verts de Strasbourg qui occupent plutôt une fonction d'agrément et de repos. En effet, les rives du Rhin bénéficient d'atouts majeurs : la rive française, d'une surface de 56 hectares, est adaptée à l'accueil d'un public large ; elle ne jouxte de plus aucune habitation, des manifestations sonores peuvent y être organisées. Des infrastructures d'accueil du public pouvant être associées aux événements sont à disposition sur place : deux auberges de jeunesse, une maison des jeunes, un chapiteau, un boulodrome, un centre équestre, un restaurant. Un vaste parking est aménagé sur la rive française.

Le programme d'aménagement préconise en 1998 une animation au quotidien de l'ensemble des sites, par exemple autour des jardins familiaux ou d'itinéraires pédagogiques afin de favoriser l'intégration par le public des aménagements réalisés. Pourtant, les jardins familiaux ont été ôtés du périmètre du jardin pour être aménagés plus loin et les itinéraires pédagogiques semblent avoir été abandonnés. Le programme d'aménagement prévoit par ailleurs la mise en place d'espaces polyvalents pour permettre l'installation d'événements éphémères ludiques, festifs ou d'expositions artistiques.

Dès son ouverture, le lieu affirme cette fonctionnalité puisqu'il accueille la Landesgartenschau ou Festival des Deux Rives, d'avril à octobre 2004. Cet événement allait de pair avec le jardin : l'un ne pouvait exister sans l'autre. En effet, sans la manifestation, Kehl ne recevait pas les subventions du Land Baden-Württemberg nécessaires à la création du site, et sans le jardin commun, Kehl n'aurait pas été lauréate pour accueillir la Landesgartenschau.

1.4 De la réflexion à la réalisation : les éléments de composition du Jardin des Deux Rives

En 1999, l'équipe composée du paysagiste Rüdiger Brosk et du bureau d'architecture Agirbas/Wienstroer est proclamée lauréate du concours par un jury franco-allemand. Leur conception, le Parc du temps, décrit un cercle de 4 km, une promenade d'environ une heure sur le cadran d'une montre. Une passerelle située au sud du site permet de relier les deux rives et de clore la « boucle » amorcée par le Pont de l'Europe. En 2001, la nouvelle municipalité de Strasbourg⁸ décide de modifier le projet, notamment en déplaçant la passerelle vers le nord, sans quoi elle ne ferait l'objet que d'une fréquentation restreinte. Fabienne Keller déclare en effet explicitement que le motif de ce déplacement tient à la connexion de la passerelle avec la rue qui mène au centre-ville de Kehl, puisque *« le but principal des Strasbourgeois qui vont à Kehl,*

⁸ Fabienne Keller est élue maire de Strasbourg, Robert Grossmann devient président de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

c'est de faire leurs courses » [F. Keller, entretien du 09/04/2010] ; l'aspect pratique de la passerelle vient donc compléter son rôle d'agrément. L'architecte-paysagiste retravaille ses idées et un nouveau plan est proposé, correspondant cette fois aux attentes des nouveaux élus. Un concours est également lancé pour déterminer l'architecte en charge de la future passerelle cycliste et piétonne. L'architecte Marc Mimram est retenu en mars 2000. La maîtrise d'ouvrage du jardin est détenue par la ville de Strasbourg et la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) tandis que la ville de Kehl porte la maîtrise d'ouvrage de la passerelle. Les travaux d'aménagement du Jardin des Deux Rives débutent en novembre 2002, suivis en février 2003 par le chantier de la passerelle. L'ensemble est inauguré à l'occasion de l'ouverture de la Landesgartenschau le 23 avril 2004.

a) Deux rives complémentaires...

D'après le responsable de l'entretien du Jardin des Deux Rives, une différence culturelle semble régir le sens attribué au terme de « jardin » de part et d'autre du Rhin : en France, le jardin apparaît comme un espace public plutôt horticole, à vocation esthétique et donc très entretenu. En Allemagne, le paysage est ancré dans les mœurs et le jardin public correspond à un espace plus naturel, plus sobre. L'atout principal du Jardin des Deux Rives repose sur cette complémentarité des aménagements : la rive française semble plus « travaillée », et compte plus de cheminements, de massifs fleuris et d'éléments artistiques que la rive allemande. Le souhait de cette dualité est confirmée par la responsable de la coopération transfrontalière de Kehl : « *la volonté n'a jamais été de créer un jardin identique des deux côtés du Rhin, il vit des différences* » [A. Lipowsky, entretien du 09/04/2010]. Selon cette dernière et d'autres acteurs du projet, cette caractéristique confère au jardin un attrait à exploiter, facteur d'une fréquentation grandissante. Pour conforter ces différences et dans un souci de simplicité, chaque rive est entretenue par la municipalité à laquelle elle se rattache, bien que des rencontres des services d'entretien autour d'« échanges de bonne pratique » se déroulent au rythme d'environ dix par an.

Le Jardin des Deux Rives se compose de deux parties: la rive ouest, strasbourgeoise et la rive est, kehloise. La surface du jardin totalise 56 hectares, 34 sur la rive française, 22 sur la rive allemande. Il surmonte le Rhin et est en cela physiquement transfrontalier. La description qui suit est complétée d'une carte présentant toutes les aménités présentes au Jardin des Deux Rives. Cette carte se trouve sur les pages suivantes.

La rive allemande

La promenade qui longe le Rhin sur la rive de Kehl, dont il sera question plus loin, existait déjà avant 2004. Le paysagiste a souhaité la relier au bras du vieux Rhin, l'Altrhein, et à d'autres espaces verts de Kehl, lui conférant une forme circulaire, le thème de sa conception. Elle a été complétée à l'occasion de la Landesgartenschau d'aménités ludiques ou esthétiques permanentes. Nous considérerons par la suite que le Jardin des Deux Rives sur la rive allemande correspond uniquement à la largeur comprise entre la promenade du Rhin et la digue, qui sépare l'espace vert du quartier résidentiel attenant, ainsi que de la place récréative. La raison en est que le reste des aménagements s'en détache nettement et n'est pas autant fréquenté que cette dernière partie. Les aménagements sur cette rive sont les suivants :

Les terrasses et la Villa Schmidt

Les terrasses sur le Rhin constituent, avec le passage du pont de l'Europe, une nouvelle entrée de ville et une ouverture sur le Rhin. Trois terrasses reliées par des escaliers et un chemin adapté aux handicapés composent le portail d'entrée dans le centre ville. La villa Schmidt d'architecture néoclassique, construite à la veille de la Première guerre mondiale, est aujourd'hui un restaurant. Elle avait servi de lieu d'expositions sur l'histoire de la ville et du Rhin pendant le Festival des Deux Rives.

La promenade sur le Rhin

De la villa Schmidt jusqu'à la rue de la piscine au sud s'étend la promenade, longue d'un km et large d'environ 90m. Elle est caractérisée par des surfaces de pelouse et un peuplement forestier d'un âge respectable. En plus de donner accès sur la Grossherzog-Friedrich Strasse, la rue qui mène au centre-ville de Kehl, la promenade s'ouvre sur 3 autres percées. Au sud elle mène notamment vers la place très fréquentée des jeux pour enfants.



Photo 2: la promenade sur le Rhin de la rive allemande du Jardin des Deux Rives (Source : J. Levelu)

L'aire de jeux pour enfants au Sud

Cette place est l'épine dorsale du paysage. Elle est organisée autour d'un « ruban d'eau », qui relie le vieux Rhin au Rhin. Elle conduit à des équipements fixes, tels qu'une brasserie, une auberge de jeunesse, une maison des jeunes, un skate parc, un terrain de beach-volley, des cabanes dans les arbres, une piscine. Ces aménités fournissent un paysage ludique destiné en particulier aux jeunes.



Photo 3 : vue de l'aire récréative de la rive kehlaise du Jardin des Deux Rives, traversée par le « ruban d'eau ». (Source: J. Levelu)

La tour

Haute de 44 m, elle s'élève depuis 2003 au sud du vieux Rhin. Elle offre une vue sur la forêt noire et sur les Vosges et relie les deux rives par le regard.

La rive française

La rive française comportait elle aussi sur un tiers de sa surface actuelle un espace vert, le Parc du Rhin, mais celui-ci souffrait d'une perception négative de la part des Strasbourgeois. Deux rangs de peupliers, qui séparaient le fleuve de la surface verte, ont été abattus pour ouvrir le parc sur la rive allemande. La rive française s'organise autour d'éléments majeurs de composition, rappelant ceux de la rive allemande, mais toutefois différents :

La Promenade sur le Rhin

2 chemins préexistants de plus d'un kilomètre de long ont été aménagés, parallèlement au Rhin : un pour les piétons, un autre plus large avec un revêtement adapté pour les cyclistes et les skaters. Cette promenade offre une vision sur le fleuve. Elle est connectée à des chemins qui serpentent à travers de larges surfaces de pelouse, ornées de bouquets d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et de massifs de fleurs.

Le mur d'eau

Le mur d'eau en forme de demi-cercle reflète le bras du vieux Rhin de la rive allemande ; Il a une longueur de 250m et une hauteur qui varie entre 2 et 5 mètres. L'été, il est animé par des jets d'eau. Le chemin aménagé sur le mur d'eau mène au point le plus haut du jardin et offre au visiteur la possibilité d'avoir une vue panoramique des lieux.

Les jardins éphémères

Spécialités de la rive française, ces sept jardins consistent en des massifs végétaux de forme ovale, renouvelés chaque année selon une thématique définie, d'où leur nom. A composantes ludique, esthétique ou pédagogique, ils naissent de l'imagination de particuliers ou de professionnels, qui soumettent leurs idées de création lors d'un appel à projets organisé par la ville de Strasbourg.

Des équipements ludiques

Aux deux extrémités du circuit se trouvent des équipements ludiques pour enfants : des portiques, des balançoires, etc. Ceux situés au nord du jardin sont destinés à un public plus jeune que ceux du sud.



Photo 4 : Les équipements ludiques du sud de la rive strasbourgeoise du Jardin des Deux Rives. (Source : J. Levelu)

Par ailleurs, des infrastructures préexistantes ont été maintenues en 2004 : il s'agit de l'hôtel (mais celui-ci vient d'être démoli), de l'auberge de jeunesse, du manège et du boulodrome. Un chapiteau accueille également une association de cirque « Graines de cirque ». Ces équipements devaient s'intégrer au parc de façon symbiotique, c'est-à-dire que les bénéfices du nouvel aménagement devaient être mutuels.

L'idée directrice du Jardin des Deux Rives est de créer un parc transfrontalier attrayant sur les berges du Rhin. Différents niveaux d'utilisation, de contenu et d'espaces, étroitement imbriqués entre eux, sont réalisés, exploitant les potentiels de chaque rive. Le Jardin des Deux Rives se veut un ensemble harmonieux, un « tout » [L. Tissier, entretien du 19/04/2010], qui fait jouer la complémentarité des deux côtés, tout en réalisant un enchaînement parfait des rives. L'étude s'attachera à vérifier le retentissement de cette complémentarité sur l'attrait qu'elle exerce auprès des usagers des deux rives.

b) ...réunies par des liens visuels et physiques

Le Jardin des Deux Rives s'organise autour de trois axes transfrontaliers qui relient visuellement le parc au dessus du fleuve. Chaque axe a une symbolique visuelle et un thème propre.

Ces trois thématiques sont, du nord au sud :

- L'axe « communication » consiste en une vaste promenade rappelant la vocation européenne de la ville.
- L'axe « mouvement » est traité sur la rive française sous formes de vagues végétalisées et est prolongé par la passerelle. Il relie physiquement les deux rives par une passerelle double, longue de 390 mètres, accessible aux piétons et

cyclistes. La Passerelle des Deux Rives est le premier ouvrage destiné aux piétons et aux cyclistes franchissant le Rhin.

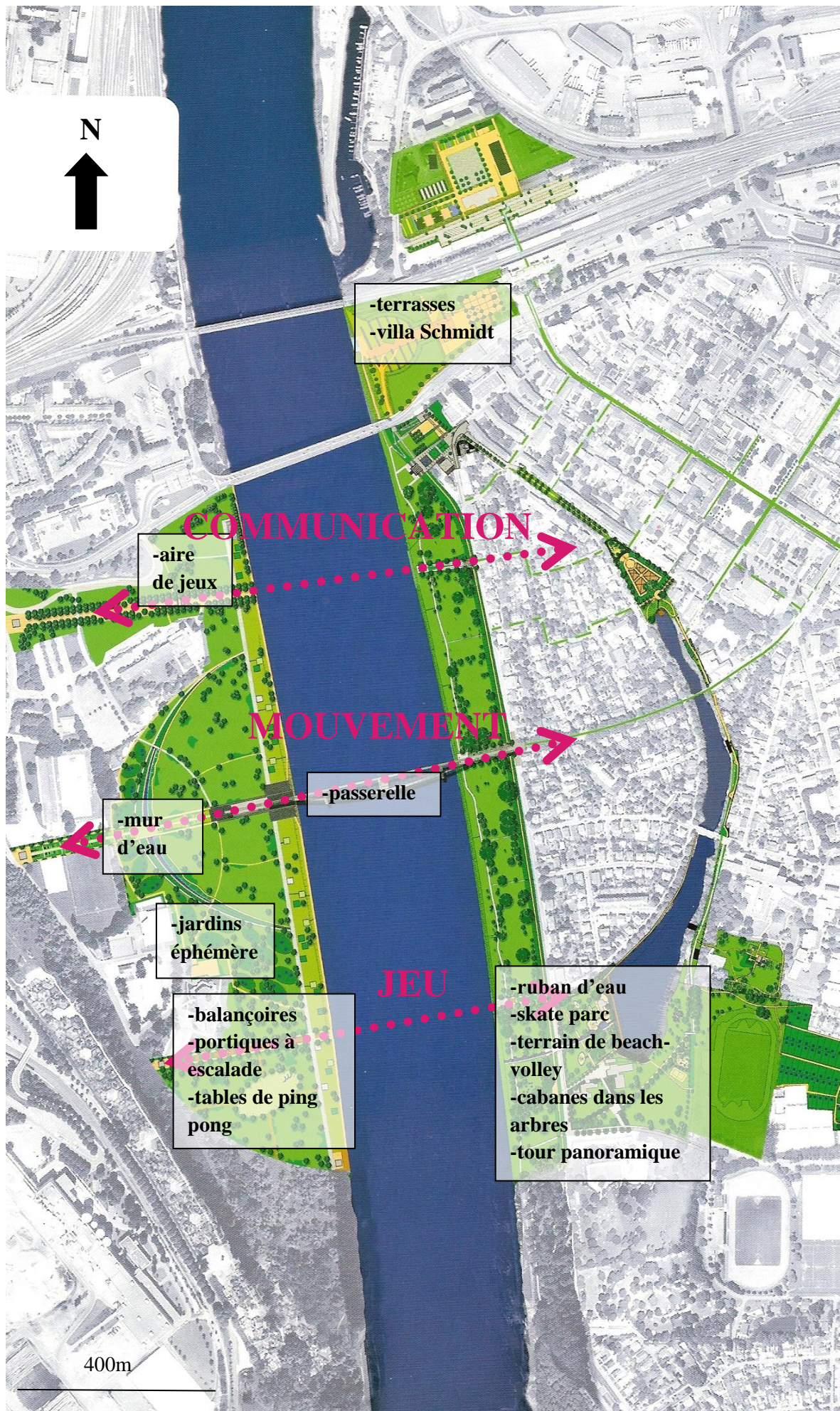


Photo 5: la Passerelle des Deux Rives.
(Source : J. Levelu)

- L'axe « jeu » offre des équipements ludiques, différents de ceux situés sur la rive allemande.

Outre les possibilités de promenade dans des espaces très ouverts longeant le fleuve, le Jardin des Deux Rives est agrémenté sur chacune des rives par des œuvres d'art contemporaines, conçues spécialement pour le lieu.

Selon leur fonctionnalité, on peut imaginer que les secteurs du jardin n'auront pas le même pouvoir attractif, et donc pas la même propension à générer une coprésence des usagers. Par exemple, le secteur des balançoires, où les parents attendent leurs enfants, réunit et immobilise probablement davantage de personnes que les terrasses, qui n'offre pas de points d'attrait sujets à une pause.



Carte 6: les éléments de composition du Jardin des Deux Rives (Réalisation: J. Levelu ; Source : Annette, Lipowski. Kehl und die Gartenschau, eine Stadt verändert sich. Kehl, 2005)

Le Jardin des Deux Rives se situe à 4 km du centre ville de Strasbourg, à vol d'oiseau, et à 500 mètres de celui de Kehl. Un unique parking sur la rive française permet d'accéder au Jardin en voiture. Sur la rive allemande, les rues du quartier de l'Insel offrent des places de parking. Trois arrêts d'une ligne de bus strasbourgeoise, la ligne 21, se trouvent à proximité du jardin, mais exclusivement dans sa partie nord, un en France, deux en Allemagne.

Une grosse différence tient aussi à la répartition de population autour du Jardin. Tandis que sur la rive allemande, le Rhin borde un quartier résidentiel sur toute la longueur du jardin, on ne trouve à proximité du jardin côté français qu'un seul quartier d'habitat, celui du Port du Rhin.

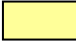
Si, en se fiant au nombre d'habitants (270 000 à Strasbourg, 34 000 à Kehl), nous pouvons présager d'une fréquentation supérieure des Strasbourgeois, la proximité de Kehl confère un avantage certain aux Kehlois. L'enquête de terrain permettra d'apporter des éléments de réponse à cette question.

La carte suivante localise les installations fixes, les arrêts de bus et les parkings situés à proximité du Jardin des Deux Rives.

Légende

B Arrêt de bus

P Parking

 Habitat
(PdR = Port du Rhin)

Installations fixes :



AJ = Auberge de jeunesse

B = Boulodrome

Br = Brasserie

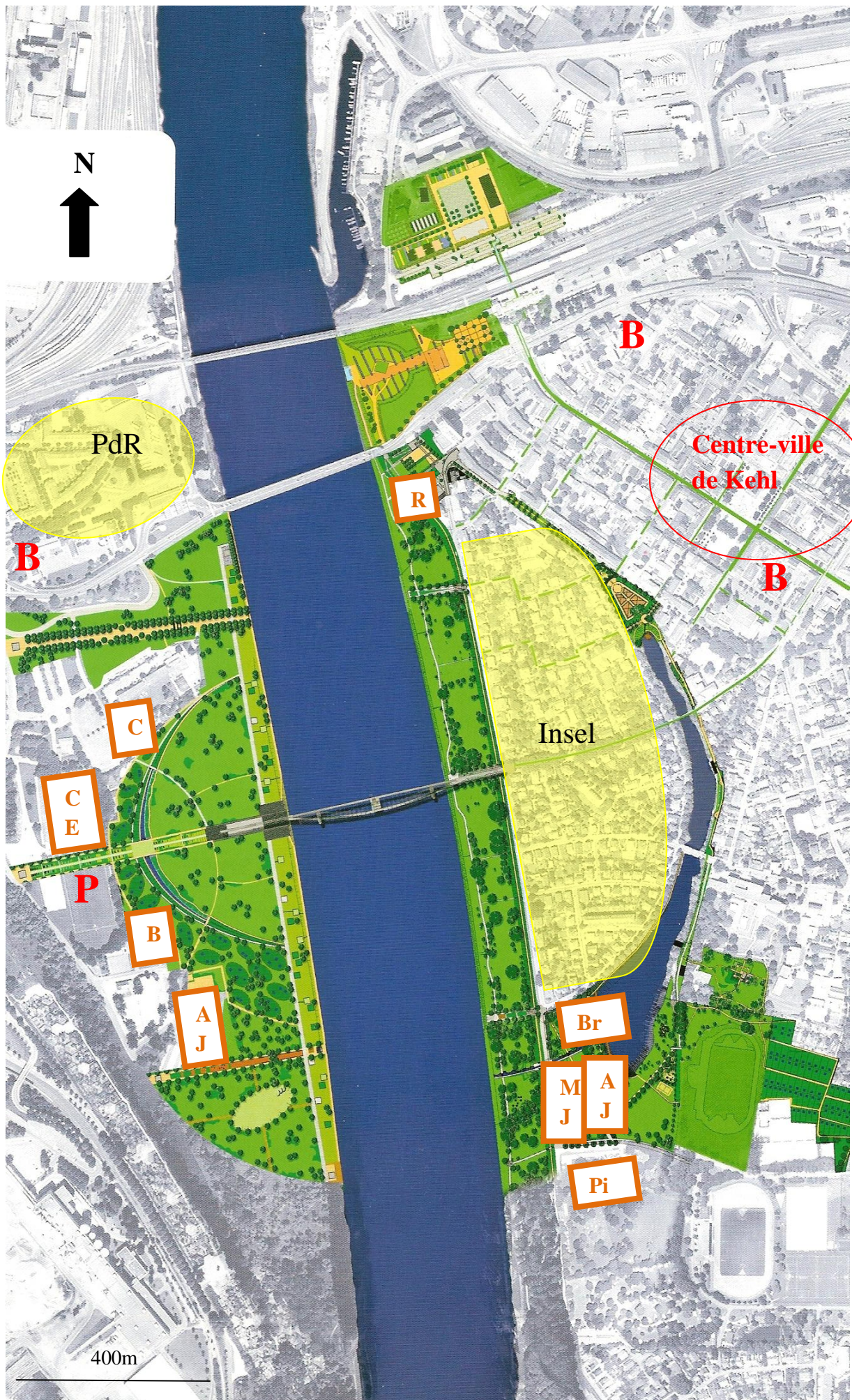
CE = Centre équestre

Ci = Cirque

MJ = Maison des jeunes

Pi = Piscine

R = Restaurant



Carte 7 : Le Jardin des Deux Rives dans son environnement immédiat : les équipements et les points d'accessibilité. (Réalisation : J. Levelu ; Source : Annette, Lipowski. Kehl und die Gartenschau, eine Stadt verändert sich. Kehl, 2005)

2 Le Jardin et la Passerelle des Deux Rives : une mise en contact physique des usagers français et allemands, source d'interactions ?

a) Un jardin public, créateur de lien social ?

Le Jardin des Deux Rives est affiché comme le lieu de rencontre par excellence de deux populations qui se sont longtemps tourné le dos. Aujourd'hui regroupées dans une agglomération transfrontalière, les villes de Strasbourg et de Kehl affirment leur volonté de coopérer. A cette étape de l'étude, réitérons la problématique :

➤ Quel est le lien entre le Jardin des Deux Rives et les interactions entre Français et Allemands ?

Avant de répondre précisément à cette problématique, il convient d'établir des hypothèses, qui seront confirmées ou infirmées par la suite.

En sa qualité d'espace public, le jardin, à condition d'être fréquenté, implique la mise en présence de ses usagers, en l'occurrence d'usagers provenant de deux pays différents. Ce rapprochement physique, en comparaison à une relation à distance, induit une probabilité de contact non nulle. En tant qu'espace de détente et de distraction, le lieu suppose que ses visiteurs, prennent le temps de s'y promener en n'étant soumis à aucune contrainte. Par conséquent, ils sont probablement plus disposés à la perception de leur environnement que lorsqu'ils se trouvent dans le cadre professionnel par exemple. Par ailleurs, en choisissant de se rendre au jardin, les usagers semblent chercher, même de manière inconsciente, le lien social, sans quoi ils opteraient plutôt pour la visite d'un lieu désert. Ces réflexions conduisent à émettre l'hypothèse suivante : le Jardin des Deux Rives, comme tout autre jardin public, concourrait à la création d'interactions entre usagers, autrement dit contribuerait à la rencontre des usagers français et des usagers allemands. Bien que les Français et les Allemands peuvent se rencontrer ailleurs à Kehl ou à Strasbourg, la vocation du Jardin des Deux Rives semble favoriser les échanges transfrontaliers, d'où l'hypothèse qui fait l'objet du titre de cette deuxième partie : le Jardin et la Passerelle des Deux Rives constituerait un lieu privilégié d'interactions entre usagers des deux rives.

b) Un aménagement culturellement dual, générateur d'interactions positives ?

Dans cette mesure, en considérant la caractéristique transfrontalière de l'aménagement public étudié, une problématique secondaire serait :

➤ Quelle est la nature des interactions observées au Jardin des Deux Rives ?

Plusieurs motivations peuvent encourager la fréquentation d'un tel espace. Est-ce la curiosité qui pousse les usagers sur l'autre rive ? L'envie d'approcher une autre culture ? Est-ce la recherche d'un différentiel de prix ? La nécessité de se rendre de l'autre côté du Rhin ? Ou encore la volonté de profiter d'un point de vue exceptionnel sur le fleuve ?

Le choix est fait dans cette étude de considérer que la diversité fait la richesse. Aussi le caractère transfrontalier, donc bi-culturel du Jardin des Deux Rives, lui confère une valeur ajoutée en comparaison avec un espace public non traversé par une frontière nationale. Le côtoiement d'une autre culture peut dans cette mesure constituer un facteur de franchissement de la frontière. La connaissance des particularités de cette culture et l'établissement de points de comparaison avec notre culture pourraient effectivement expliquer un certain enthousiasme à son contact. Edward T. Hall, anthropologue américain, décrypte les ressorts de l'intérêt pour une autre culture : « *La raison fondamentale qui pousse un homme à se pencher sur une culture étrangère, c'est d'acquérir une meilleure connaissance de sa propre culture* » [Le langage silencieux, 1984.] Se soumettre ainsi à la différence et au contraste serait un moyen d'en apprendre plus sur soi-même.

La nature des interactions relevées au Jardin des Deux Rives tiendraient donc à la raison même qui pousse l'utilisateur à se rendre au jardin, qu'elle soit consciente ou inconsciente. Si celui-ci cherche calme et repos, son comportement se traduira probablement par un évitement de la rencontre et n'induera pas d'interactions ; au contraire, si l'utilisateur cherche le divertissement sur l'un des aménagements ludiques par exemple, il sera plus enclin à rentrer en contact avec autrui parce que cela participe du divertissement. Somme toute, le facteur de la langue pourrait restreindre les possibilités d'interactions entre Français et Allemands.

Quelque soit la raison qui guide l'utilisateur au Jardin des Deux Rives, l'hypothèse secondaire est de considérer les interactions entre usagers français et allemands positives, c'est-à-dire créant un rapprochement, une compréhension mutuelle, à la base de la coopération.

c) Des usages en accord avec les intentions des concepteurs ?

La confrontation des résultats de terrain avec les pratiques attendues au Jardin des Deux Rives, exprimées dans le discours des acteurs du projet, appelle une problématique secondaire supplémentaire :

➤ Quelle corrélation, quel décalage entre intentions des aménageurs et pratiques des usagers sur le terrain ?

Celle-ci permettra de confirmer ou non que le jardin, à travers sa réalisation, remplit les fonctions souhaitées de lieu vivant, propice aux échanges entre usagers des deux rives et support d'évènements festifs. Elle révélera peut-être également des usages non voulus lors de la conception de l'aménagement.

3 L'interaction sociale: définitions théorique et pratique

Afin de déceler des interactions sociales au Jardin des Deux Rives, il convient en premier lieu de définir la forme et le contenu de celles-ci.

3.1 L'interaction sociale au sens des sociologues

Erving Goffman, sociologue américain, définit l'interaction comme l'« *influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en*

présence physique immédiate les uns des autres » [Erving Goffman, Les rites d'interaction, 1967].

Elles peuvent être positives : on fait entrer dans cette catégorie la coopération, la participation, l'adaptation, l'intégration etc. ; négatives : c'est le cas du conflit, de la lutte, de la rivalité, de la ségrégation, de la discrimination, de l'insulte etc. ; il existe aussi des interactions ambivalentes, du ressort de la compétition ou de la concurrence. A partir de cette définition, nous tenterons de détailler quelles sont les conditions et les critères relatifs à une interaction.

a) La présence physique, condition première de l'interaction

Cette condition est essentielle pour notre étude. L'interaction appartient à « cette classe d'évènements qui ont lieu lors d'une présence conjointe et en vertu de cette présence conjointe » [E. Goffman in E. Marc et D. Picard, 1974]. C'est en cela que l'interaction se distingue de la relation ou du lien, qui peuvent s'entretenir entre deux individus à distance l'un de l'autre.

b) La réciprocité, à l'origine du processus d'interaction circulaire

L'influence réciproque dont parle Goffman peut être décryptée selon un schéma circulaire de communication, faisant intervenir deux individus qui se répondent. Sans réciprocité, on est dans un schéma de communication classique, où l'intervention peut être unilatérale.

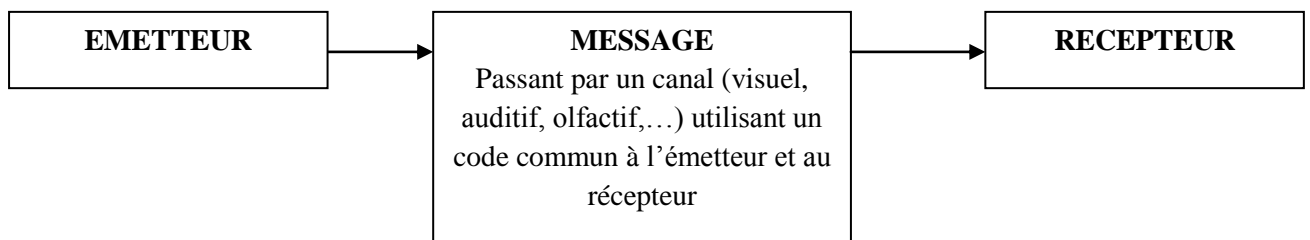


Schéma 2 : Schéma de communication simplifié (Source: Roman Jakobson ; 1963)

Expliquons les termes employés dans le schéma ci-dessus :

EMETTEUR : prend l'initiative de la communication.

MESSAGE : ensemble de signes, plus ou moins clairs, qu'envoie l'émetteur au récepteur.

RECEPTEUR : reçoit le message et peut devenir émetteur à son tour. Dans ce cas, l'échange est réciproque : il y a interaction.

CANAL : voie de transmission du message. Il se décline selon le sens mobilisé :

Canal visuel : dessins, images fixes ou animées, écriture...

- Canal sonore ou auditif : parole, musique, bruit...

- Canal olfactif : odeurs, parfums,...

- Canal tactile : pressions, choc, effleurements (ex : se serrer la main)...

CODE : ensemble de signaux et de règles de combinaison de ces signaux, que l'émetteur et le récepteur doivent avoir le plus possible en commun pour communiquer efficacement. En effet, les signaux émis doivent être clairement perceptibles et

interprétables, univoques, rigoureusement codifiés et redondants. Ils relèvent d'une communication verbale ou corporelle.

Le code du langage régit les communications orales et fait appel à un instrument propre à une culture : la langue. Or, la coprésence d'individus de deux nationalités, donc de deux langues différentes, pourrait inhiber l'interaction. Cette hypothèse sera testée sur le terrain d'étude. Somme toute, excepté une divergence par la langue, les cultures française et allemande semblent relativement proches, dans le champ communicationnel, puisqu'elles se rejoignent sur des signaux communs (poignée de main pour dire bonjour, hochement de tête pour acquiescer etc...).

Si le récepteur émet un message en réponse, il devient alors émetteur à son tour, et l'interaction commence, comme présenté au moyen du schéma ci-dessous. Il n'y a plus un émetteur et un récepteur mais deux interactants. C'est la « réciprocité, la conduite en retour, qui donne aux conduites à l'égard d'autrui leur caractère d'interaction » [G. de Montmollin in E. Marc et D. Picard, 1977]. Il suffit pourtant qu'un seul des deux individus stoppe le processus pour que l'interaction cesse.

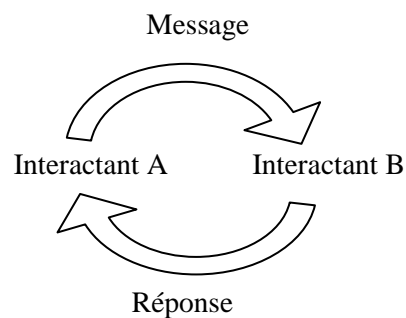


Schéma 3 : Schéma théorique d'une interaction (Réalisation : J. Levelu ; Source : J. Maisonneuve, 1958)

Une interaction se « jouant » à deux exclusivement, on considérera que les relations de communication existant dans un groupe se décomposent en une multitude d'interactions par paire.

c) L'interaction, un processus qui influence les interactants

On peut élargir la définition de l'interaction en ne parlant non plus de message, qui implique un envoi codé conscient et dirigé d'un interactant à l'autre, mais d'unité d'action : « *L'interaction a lieu lorsqu'une unité d'action produite par un sujet A agit comme stimulus d'une unité réponse chez un autre sujet B et vice versa* » [Jacques Maisonneuve, 1958]

Les unités d'action ou unités réponse correspondent à des signaux émis entre les interactants. Ils peuvent être de nature différente ; pour E. Marc et D. Picard, il peut s'agir d'une intervention verbale, conformément au schéma de communication, mais aussi d'une attitude, d'une expression significative ou d'une action dès lors que celles-ci provoquent une action en réponse, qui retentit sur l'initiateur en influençant son comportement. Mais pour être compris, ces signaux doivent faire appel à un même code, comme défini plus haut.

La simple perception d'une personne n'est pas en soi un fait d'interaction. Mais l'interaction n'exige pas non plus la mise en place d'un dialogue. Dans la mesure où la perception du sujet percevant par le sujet perçu est modifiée par l'attente d'une réciprocité, il y a interaction sociale. De même, dès lors que le sujet perçu amène le sujet percevant à modifier son apparence, ses attitudes, ses paroles, ses conduites, c'est-

à-dire les indices qui servent de base aux jugements du percevant, ce qui transforme la perception du percevant par le perçu, on est en présence d'une interaction sociale. [E. Marc et D. Picard].

Cependant, repérer et interpréter tout changement d'attitude relève de la psychologie et suppose une bonne connaissance de l'individu étudié ainsi qu'une observation stricte et rigoureuse de celui-ci. En pratique, respecter une telle méthode s'avère impossible et l'analyse d'un tel niveau de détail serait en outre inutile pour notre étude. L'attention sera concentrée sur les pratiques des usagers et, à une échelle plus précise, sur des événements percevables par une observation distanciée, tels que des manifestations vocales, gestuelles, comportementales entre usagers.

L'interaction sociale ne se réduit pas aux échanges immédiats entre interlocuteurs. Elle fait intervenir le contexte dans lequel elle s'inscrit.

d) Le cadre spatio temporel de l'interaction

L'espace et le temps entretiennent des rapports étroits car « les événements qui se déroulent dans le tps socio-historique st toujours localisés, et ce non seulement dans l'espace physique, géographique ou écologique, mais aussi dans l'espace social spécifique qui renferme les précédents » [Filipcova, 1986, in E. Marc et D. Picard].

Un usage significatif de l'espace

Le rôle de l'espace comme élément de l'interaction relève de la proxémie, terme créé par E.T.Hall qui désigne « l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique » [Hall, in E. Marc et D. Picard, 1971].

Selon l'anthropologue américain, les relations entre l'espace et la communication peuvent être saisies à deux niveaux : celui de la distance qui sépare les interactants et celui de leur position et de leur disposition respective dans le champ spatial. Ces critères ne sont pas anodins et pourraient être révélateurs de l'influence que produit le côtoiement d'un usager sur un autre, compte tenu des différences culturelles. Les événements spatiaux sont parfois plus importants que le discours dans l'interaction. Par exemple, un changement de distance entre deux individus en interaction participe du processus de communication, traduisant une gêne s'il s'agit d'un éloignement, une complicité dans le cas d'un rapprochement [E. T. Hall, *Le langage silencieux*, 1984]. L'étude de l'influence du cadre spatial sur les interactions produites est d'autant plus intéressante que l'aménagement considéré est transfrontalier, c'est à dire juxtaposant deux cultures. Dans la mesure du possible, il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure l'usage de cet espace diffère selon que l'usager est français ou allemand.

Une attention particulière sera donc portée sur le comportement dans l'espace des usagers du terrain d'étude, premièrement vis-à-vis de leur attitude face à autrui et deuxièmement dans leur manière d'investir le lieu.

Un découpage temporel qui structure les pratiques

Selon E. Marc et D. Picard, l'individu ne peut percevoir le temps qu'à travers l'interprétation et le filtre des représentations collectives et de l'activité humaine et sociale. Cette représentation du temps marque profondément ses occupations, ses rythmes journaliers, son devenir et sa conception de la vie. Elle varie profondément selon les époques, les civilisations et les groupes sociaux et est fortement imprégnée de notions culturelles et affectives. C'est pourquoi le type d'usage qui est fait du terrain

d'étude en fonction des « moments » de la journée devra être rigoureusement observé, afin de comprendre en quoi ce découpage temporel des pratiques de l'aménagement peut influencer sur la nature des interactions, si elles existent.

Le temps de l'interaction sociale ne porte pas seulement la marque des différentes cultures ; il varie aussi à l'intérieur de chaque société selon les classes, les groupes, les âges, les sexes et les milieux de vie. Cette différenciation justifie les questions posées dans la rubrique « profil du questionné » du questionnaire préparé pour la phase de terrain (cf. annexes 3 et 4).

Le cadre spatio temporel n'est donc pas un simple environnement, sorte de toile de fond dont les effets seraient relativement neutres. Structuré par la culture, il influencerait sur les interactions sociales.

3.2 L'interaction à l'échelle de l'observation au Jardin des Deux Rives : une définition élargie

Force est d'admettre que l'interaction telle qu'elle est définie par Erving Goffman, à savoir l'« *influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres* », est difficilement observable sur une surface de 56 hectares, si tant est qu'une vue d'ensemble du terrain étudié est souhaitée.

A cet effet, une définition aménagée de celle des sociologues, adaptée à l'échelle d'observation, c'est-à-dire moins restrictive, sera adoptée.

Nous entendons par interaction la perception de la coprésence des usagers d'une rive par les usagers de l'autre rive, c'est-à-dire telle qu'ils la décrivent, et le sens concret que cette perception recouvre dans leur pratique du jardin, c'est-à-dire telle qu'elle est observable. Un décalage, correspondant souvent à une emphase, peut exister entre le déclaratif et la réalité des pratiques. C'est pourquoi nous essaierons, au moyen des deux interrogations suivantes, de décrypter quel type d'interaction, telle qu'elle vient d'être définie, prennent naissance sur le terrain : sous quel angle les usagers rapportent-ils leur rapport aux usagers de la rive voisine ? Leur pratique réelle du Jardin des Deux Rives reflète-t-elle leur discours ?

Dans cette optique, l'étude de terrain se déclinera en plusieurs étapes. Dans un premier temps, elle confirmera ou non la coprésence des usagers de chacune des deux rives, condition nécessaire à la création d'interactions. Dans un deuxième temps, il sera prêté attention à l'usage qui est fait du jardin en même temps qu'un relevé des interactions potentiellement existantes sera effectué.

4 Test des hypothèses sur le terrain : la phase d'enquête au Jardin des Deux Rives

Revenons à la problématique de départ, le fil rouge de notre étude : il s'agit d'étudier dans quelle mesure le Jardin des Deux Rives contribue à la création d'interactions entre usagers provenant de la rive française et usagers provenant de la rive allemande, et de déterminer la nature de ces interactions. Afin d'alléger les redondances rédactionnelles, nous emploierons par la suite les gentilés « Français » ou « Strasbourgeois » en lieu et place d'« habitants de la rive française du Jardin des Deux

Rives » et « Allemands » ou « Kehlois » en lieu et place d'« habitants de la rive allemande du Jardin des Deux Rives ».

4.1 Différentes méthodes pour différentes thématiques interrogées

La phase de recherche sur le terrain a pour objet de valider ou d'invalider les hypothèses exprimées plus tôt dans l'exposé. Plusieurs méthodes sont à disposition dans le domaine des sciences sociales. Il convient, au vu des problématiques proposées, de justifier le recours aux outils choisis.

a) L'observation des comportements des usagers au Jardin des Deux Rives

Observer directement les pratiques sociales, en étant présent dans la situation où elles se développent permet de s'affranchir d'un maximum de biais qu'implique par exemple le recours à des techniques de recueillement des données. Cette méthode part du principe que « le réel se donne à voir ». Pour reprendre les termes d'Emile Durkheim, plus une activité est appréhendée « de l'extérieur » et meilleure est son objectivation [le métier de Sociologue, 1968].

L'observation directe

« L'empirisme de l'observation directe consiste en l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble circonscrit de faits, d'objets, de pratiques dans l'intention d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître ». Le point fort de cette méthode tient au fait que le recueil des faits est établi sans autre instrument que le chercheur lui-même, ce qui lui permet aussi, à posteriori, un regard réflexif sur sa démarche.

Avant d'interroger l'existence ou non d'interactions, il convient d'en extraire les conditions. Premièrement, et selon ce qui a été montré auparavant, une interaction peut s'engager lorsque des individus sont en présence physique les uns avec les autres. Dans l'absolu, cette condition n'est pas nécessairement remplie, les usagers pouvant choisir de rester sur l'une ou l'autre rive, sans franchir la frontière.

Une observation fine des pratiques du jardin sera donc menée dans une phase préliminaire et permettra de mettre en exergue le degré d'intensité ainsi que les facteurs de la coprésence des usagers de provenance différente.

Il est probable que les pratiques soient liées à la morphologie de l'espace, les usagers seront par exemple plus nombreux autour d'une attraction telle que la passerelle qu'en bordure de jardin dénuée d'attrait.

L'observation sur le terrain porte d'abord sur les pratiques sociales qui s'y déploient, qu'elles soient gestuelles ou verbales ; les pratiques d'un lieu correspondent à toutes les composantes d'une visite qui font l'objet d'un choix préalable de l'usager : Quand vient-on ? A quelle fréquence ? Que recherche-t-on ? Ces questions, bien que pouvant trouver réponse partiellement dans l'observation, demandent souvent à être complétées par des entretiens auprès des usagers.

L'usage se définit par la fonction concrète que l'on attribue au jardin en le pratiquant. Il peut s'agir d'activités de promenade, de divertissement, de repos etc. L'usage peut être perçu au travers de l'observation directe.

Cette première approche de l'enquête par observation permet d'étudier les pratiques des usagers en fonction du cadre spatio-temporel : quel sont les endroits les plus fréquentés du jardin ? A quels moments l'année, de la semaine, de la journée observe-t-on des pics de fréquentation ?

L'observation peut faire apparaître des corrélations entre pratiques et conditions extérieures au jardin, comme les conditions météorologiques, la tenue d'évènements culturels etc.

Elle peut également fournir un premier aperçu des différentiels de fréquentation : le jardin est-il visité plus fréquemment par les usagers d'une rive ? observe-t-on une fréquentation plus importante sur une rive ?

Enfin, une observation fine des activités qui se déroulent au jardin peut faire ressortir des situations de communication entre usagers, prouvant par la même occasion l'existence d'interactions.

L'observation participante

Cette technique consiste à prendre un rôle déjà existant dans la situation étudiée en même temps qu'on l'observe. Ceci permet d'éviter les risques de perturbation des résultats liée à la présence de l'enquêteur. Ainsi, les interactions peuvent être décelées in situ.

La rencontre avec l'association franco-allemande Garten//Jardin en tant que participant à la rencontre mensuelle sur la Passerelle des Deux Rives et la nuit passée à l'auberge de jeunesse en tant qu'adhérent entrent dans cette catégorie d'investigations.

b) Le questionnaire

Le questionnaire posé aux usagers du Jardin des Deux Rives complète l'observation. Il vise à corroborer les pratiques observées afin de répondre de manière plus précise aux questionnements soulevés ci-dessus, dans le paragraphe sur l'observation, et d'en déduire la contribution du lieu aux interactions entre usagers français et allemands. Ceux-ci sont organisés en trois parties. La partie « pratiques » s'attache à déterminer ce qui motive leur visite du jardin, et quelle en est leur appréciation. Elle permet de connaître également les modalités de leur arrivée. La partie « interactions » s'intéresse à la participation des usagers à des schémas d'interaction et vise à obtenir leurs ressentis vis-à-vis du côtoiement d'usagers de l'autre nationalité. Le dernier volet du questionnaire, « profil du questionné » permet à posteriori de regrouper les résultats selon les critères tels que le sexe, l'horizon socioprofessionnel, l'âge, le lieu d'habitation, l'origine afin d'esquisser des « profil-types », permettant d'établir une corrélation entre des critères liés au profil des usagers et leur pratique du jardin.

Plutôt qu'un outil rigoureux de collecte de données quantitatives, l'objectif du questionnaire est de sonder les usagers de façon qualitative sur leurs pratiques en leur posant des questions à la fois sur leurs manières de se conduire et sur le sens qu'ils donnent à leur conduite et à celles des autres usagers. Aussi, la volonté de recueillir des informations subjectives s'est traduite par le choix de poser des questions de fait et d'opinion ouvertes, susceptibles d'ouvrir sur une discussion. Les questions ouvertes,

contrairement aux questions fermées, permettent de plus des perspectives de codage beaucoup plus grandes, n'enfermant pas les réponses dans des « cases » pré faites.

27 questionnaires ont été posés : 18 à des usagers provenant de la rive française, 9 provenant de la rive allemande. L'échantillon de personnes interrogées n'est pas suffisamment important pour permettre une exploitation statistique des résultats, ce qui, comme expliqué, n'est pas l'objectif visé.

Ce questionnaire est consultable en versions française et allemande dans la partie annexe.

c) Les cartes de déambulations

A la suite du questionnaire, il est demandé aux usagers de tracer sur une carte du jardin leur trajet habituel. Ces cartes visent à mettre en évidence un usage différencié de l'espace. Elles font ressortir les aménagements plébiscités ou au contraire les lieux très peu fréquentés.

d) La distribution différentielle de ballons

Afin de confirmer un possible déséquilibre de flux entre les deux rives décelé lors de l'observation (les Français traversaient visiblement plus que les Allemands), un comptage des traversées de la passerelle dans les deux directions a été imaginé. Une contrainte majeure se posait cependant : comment distinguer les Allemands des Français ? La technique adoptée consiste alors à distribuer des ballons de couleurs différentes pour différencier les deux nationalités : des ballons oranges aux Allemands, des ballons jaunes aux Français. Le deuxième avantage de cette distribution est de pouvoir suivre, à distance grâce au code de couleur, les trajets et la répartition des usagers une fois la passerelle franchie.



Photo 6: Un reste de ballons oranges qui traduit une traversée moindre des habitants de la rive kehlaise. (Source : J. Levelu)

e) Entretiens avec les infrastructures d'accueil du public

Des entretiens avec les gérants des infrastructures ou équipements d'accueil des publics situés au Jardin des Deux Rives visent à prendre connaissance de l'existence ou non d'un mélange des nationalités dans ces lieux, afin de mettre en valeur leur degré de contribution aux interactions entre Français et Allemands. De plus, il est intéressant de savoir si ces établissements sont associés à l'organisation de manifestations

transfrontalières et dans quelle mesure leur activité répond ou non aux attentes de départ quant à l'usage du lieu.

f) Entretiens avec les acteurs du projet du Jardin des Deux Rives

La rencontre des élus, agents et techniciens ayant travaillé sur le projet du Jardin des Deux Rives entre 1998 et 2004 est le moyen de recueillir les intentions initiales du projet, en regard avec la situation actuelle du Jardin des Deux Rives. Le jardin en tant que lieu de rencontre est-il un succès ? Sa vocation festive est-elle avérée ? Le Jardin des Deux Rives est-il approprié des Strasbourgeois ? Est-il pratiqué par les habitants du Port du Rhin ? Ces entretiens sont aussi l'occasion d'évoquer l'avenir du Jardin des Deux Rives.

4.2 Bilan : quelles méthodes pour quels objectifs ?

Le tableau suivant résume les méthodes d'enquête employées en fonction des champs d'interrogation à compléter lors de la phase de recherche sur le terrain. La pratique des usagers recouvre les conduites observées et explicitées par les usagers eux-mêmes ; les ressorts des interactions correspondent aux raisons matérielles ou immatérielles qui expliquent l'existence et la nature des interactions relevées au jardin ; le champ « vocation du Jardin des Deux Rives » s'attache d'une part à dégager les intentions originelles des acteurs du projet, et d'autre part à déterminer dans quelle mesure ces intentions s'avèrent d'une part dans le discours des usagers du Jardin des Deux Rives et d'autre part dans celui des « professionnels » travaillant sur le site. Ce tableau met en cohérence les outils mobilisés avec les objectifs recherchés, à travers l'énonciation des problématiques.

Champs questionnés Méthodes d'enquête	Pratiques des usagers	Ressorts des interactions	Vocation du Jardin des Deux Rives
Observations des conduites	X	X	
Questionnaire aux usagers	X	X	X
Carte de déambulation	X		
Distribution des ballons	X		
Entretiens avec les infrastructures d'accueil du public	X	X	X
Entretiens avec les acteurs du projet			X

Problématiques :

Quel est le lien entre le Jardin des Deux Rives et les interactions entre Français et Allemands ?
Quelle est la nature des interactions observées ?

Quelle corrélation entre intentions des aménageurs et observations ?

Tableau 3 : Cohérence des méthodes choisies avec les problématiques de l'étude. (Réalisation : J. Levelu)

La recherche sur le terrain a lieu sur une période de deux semaines au mois d'avril, qui correspondent aux deux semaines de vacances scolaires de l'académie de Strasbourg. Un nombre supérieur d'enfants présents au jardin par rapport à la normale pouvant être supposé, cette circonstance peut induire un biais dans les résultats. Par ailleurs, l'hypothèse d'une fréquentation majorée au printemps et en été semble recevable ; de même que lorsque des évènements culturels se tiennent au Jardin des Deux Rives. Aussi, l'enquête de terrain demanderait à être poursuivie, si possible à des intervalles réguliers étalés sur une année, fournissant un aperçu des pratiques au fil des saisons et des manifestations culturelles, évitant ainsi une représentation évasive de la réalité.

**PARTIE 3: L'IMPACT DU
JARDIN ET DE LA PASSERELLE
DES DEUX RIVES SUR LES
INTERACTIONS ENTRE
USAGERS DES RIVES
FRANÇAISES ET ALLEMANDES**

Les résultats recueillis lors des investigations de terrain, grâce aux méthodes présentées en 2^{ème} partie, permettent d'apporter des réponses aux questionnements précédemment exprimés : quelles sont les pratiques réelles des usagers du Jardin des Deux Rives au quotidien ? Sont-elles favorables aux interactions ? Si ces dernières existent, de quelle nature sont-elles ? Cette 3^{ème} partie croise les résultats de l'enquête de terrain avec les hypothèses de la partie précédente afin de répondre précisément à la problématique : quel est le lien entre le Jardin des Deux Rives et les interactions entre usagers français et allemands ?

1 Un différentiel de flux lié à la morphologie du site

Premièrement, les résultats révèlent des différences de fréquentation d'une rive à l'autre. En effet, l'observation couplée à la distribution des ballons de couleurs différentes en fonction de la provenance des usagers, méthodes présentées dans la partie précédente, font ressortir un premier résultat : plus de Français que d'Allemands franchissent la passerelle, le dimanche après-midi.

1.1 Une fréquentation plus importante de la rive allemande

Les résultats de la distribution des ballons confirment les dires de certains acteurs du projet rencontrés : les Français semblent préférer la rive allemande à la rive française. « *Beaucoup de Français vont du côté allemand, certains Allemands vont du côté français* », déclare Jürgen Rauch, ancien chef du service urbanisme de Kehl. De manière plus générale, la rive allemande est plus appréciée. Les raisons de cet engouement pour la rive allemande semblent être liées à la morphologie et aux aménités de celle-ci, ainsi qu'à la proximité du centre-ville de Kehl, rendu attractif par le différentiel de prix opéré par la frontière.

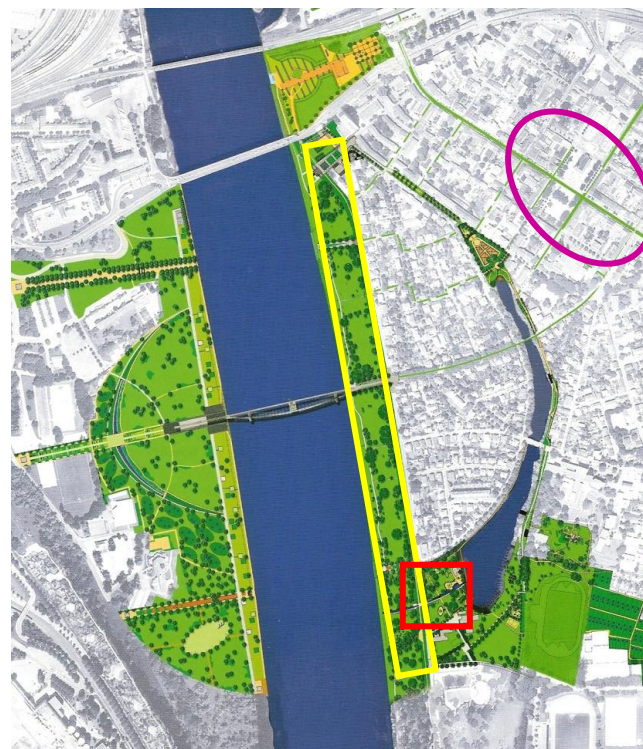
a) Un cadre naturel plus agréable

Un critère d'appréciation majeur de cette rive tient avant tout à sa situation par rapport au soleil : la rive allemande, géographiquement plus à l'est que la rive française, profite en fin de journée d'un ensoleillement plus long, recherché par les usagers. L'été, le bénéfice est autre mais profite encore à la rive allemande : les arbres, plus âgés que ceux de la rive française, procurent une ombre appréciée des usagers cherchant un lieu de repos ou de pique-nique.

b) Une aire ludique très appréciée

La distribution des ballons fournit un second résultat : les Français, une fois à Kehl, se dispersent et quittent la promenade du Rhin (encadrée en jaune sur la carte ci-dessous) pour se rendre soit dans le centre ville de Kehl (entouré en violet), soit sur l'aire de jeux pour enfants (encadrée en rouge). Cette aire a été observée à différents moments de la semaine et contraste toujours avec le reste du jardin par une fréquentation plus importante. L'attrait que procure ce site a été confirmé à travers les questionnaires. Il revient souvent, chez les personnes avec enfants, comme réponse à la question « quelle est la zone que vous préférez au Jardin des Deux Rives ? » ; si la

présence des usagers sur ce secteur est souvent encouragée par la demande des enfants, il attire accessoirement un autre public : celui des personnes âgées en quête de mouvement ; en effet, cet endroit est qualifié par des femmes retraitées de « vivant » et de « convivial », raisons pour lesquelles elles aiment y passer du temps.



Légende

- Promenade sur le Rhin
- Aire de jeux
- Centre-ville de Kehl

Carte 8 : les points d'attraction de la rive allemande (Réalisation: J. Levelu ; Source : Annette, Lipowski. Kehl und die Gartenschau, eine Stadt verändert sich. Kehl, 2005)

L'élément attractif de cette partie du jardin, qu'on ne retrouve pas au moment de l'observation⁹ sur la rive française, est l'eau, plébiscitée par les enfants par beau temps. Ce « ruban d'eau » est sécurisé (faible profondeur, surface plane...) et leur est donc accessible. Les bornes à eau sont complétées par différents jeux : cabanes, balançoires etc., qui, lors de nos observations, étaient très plébiscitées.

Les parents peuvent profiter d'une pause à la buvette installée sur cette même surface, le Rheinschneck, elle aussi souvent très fréquentée. Ce point sera plus détaillé ultérieurement.

⁹ La rive française est pourtant aménagée autour d'un « mur d'eau », bordé d'un bassin linéaire, mais celui-ci est alimenté en eau seulement l'été, et la baignade y est interdite.



Photo 7 : l'axe de jeux aquatiques de la rive allemande, prisé des enfants. Indiquée par la flèche rouge en arrière plan : la buvette. (Source: J. Levelu)

L'été, les activités aquatiques sont de mise. La piscine de Kehl, à quelques mètres au sud de cette place de jeux comme indiqué dans la 2^{ème} partie, attire nombre de Strasbourgeois. Fabienne Keller, ancienne maire de Strasbourg, évalue à environ 2/3 le nombre de Strasbourgeois qui fréquentent cette piscine l'été. Elle indique d'ailleurs que la ville de Strasbourg participe à la rémunération des animateurs, la ville étant sous-équipée en piscine [F. Keller, entretien du 09/04/2010]. Les usagers interrogés fréquentant cette piscine justifient leur choix par « *une hygiène qui n'est pas comparable* » à celle des piscines de Strasbourg. Ce lieu favoriserait là encore les interactions franco-allemandes.

c) La proximité avantageuse du centre ville

D'après nos observations, les Français se rendent dans le centre ville de Kehl, situé à environ 500 mètres de la passerelle, dans l'axe de la Großherzogfriedrichstraße, la rue principale de Kehl. Le suivi visuel des personnes auxquelles nous avons remis un ballon jaune et qui se dirigent vers la rive allemande va dans ce sens, conformément à ce qui est exprimé à travers les questionnaires. Les usagers semblent apprécier pouvoir profiter de prix attractifs, notamment sur le tabac, sur les glaces, sur les cosmétiques et, le vendredi et le mardi, sur les articles vendus sur le marché aux puces. Pour illustration, l'un des deux marchands de glace du centre ville de Kehl nous a confié que sa clientèle se composait aux 3/4 de Français. La frontière crée effectivement un différentiel de prix¹⁰ qui profite aux Français désireux d'acheter les produits susmentionnés ainsi que d'autres produits de la vie courante, tandis qu'il est un avantage pour les Allemands recherchant par exemple du carburant. En outre, comme il a pu être constaté par l'observation directe, nombre de Français se rendent également à Kehl en bus ou en voiture pour faire leurs courses, passant donc nécessairement par le Pont de l'Europe plutôt que par la Passerelle des Deux Rives. Sachant que le Pont de l'Europe draine 35 000 véhicules par jour (dont un nombre important de camion) et jusqu'à 40 000 le samedi, il est aisément concevable que l'utilisateur à vélo préférera franchir le Rhin par la

¹⁰Le différentiel de prix provoque également l'installation de plus en plus importante de Français à Kehl : en s'affranchissant de la taxe d'habitation, qui n'existe pas en Allemagne, ils réalisent une économie par rapport à une installation en France. Actuellement Kehl compte 2008 Français parmi sa population, sur un total de 34 000 habitants.

passerelle plutôt que par le pont. Il est à cet effet probable que la passerelle initie de nouvelles traversées. La Passerelle des Deux Rives constituerait donc pour les Français utilisant les transports doux non seulement un objet de promenade, mais aussi le moyen d'accéder rapidement et directement à la rue commerçante de Kehl, attractive parce qu'entièrement destinée aux piétons et aux cyclistes, pour profiter d'une offre plus intéressante qu'en France. Ainsi utilisée, la passerelle pourrait engendrer une retombée profitable sur les activités commerciales de Kehl.

1.2 Un succès moindre de la rive française

La rive française semble rencontrer moins de succès. Comme il vient d'être explicité, les habitants de la rive française s'y rendent, mais traversent rapidement pour rejoindre la rive allemande. Les habitants de cette dernière semblent eux aussi avoir une préférence pour la rive kehlaise. Deux facteurs pouvant expliquer la moindre fréquentation de la rive française reviennent dans les réponses recueillies au questionnaire.

a) Un espace limité spatialement

Contrairement à la partie allemande, espace ouvert dont la promenade sur le Rhin se prolonge vers le sud par une piste cyclable, la rive française est close. Le périmètre est clôturé : il est fermé le soir par un service de gardiennage à 21h en période hivernale, à minuit en période estivale et réouvert à 6h le matin. De plus, l'arrière du parc étant une zone industrielle, aucune continuité n'opère entre le jardin et son environnement. Cette rupture semble être regrettée des usagers en quête de longue promenade ; « on est vite bloqué » disent certains. Le jardin sur la rive française semble être une fin à lui seul, un lieu sans issue. Il manque d'attrait, d'où la « fuite » observée vers la rive est.

b) Une surface trop vaste

Paradoxalement, il apparaît globalement une tendance allemande à préférer leur rive pour sa surface plus réduite, à taille humaine, suffisant à une courte promenade quotidienne ou dominicale. La rive française est souvent dépeinte comme trop vaste par l'utilisateur de Kehl¹¹. Les cyclistes friands d'excursions à la journée ne trouvent pas non plus d'avantage à se rendre sur la rive strasbourgeoise, celle-ci restant limitée et monotone. Ils préfèrent continuer leur circuit sur la piste cyclable du Rhin, côté allemand. Cela souligne là encore un manque d'aménités ou d'animations sur la rive française, capables de retenir les visiteurs.

c) Un manque de lieux de consommation

La limitation spatiale combinée à l'importante superficie dont les usagers se plaignent traduit un relatif « vide » de la rive française. Les discussions avec les usagers portant sur les manques ressentis sur la rive française font souvent état de leur souhait de profiter d'un café ou d'une buvette. Une guinguette s'y installe pourtant les mois d'été mais ils n'en ont pas tous connaissance. Par contre, ils savent généralement que la rive allemande est dotée de tels équipements (à savoir la ville Schmidt, un restaurant, et

¹¹ Les usages sont globalement différents selon la provenance du visiteur, comme exposé dans la partie suivante.

le Rheinschneck, une brasserie très fréquentée) parce que ce sont des équipements permanents. Ce manque est reconnu par Jürgen Rauch, ancien chef du service urbanisme de la ville de Kehl : « *Pour faire vivre un grand espace comme ça, il ne suffit pas de mettre de la verdure, il faut aussi une offre d'activités, un attrait* ». L'installation d'une buvette sur la rive française pourrait donc désengorger les lieux de consommation de la rive allemande au profit de la rive française. Mais vouloir rééquilibrer la fréquentation au Jardin des Deux Rives, ne serait-ce pas défavoriser les interactions entre usagers des deux rives ? Dans l'immédiat, la construction d'un équipement fixe est impossible étant donné que la rive française du jardin se situe en zone inondable, non constructible.

La rive strasbourgeoise du Jardin des Deux Rives ne semble pas être à la hauteur de la rive kehlaise, puisqu'elle ne rencontre pas une fréquentation équivalente. Si l'aménagement n'a pas l'effet attractif escompté, il provoque des flux vers la rive voisine, et donc implique un nécessaire côtoiement des usagers, ce qui constitue, du point de vue de notre étude, une réussite. Ce déséquilibre conséquent de la fréquentation n'était pourtant pas recherché lors de la réalisation du jardin. L'intention était de créer un parc aux deux rives différentes, mais l'impact que cela aurait sur les interactions ne semble pas avoir été examiné. A présent, il est montré que deux aménagements différents des rives du Rhin favorisent le passage des habitants français et allemands d'une rive à l'autre. Ces dissemblances de l'aménagement transfrontalier dans le contexte contribuent à la coprésence des usagers des deux rives du Rhin. Les préconisations que nous formulerons dans la 4^{ème} partie iront donc dans le sens d'un jardin dual, c'est-à-dire n'offrant pas le même type d'activités, afin de conserver une complémentarité qui catalyse les interactions.

2 Des pratiques différentes selon la provenance des usagers

Nous avons regroupé les résultats du volet « Pratiques » des questionnaires afin de les répertorier dans le tableau suivant, croisant la provenance des usagers du jardin (en lignes) avec leur pratique du jardin (en colonnes), c'est-à-dire l'usage qu'ils en font associé à la fréquence à laquelle ils se rendent au jardin et la durée de présence au jardin.

Les méthodes d'enquête ont permis de mettre en valeur quatre types d'usage du jardin qui font l'objet des quatre colonnes du tableau : promenade, visite, passage, installation nocturne. Par opposition à la promenade, activité souvent pédestre de détente, la visite est ici entendue comme un usage du jardin qui n'est pas uniquement composé de promenade, mais d'activités éparées, comme par exemple de jeux, de temps de repos, de pique-nique etc. Lorsque le jardin n'est qu'une étape d'un parcours plus long, nous parlerons de passage. Enfin, l'installation nocturne désigne un regroupement de jeunes au jardin le temps d'une soirée. Elle n'est que ponctuelle et a lieu le plus souvent le week-end, par temps clémente. Rappelons que cette rencontre tardive n'est possible sur la rive française que jusqu'à 21h en période hivernale et jusqu'à minuit en période estivale, heure à laquelle cette partie du jardin ferme, tandis qu'aucune restriction temporelle n'est mise en place sur la rive allemande. Ces usages ne font pas l'objet d'un même niveau de fréquence : les promenades semblent être plutôt une occupation régulière tandis que les visites ont lieu plus ponctuellement ; le terme de passage évoque clairement un temps de demeure sur site très limité, là aussi

occasionnel ; l'installation nocturne est une activité de fin de semaine. L'observation n'ayant pas permis d'évaluer la régularité de ces rencontres, nous faisons l'hypothèse qu'elle est hebdomadaire ou presque. Des facteurs externes, tels que le climat, la tenue d'évènements festifs, les périodes de vacances scolaires etc. peuvent influencer la fréquentation du jardin et introduire des variations dans les usages répertoriés dans le tableau. C'est pourquoi nous suggérons de compléter nos observations par d'autres, à d'autres périodes de l'année, pour valider ces résultats.

La fréquence de la visite étant corrélée avec la durée de présence dans le jardin, ces deux données sont donc associées dans le tableau.




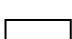
Les types d'utilisateurs référencés dans ce tableau sont ceux qui ont été sondés. L'observation a toutefois permis de confirmer ces tendances, lorsqu'il était possible de reconnaître le profil des utilisateurs.

Pratique du jardin Provenance des utilisateurs	Promenade hebdomadaire à quotidienne, courte	Visite ponctuelle, de durée moyenne	Passage dans le jardin à l'occasion d'une excursion à vélo	Installation nocturne éphémère
Habitants rive française	1/4 Type d'utilisateurs : personnes promenant leur chien, retraités, parent avec enfants	3/4 Type d'utilisateurs : familles, cerfs-volants, amis	rare Type d'utilisateurs : couple	inexistant
Habitants rive allemande	2/3 Type d'utilisateurs : retraités, personnes promenant leur chien, parent avec enfants	1/3 Type d'utilisateurs : retraités, familles	rare Type d'utilisateurs : couple, groupe d'amis, familles	rare Type d'utilisateurs : jeunes
Touristes	inexistant	rare	inexistant	inexistant

Tableau 4: Intensité des différentes pratiques relevées au Jardin des Deux Rives et qualification du type d'utilisateurs de chaque rive du jardin selon les provenances et les pratiques des utilisateurs. (Réalisation : J. Levelu ; source : résultats des questionnaires et observation directe)

Légende

Intensité relative des pratiques sur chacune des rives

-  Pratique majoritaire
-  Pratique secondaire
-  Pratique rare
-  Pratique inexistante

L'usage du dégradé de verts complète la donnée chiffrée : il représente de manière visuelle l'intensité quantitative de la pratique exprimée en colonne. Il souligne ainsi le différentiel de pratiques selon que l'on vient de la rive allemande ou de la rive française.

Définition des termes employés dans le tableau

- Nous entendons par « courte » une visite qui ne dépasse pas 1 heure. La durée moyenne est comprise entre 2h et une demi-journée.
- Est considérée ponctuelle une visite effectuée de 2 à 3 fois par mois à plus rarement.
- Nous différencions volontairement « parent avec enfants » de « famille », considérant que la seconde classe compte en présence, sinon tous les membres d'un même foyer, plusieurs générations ou d'autres membres du cercle familial (grands parents, oncles/tantes etc.), au contraire de la première classe qui ne comprend qu'un seul des deux parents.
- La catégorie touristes est volontairement dissociée des catégories précédentes, car ces personnes visitent le Jardin des Deux Rives non pas pour sa qualité de lieu de distraction, mais pour l'attraction culturelle qu'il représente. Cette catégorie comprend les personnes ne résidant ni dans l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl, ni en Alsace et ne venant pas au jardin dans le cadre d'une visite à un membre de la famille vivant dans ces régions frontalières.

De façon générale, la majorité des usagers français interrogés visitent le Jardin des Deux Rives de manière ponctuelle, le mercredi ou le week-end, lorsqu'il fait beau, c'est-à-dire plutôt pendant les saisons printanière et estivale. Les usagers allemands semblent, d'après leur discours, tenir moins compte des aléas météorologiques pour se rendre au jardin.

En corrélant lieu d'habitation, usage et fréquence de visite du jardin, et en lissant les résultats, nous pouvons proposer de caractériser l'utilisateur type de l'une et l'autre rive, et tenter d'expliquer le différentiel constaté. Le schéma suivant résume les pratiques types des usagers, en fonction de leur provenance.

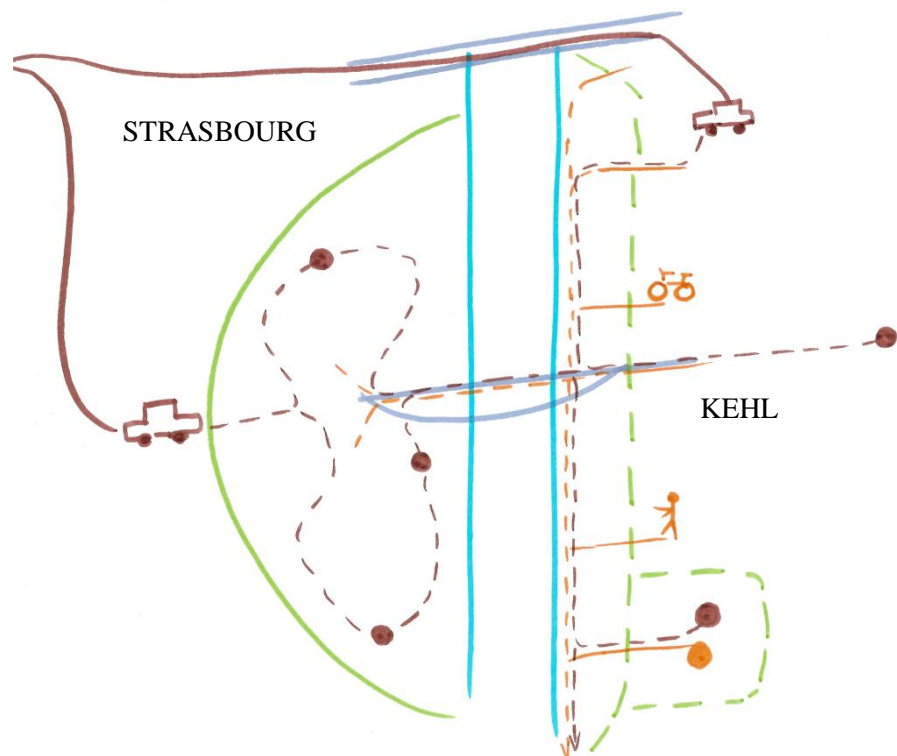
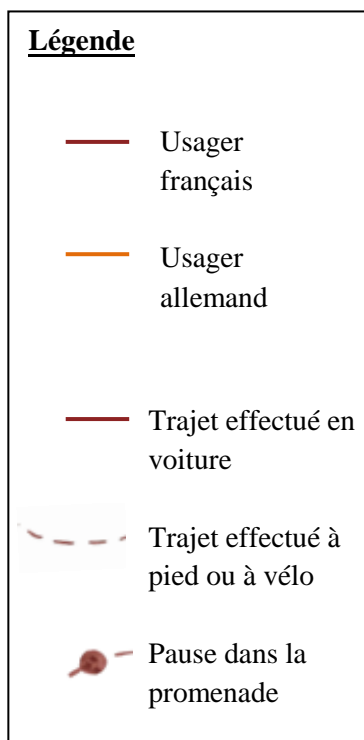


Schéma 4 : Pratiques types adoptées par les usagers français et les usagers allemands.
(Réalisation : J. Levelu ; Sources : observation, questionnaires et cartes de déambulation)

L'usager type de la rive kehlaise habite l'«Insel», le quartier résidentiel longeant la digue, fréquente le jardin quotidiennement, sur un laps de temps court (moins d'une heure) pour s'y promener à pied ou à vélo, seul, ou accompagné souvent par un conjoint, un ami ou un enfant. Il vient souvent promener son chien. Cet usage de proximité, qui relève de l'habitude, peut expliquer la fréquentation plus régulière de la rive kehlaise comparée à la rive strasbourgeoise.

De l'autre côté du Rhin, c'est un autre usage qui est fait du jardin. La fréquentation semble plus pendulaire (rappelons que la rive française ferme la nuit), avec une affluence les après-midi du mercredi et du week end, calquée sur l'emploi du temps des enfants.¹ Le Jardin des deux rives propose effectivement de nombreux équipements ludiques, appréciés des enfants. On peut ainsi supposer que le Jardin se situant à 4 km du centre ville de Strasbourg, il devient l'objet d'une visite programmée, associée aux loisirs (aires ludiques, vélo, rollers, trottinettes, cerf-volant, football etc...) donc potentiellement plus longue qu'une promenade répétée quotidiennement. Cette promenade est alors ponctuée par des pauses, pour jouer, pique-niquer, ou simplement pour s'asseoir et se reposer.

Les usagers de chacune des rives se retrouvent sur les points d'attraction du jardin, que sont la passerelle, l'aire de jeux pour enfants de la rive kehlaise, la brasserie « Rheinschneck » également située sur la rive kehlaise.

Le Jardin des Deux Rives attire également des touristes. Cette observation nous est confirmée par le chauffeur de la ligne de bus n°21, qui relie le centre-ville de Strasbourg à celui de Kehl. La plupart d'entre eux déclarent venir au jardin pour admirer la passerelle, dont ils ont entendu parler dans les médias dernièrement, à l'occasion du sommet de l'OTAN d'avril 2009. L'entretien avec le glacier des deux rives corrobore l'information : dans les semaines qui ont suivi l'évènement, les touristes étaient plus nombreux devant la passerelle. Ils la photographiaient. Aujourd'hui, cet effet médiatique semble s'estomper. Si certains touristes logent à l'Auberge de jeunesse des Deux Rives, ce n'est pas dans le but de se rapprocher du Jardin des Deux Rives ou de l'Allemagne, mais pour profiter d'attractions touristiques propres à l'Alsace, comme nous le révèle la directrice de l'auberge : « *Les individuels visitent en général le centre-ville de Strasbourg avec la cathédrale et la Petite-France, ceux qui sont véhiculés vont aussi voir la route des Vins, Colmar où le château du Haut-Koenigsbourg par exemple.* »

¹ En Allemagne, les enfants vont en classe tous les jours du lundi au vendredi, mais sortent en tout début d'après midi, aux alentours de 13h30.

Deux raisons peuvent expliquer cette différenciation des pratiques en fonction de la provenance des usagers : d'une part, la promenade sur le Rhin était déjà fréquentée avant son réaménagement en 2004. L'appropriation de la rive allemande par ses usagers était déjà acquise, ce qui n'était et ne semble toujours pas le cas pour la rive française. D'autre part, la rive allemande jouxte un quartier résidentiel, d'où sa fonction de jardin « de proximité ». Ces deux facteurs qui ne s'appliquent pas à la rive française semblent à l'origine de la divergence des usages d'une rive à l'autre. Du fait de cette multiplicité des usages, le Jardin des Deux Rives est fréquenté de manière permanente (excepté la nuit) mais non uniforme dans le temps et dans l'espace : aux « pics de fréquentation » observés les week-ends de beau temps succèdent des moments plus « creux », les usagers s'orientant majoritairement vers les aires de jeux et la buvette de la rive kehloise. Dans la partie qui suit, nous verrons dans quelle mesure des pratiques dissemblables sur un même aménagement, le Jardin des Deux Rives, sont compatibles avec la création d'interactions entre Allemands et Français.

3 Mais des pratiques plutôt favorables aux interactions entre usagers français et allemands

Les pratiques des usagers diffèrent selon que l'on vient de la rive allemande ou de la rive française. Néanmoins, les personnes interrogées semblent pleinement conscientes de la spécificité transfrontalière qui fait l'exclusivité de ce jardin public ; la majorité d'entre elles trouvent l'idée de réunir les rives enthousiasmante. Les méthodes d'enquête utilisées révèlent des opportunités en faveur du rapprochement des Français et des Allemands.

3.1 La passerelle Mimram : un élément qui réunit les usagers kehlois et strasbourgeois

Au moyen de l'observation directe des usagers du Jardin des deux rives, force est de constater que beaucoup d'entre eux empruntent la passerelle. Que ce choix soit motivé par la recherche d'un équipement se trouvant à Kehl, par le simple souhait de profiter d'un panorama sur le Rhin, pour l'envie de poursuivre la promenade sur la rive voisine ou encore pour le côté insolite du passage dans un autre pays, il se concrétise au moyen d'un « envol » par la passerelle et traduit le succès du jardin comme « *lieu de toutes les rencontres* », pour reprendre les mots d'une brochure vantant le Festival des Deux Rives. Ce constat trouve d'autant plus de résonance que la passerelle « *a pour objet le lien non nécessaire entre la France et l'Allemagne* » [Marc Mimram, architecte de la Passerelle des Deux Rives, entretien du 22/04/2010]. En d'autres termes, son franchissement par les usagers ne répond pas à un besoin, il en va de la volonté délibérée de ces derniers. Il s'agissait effectivement dans l'esprit des concepteurs de proposer un franchissement « ludique », « pour le plaisir du lieu », retrouvant la fonctionnalité « d'agrément » des ouvrages construits avant la révolution industrielle, avant l'ère de l'automobile et du chemin de fer, engendrant la nécessité de bâtir de nouveaux ponts de circulation. En posant le pied sur la Passerelle des Deux Rives, l'utilisateur d'une rive monte la première marche du processus d'interaction défini en 2^{ème} partie, en se positionnant dans l'espace de proximité, voire directement face à l'utilisateur de l'autre rive, ce qui les place dans une situation favorable à l'interaction, bien qu'il ne semble cependant pas la rechercher consciemment.

Les services de communication de la ville de Strasbourg semblent prendre toute la mesure de cette faculté qu'a la passerelle de pouvoir rassembler, qu'ils vantent dans une plaquette promouvant le Festival des deux rives de 2004 :

« Strasbourg et Kehl vous invitent à une grande première : un festival organisé sur les rives du Rhin. Un moment de rencontre entre les cultures et les peuples, où traverser le Rhin devient aussi simple et naturel que se dire « bienvenue » ! »

Au vu de cet encouragement à la rencontre, il semble aisé de renverser l'image : si le franchissement de la passerelle apparaît « simple et naturel », il est loin d'en être de même pour ce qui relève de la salutation directe et adressée. Outre le fait que les usagers ne viennent pas au jardin dans le but de se souhaiter la bienvenue, la langue, comme nous l'expliquerons plus loin, fait barrière à la communication entre usagers des deux rives.

Néanmoins, le constat de l'observation, qui ne permet pas de distinguer la provenance des usagers, est, au regard des résultats des cartes de déambulation, à nuancer. Comme il a été représenté sur le schéma des pratiques des usagers, tandis que les Français traversent le Rhin systématiquement ou presque, les Allemands demeurent sur la rive kehlaise. Celle-ci suffit à leurs activités et répond aux critères qu'ils recherchent : jeux pour enfants, ombre, pelouse pour les chiens ont été mentionnés. La traversée de la passerelle prolonge par ailleurs la promenade en termes de distance et de temps, et cantonne le visiteur dans un espace clos, sur la rive strasbourgeoise. La distribution différentielle des ballons valide ce constat. Pour les Français, la passerelle est un élément d'attraction, qui encourage la traversée vers Kehl. Jürgen Rauch, ancien chef du service urbanisme de Kehl souligne : *« les Strasbourgeois ont pris connaissance de Kehl grâce à la passerelle. Ils ont découvert qu'il y avait quelque chose derrière le Rhin. »* [J. Rauch, entretien du 12/04/2010]. Un client « habitué » du Rheinschneck, la brasserie kehlaise, confirme cette idée en disant que la clientèle française a été revue à la hausse depuis l'édification de la passerelle. Sa qualité architecturale renforce son attractivité. Des usagers la qualifient d'*« œuvre d'art »*. Chez les Allemands en revanche, la passerelle n'est empruntée que si elle répond à un besoin. Par exemple, un Allemand déclare ne l'emprunter que lors de la représentation de l'orchestre symphonique de Strasbourg, qui a lieu sur la rive française. Son utilité prime sur sa valeur esthétique. Ce caractère de nécessité s'oppose à l'usage d'agrément, de *« lien non nécessaire »* que l'architecte attribue à sa passerelle.

La passerelle, même si elle ne rassemble pas un nombre égal d'usagers de chacune des rives, contribue à la coprésence de ceux-ci, soit directement sur la passerelle, soit sur l'une ou l'autre des rives.

3.2 La langue : un frein mais pas une barrière

Le langage, bien que facteur potentiellement limitant des interactions dans notre cas, s'externalise par un code de communication audible à condition d'en être suffisamment proche. Notre échelle d'observation n'étant pas adaptée à une écoute fine des dialogues qui ont lieu au jardin, il est fait le choix d'interroger l'utilisateur directement sur sa contribution aux interactions avec des usagers de la rive voisine, celle-ci pouvant être auto-évaluée par le sondé. Sur 26 questionnaires posés auprès d'usagers réguliers, c'est-à-dire des personnes qui fréquentent plusieurs fois le jardin dans l'année, par opposition aux touristes qui ne le visitent qu'une unique fois, 14 n'ont encore jamais conversé avec les usagers voisins. 12 déclarent s'être déjà trouvés dans une situation

d'interaction. Le motif de leur échange, bien que bref, semble trouver son origine dans un élément commun aux interactants lors de la situation de communication. Par exemple, ils étaient assis sur le même banc, ou encore leurs enfants jouaient ensemble etc. La majorité des personnes non communicantes reconnaissent que la langue est une barrière à l'échange, bien qu'elles disent également ne pas rentrer en contact avec des personnes de même nationalité.

Pourtant, nombre de Français se rendent à Kehl en tant que clientèle des commerces du centre ville alors que beaucoup d'entre eux ne maîtrisent pas la langue allemande. Dans ce cas, la langue ne semble pas être une barrière à l'achat, qui suppose pourtant l'existence d'une situation d'interactions, ne serait-ce qu'au moment de régler l'achat à la caisse. Cette observation corrobore l'idée que les usagers du Jardin des Deux Rives prennent l'excuse de la langue pour justifier qu'ils ne rentrent pas en contact avec les usagers de l'autre rive alors qu'ils seraient en mesure d'échanger quelques mots, y compris dans leur langue maternelle. En effet, il ressort des questionnaires que les Kehllois comprennent et parlent le français et que les Strasbourgeois¹ comprennent et parlent l'allemand, ne serait-ce qu'en possédant quelques notions. Par ailleurs, une minorité d'usagers déclarent clairement ne pas venir au jardin pour converser avec les autres usagers, quelque soit leur provenance. Par exemple, un Français s'exclame : « *ce n'est pas le but (de converser avec des Allemands), quand nous venons ici, nous nous en moquons* ». Un décalage semble donc exister entre le discours des usagers qui affirment ne pas être en mesure d'employer une langue étrangère et la réalité.

Dans cette mesure, nous pouvons affirmer que les usagers du jardin ne rentrent pas en contact au Jardin des Deux Rives d'abord parce que ce n'est pas leur intention première, et de manière secondaire parce qu'ils ne se sentent pas en capacité de tenir un discours dans une langue étrangère. Aussi, la langue nous paraît constituer plus un frein qu'une réelle barrière à l'échange.

En outre, nous remarquons lors de nos investigations que les promeneurs, d'un côté ou de l'autre du Rhin, se prêtent volontiers au questionnaire et ne sont pas réfractaires à la discussion. Au contraire, ils se montrent en général enthousiastes et cordiaux, et prennent souvent la peine de stopper leur promenade pour répondre. Cette conduite contraste avec une même expérience de sondage des promeneurs menée en centre-ville par exemple, où les personnes interrogées sont en général moins disposées à répondre au questionnaire, le manque de temps étant souvent imputé comme motif de refus. Nous pouvons donc supposer que la nature du cadre spatial dans lequel se trouvent les individus influence leur conduite vis-à-vis de leurs pairs. Le jardin public paraît être un lieu où les gens sont plus ouverts à la discussion qu'en centre-ville, pour poursuivre avec notre exemple. Les comportements des usagers interrogés au Jardin des Deux Rives traduisent une prédisposition à l'échange dans ce lieu. Toutefois, l'entretien était toujours mené dans la langue maternelle du questionné, ce qui ne renseigne pas sur la disposition de celui-ci à converser dans l'autre langue.

¹ De nombreux Strasbourgeois comprennent et parlent aussi l'alsacien, dont les sonorités rappellent la langue allemande. Il s'agit même parfois de leur langue maternelle.

3.3 Les buvettes : des lieux de rencontre des habitants des deux rives

Les Français et les Allemands ont certes une culture qui leur est propre, à l'origine de différences notables (par exemple, clôturer le jardin), il n'en reste pas moins que celles-ci ont également des points communs. Preuve en est que les usagers du jardin, de Kehl ou de Strasbourg, se retrouvent dans des lieux où se tisse le lien social : les buvettes. Ces lieux, déjà associés, dans l'un et l'autre des pays, à la rencontre sociale, deviennent pour l'aménagement transfrontalier un levier aux interactions franco-allemandes. Ils sont évoqués dans les discours des usagers comme sources d'échanges avec la population avoisinante.

Le « Glacier des deux rives », camionnette ambulante installée à l'entrée de la passerelle sur la rive française est présent au jardin les mercredi, samedi et dimanche et tous les jours lors des vacances scolaires, de 14h à 19h. Depuis son installation en 2007, son chiffre d'affaires stagne, témoignant d'une tendance également stable de la fréquentation du Jardin des Deux rives depuis cette date. L'aire de chalandise de son commerce, c'est-à-dire la zone dans laquelle se trouvent ses clients, s'étend jusque dans un rayon de 35 km vers l'ouest. Selon les dires du propriétaire, sa clientèle est de tout âge et de tout horizon socioprofessionnel. Elle se compose d'environ 2/3 de Français et 1/3 d'Allemands. Sa carte est proposée dans les deux langues. Son discours traduit une coprésence évidente et acquise des usagers des deux rives, abolissant tout effet de coupure que pourrait produire la frontière. Au contraire, il semble parler d'une population qui serait réunie par la frontière : « *ce sont des frontaliers qui habitent ici* » justifie-t-il la facilité des contacts entre Français et Allemands. D'après nos observations, le glacier discute toujours avec ses clients, allemands ou français. Il pourrait donc occuper un rôle de catalyseur dans les interactions entre usagers des deux rives.

La rive française voit aussi l'installation d'une guinguette en période estivale, reconnue par certaines personnes interrogées sur ce secteur comme lieu d'échanges avec des Allemands.

La brasserie de la rive kehlaise, le « Rheinschneck », qui se trouve à proximité immédiate de la place de jeux pour enfants très appréciée, est ouverte tous les jours d'avril à octobre, de 14h à 23h. Elle attire environ 1/3 de Français et 2/3 d'Allemands selon le serveur de la brasserie. Le brassage des nationalités est ici aussi acquis. Les usages peuvent être classés par catégorie d'âge : l'après midi se retrouverait un public plutôt familial, tandis que le soir seraient présents des adultes sans enfants.

La nationalité des usagers avec les freins qu'elle implique lorsque l'utilisateur change de rive n'intervient nullement dans les choix des usagers dès lors que ceux-ci recherchent un bénéfice. Qu'il veuille se désaltérer, se divertir, se reposer, l'utilisateur ne tient pas compte du côté du Rhin où il se trouve, pourvu qu'il satisfasse son besoin. Cette attitude, associée à une offre complémentaire sur les deux rives, renforce la coprésence des usagers. Ainsi, nul besoin de juxtaposer des équipements de même fonction sur chacune des rives¹, le propre de l'aménagement transfrontalier pourrait résider dans cette opportunité de répondre à une demande commune des usagers de part et d'autre de la frontière dans un lieu unique au périmètre de l'aménagement.

¹ Comme il sera signalé en 4^{ème} partie, l'existence de deux auberges de jeunesse, une sur chaque rive, ne favorise pas les interactions entre Français et Allemands.

4 Les ressorts externes des interactions entre usagers français et allemands au Jardin des Deux Rives

Le Jardin des Deux Rives est incontestablement un lieu où les usagers se mélangent sans distinction culturelle. Néanmoins, excepté lors de la rencontre avec les membres de l'association Garten//Jardin, l'observation directe n'a pas permis de déceler des situations d'interactions in situ. Une étude des réponses obtenues au questionnaire met en lumière des vecteurs clés aux interactions franco-allemandes.

4.1 L'action du milieu associatif : Garten//Jardin, les Amis de la Passerelle

Garten//Jardin est une association franco allemande créée en 2001, lorsque le projet de la construction de la passerelle et du Jardin des deux rives a été remis en cause par la nouvelle municipalité strasbourgeoise, alors dirigée par Fabienne Keller et Robert Grossmann.

Ses actions avant la réalisation du Jardin étaient les suivantes:

- Interface entre les municipalités et la population
- Organisation de rencontres, de conférences, de sorties thématiques, visant à associer les habitants de Strasbourg et de Kehl à l'évènement
- Implication dans la question de l'accessibilité du Jardin à tous les habitants de l'agglomération
- Diffusion de l'idée d'un jardin européen à vivre et à faire vivre

Militant au départ pour la création du Jardin et de la Passerelle des Deux Rives, l'association souhaite aujourd'hui faire vivre le Jardin, d'une part par des actions visant à le faire connaître davantage¹, d'autre part en organisant, à l'aide de volontaires baptisés les « Amis de la passerelle », des rencontres régulières rassemblant des usagers des deux rives du jardin. En effet, depuis le 23 avril 2005, date anniversaire de l'inauguration du jardin, chaque 1^{er} mercredi du mois, à partir de 16h, l'association organise une rencontre mensuelle conviviale, appelée "Café//Kuchen", sur la plateforme centrale de la passerelle du Jardin des Deux Rives. Chacun est invité à amener quelque chose à boire et à manger pour partager, non seulement avec les membres de l'association, mais également avec les promeneurs. La rencontre est précédée d'une balade à vélo dans le jardin.

L'association Garten//Jardin compte à l'heure actuelle environ 60 membres², auxquels se joignent entre 60 et 70 « Amis de la passerelle », bénévoles chargés d'organiser les collations lors des rencontres mensuelles. A l'origine, ce groupe comptait une proportion de 80% de membres allemands. Aujourd'hui, la distribution Français/Allemands est paritaire. Ce regain d'intérêt des Français serait imputable, d'après C. Schumm, à l'amélioration de la coopération entre la ville de Kehl et le

¹ L'association a publié un livre retraçant les grandes étapes de la genèse du projet, une carte des parcs et jardins à Strasbourg et à Kehl, où le Jardin des deux rives est situé au centre. Ils communiquent également pour des projets similaires, par exemple pour la passerelle sur le Rhin entre Weil-am-Rhein, en Allemagne et Huningue en France).

²Dont 20 cotisants et 40 membres associés apportant leur aide ponctuellement.

quartier du Port du Rhin, qui jouxte le fleuve sur la rive française, mais qui, pendant longtemps, semble avoir été écarté de tous les projets à caractère transfrontalier.

La rencontre « Café//Kuchen » apparaît comme un moyen direct d'échanger, comme l'affirme la présidente de l'association, Christel Schumm :

“*Was die Interaktionen der Bürgerinnen und Bürger an den beiden Rheinufeln betrifft, so ist das Treffen auf der Passerelle sicher eine der einfachsten Möglichkeiten, in den direkten Kontakt zu kommen*“ (traduction : „En ce qui concerne les interactions entre les habitants et les habitantes des deux rives du Rhin, la rencontre sur la passerelle est sûrement une des occasions les plus simples de rentrer en contact direct“) [C. Schumm, courriel du 25/03/2010].



Photo 8: la rencontre « Café//Kuchen » organisée sur la plateforme de la Passerelle des Deux Rives par l'association Garten//Jardin et les Amis de la Passerelle. (Source : Garten//Jardin)

Cette rencontre, à laquelle nous participons, rassemble des membres de Garten//Jardin et des Amis de la passerelle. D'après nos observations, ces réunions ont créé des amitiés, indépendamment de la provenance des membres, même sans que ceux-ci soient bilingues, ce qui conforte l'idée que la langue n'est pas une barrière aux interactions entre Français et Allemands, tant que l'un maîtrise la langue de l'autre.

Malgré une méconnaissance quasi unanime de l'association qui transparait dans les réponses au questionnaire, tant sur la rive française que sur la rive allemande, la participation à cette rencontre nous permet de confirmer le succès de ce rendez-vous mensuel : le regroupement de personnes sur la plateforme de la passerelle, renforcée par l'offre de gourmandises, attire sans équivoque les promeneurs. Ces derniers s'arrêtent, prennent connaissance de l'objet du regroupement en s'adressant aux organisateurs ou en lisant les articles de presse traitant du jardin et de l'association que la directrice a accrochés. Certains ne s'attardent pas, d'autres restent et se mélangent au groupe. Comme les « convives » viennent d'horizons socio professionnels variés, les discussions portent essentiellement sur l'élément qui les rapproche, à savoir le jardin et les projets actuels de l'association. L'ambiance est conviviale, aucune différenciation culturelle n'est perceptible. La rencontre dure 4h, « *parce qu'il fait beau* », explique C. Schumm.

Le 23 avril dernier, et comme tous les ans à cette même date, l'association a célébré l'anniversaire de l'inauguration du Jardin des Deux Rives, il y a 6 ans. A cette occasion, la présidente a adressé à tous les membres de Garten//Jardin et aux Amis de la Passerelle une invitation formulée dans les deux langues pour un apéritif sur la plateforme de la passerelle. Elle rappelle à cette occasion l'intérêt que représente cet aménagement

transfrontalier : « *Depuis 6 ans, le jardin et la passerelle sont des points de rencontre attractifs, qui enrichissent notre quotidien.* » [C. Schumm, courriel du 22/04/2010].

Le Jardin des Deux Rives étant l'essence même de l'association, il devient un support solide des interactions entre membres de l'association, qui sont avant tout des usagers français et allemands du jardin. C'est un support physique puisque d'une part les membres se réunissent régulièrement en son centre pour un moment convivial ; et d'autre part parce qu'ils le parcourent lors des promenades à vélo, elles aussi mensuelles. C'est aussi et avant tout un support symbolique, la passerelle étant la raison pour laquelle s'est formée l'association et aujourd'hui encore le fil directeur de leur action. Le Jardin des Deux Rives constitue pour cette association son cadre spatial en même temps que son moteur. Il ne suffit donc pas d'un espace commun, d'une « toile de fond », pour créer des interactions durables entre deux populations frontalières. Des initiatives doivent émaner volontairement des usagers, et les réunir autour d'un intérêt partagé. Le milieu associatif semble particulièrement adapté à cette démarche. L'association représente, comme nous le montrerons dans la partie suivante, le plus haut degré d'interaction constaté au Jardin des Deux Rives.

4.2 Des acteurs qui s'affranchissent des barrières culturelles et sociales : les enfants

Les résultats des questionnaires mettent en évidence un autre type d'acteur à l'origine d'interactions : les enfants.

La moitié des personnes interrogées viennent au jardin pour se promener avec leurs enfants, parce que le jardin offre des aires ludiques destinées à différentes classes d'âge. Les enfants bénéficient également de grandes surfaces de pelouse et de circuits dont le revêtement est adapté aux engins roulants (vélo, roller, trottinette), dénuées des risques liés à la proximité de la circulation automobile. Si l'offre de jeux pour enfants sur la rive française est appréciée, elle n'a pas la popularité de celle de la rive allemande, très fréquentée le mercredi après midi et les week-ends end par beau temps. Ce succès pourrait s'expliquer premièrement par l'existence d'un bistrot à proximité immédiate des jeux pour enfants permettant aux parents de consommer en surveillant leurs enfants ; deuxièmement par la présence d'animations ludiques aquatiques, très populaires.

Il apparaît nettement par l'observation directe que les enfants, moins conscients des barrières culturelles et sociales, se côtoient et interagissent plus facilement que les adultes. Bien qu'il semble persister une juxtaposition des groupes d'enfants allemands et français, le partage spontané des équipements ludiques est manifeste. A côté d'un rassemblement de la jeunesse autour des attractions aquatiques, l'opposition du comportement parental est flagrante : les adultes se dispersent au maximum sur la surface de pelouse entourant les jeux.

Les questionnaires confirment cette aisance juvénile au rapprochement : « *les enfants sont bavards !* » s'exclame une maman. Les enfants créent des interactions directes, entre eux, mais aussi des interactions indirectes, entre adultes les accompagnant, souvent les parents. Leur rapprochement favorise en effet la rencontre des parents sur le terrain de jeux.

Les réponses fournissent un élément explicatif supplémentaire à ce côtoiement facilité des enfants. Il est fait mention à plusieurs reprises d'écoles à Strasbourg et à Kehl qui offrent la possibilité d'intégrer l'enfant à une « classe bilingue », c'est-à-dire animée pour moitié par un instituteur allemand. Les inscrits ont de plus l'opportunité de

participer à des activités jumelées avec une école de Kehl (par exemple un petit déjeuner entre « correspondants »). Le montage d'une classe bilingue est actuellement en projet à l'école du Rhin, située à proximité du pont de l'Europe côté strasbourgeois, à 5 minutes à pied de la rive allemande.

4.2.1 Des interactions préexistantes prolongées au Jardin des Deux Rives

Parallèlement à la création de nouveaux liens, la pérennisation au jardin de relations franco-allemandes préexistantes a été mise en évidence dans les discussions avec les personnes questionnées. Une dame d'un certain âge, habitante du Port du Rhin, affirme par exemple avoir constaté la rencontre de Français et d'Allemands au jardin, notamment « *des amis, qui vivent d'un côté ou de l'autre* ». Une autre retraitée, française également, déclare avoir reçu en 2004 un pass d'entrée au Festival des deux rives de la part de son amie de Kehl. Un troisième exemple est celui d'un couple d'Allemands, ayant habité Strasbourg mais vivant désormais à Kehl, qui voient dans le Jardin des Deux Rives le lieu idéal de promenade avec leurs amis venant de Strasbourg. Le Jardin des Deux Rives n'est alors plus qu'un simple symbole de l'amitié franco-allemande, il en devient le support. Comme nous l'avons expliqué précédemment, la rencontre mensuelle des Amis de la passerelle, français et allemands, va au-delà de cette idée du jardin comme support d'amitié: si la passerelle leur fournit le lieu d'un attachement durable, elle en est également l'objet.

Le Jardin des Deux Rives, complémentairement à une fonction de détente et de loisirs, sert de support physique aux rencontres d'amis français et allemands. Il contribue à de réels échanges dès lors que la volonté d'établir ces échanges est mutuelle. Dans le cas des réunions de l'association Garten//Jardin, du partage des jeux pour enfants ou des rencontres qui ont été encouragées par le Festival des Deux Rives, le rôle du jardin dépasse celui de « point de rendez-vous » en devenant le prétexte, l'objet de la rencontre. Dans cette mesure, le jardin ainsi employé ne valide pas seulement l'une des intentions de départ, à savoir faire du jardin « un lieu de rencontre, d'échange et de lien » [M. Krieger, 2004], il la transcende.

5 Vers une typologie des interactions relevées au Jardin des deux Rives

Si l'observation telle qu'elle a été menée n'a pas permis une appréhension précise des interactions spontanées trouvant leur origine au Jardin des deux rives, elle confirme le brassage des habitants de chacune des rives et révèle l'existence de situations isolées favorisant le contact au jardin. Les questionnaires menés auprès des usagers apportent un complément d'informations non négligeable. Un inconvénient de cette méthode réside toutefois dans le fondement des informations sur un discours qui ne se vérifie pas toujours. A la différence de l'observation directe, les questionnaires appellent un jugement réflexif des usagers, en possible décalage avec la réalité et quelque fois dénué d'objectivité. A ce titre, l'étude qui suit se fonde plus sur le déclaratif que sur les conduites réelles observées. L'attention prêtée aux représentations des usagers vis-à-vis de leur contribution aux interactions n'est pas incompatible avec

l'objectif déterministe de l'enquête. En effet, un discours affirmatif par rapport aux interactions, bien qu'exagéré, démontre également une ouverture à l'échange.

5.1 Une représentation des niveaux d'interaction présumés et observés

Rappelons au préalable la définition que nous donnons au terme « interaction » dans notre étude. Conformément à la 2^{ème} partie, nous entendons par interaction la perception de la coprésence des usagers d'une rive par les usagers de l'autre rive, c'est-à-dire telle qu'ils l'expriment, et le sens concret que cette perception recouvre dans leur pratique du jardin, c'est-à-dire telle qu'elle est observable. En théorie, elle peut être positive ou négative, comme exprimé dans la 2^{ème} partie. Nous admettons qu'une interaction n'appelle pas forcément une situation de communication.

Suite à cette partie théorique confrontée à la réalité de terrain, il devient intéressant, pour déduire et interpréter la nature des interactions relevées au Jardin des deux rives, de classer les résultats obtenus dans un « modèle théorique » des formes d'interactions possibles, en balayant toutes les situations observées et théoriquement observables sur le terrain.

Nous proposons donc de regrouper les résultats dans une organisation en losange structurée en niveaux d'interaction, hiérarchisant les comportements des usagers du Jardin des Deux Rives en fonction de ces niveaux.

Nous ne considérons que les usagers conscients de leur présence sur un lieu transfrontalier, écartant donc de ce schéma les enfants trop jeunes pour connaître l'existence de la frontière sur le site. Par ailleurs, nous observons au jardin des usagers qui recherchent le calme et évitent tout contact avec autrui, indifféremment de sa provenance. Notre étude portant précisément sur les interactions entre usagers de la rive française et usagers de la rive allemande, nous ne prendrons pas en compte ces conduites spécifiques dans la représentation schématique.

**DEGRE
D'INTERACTION**

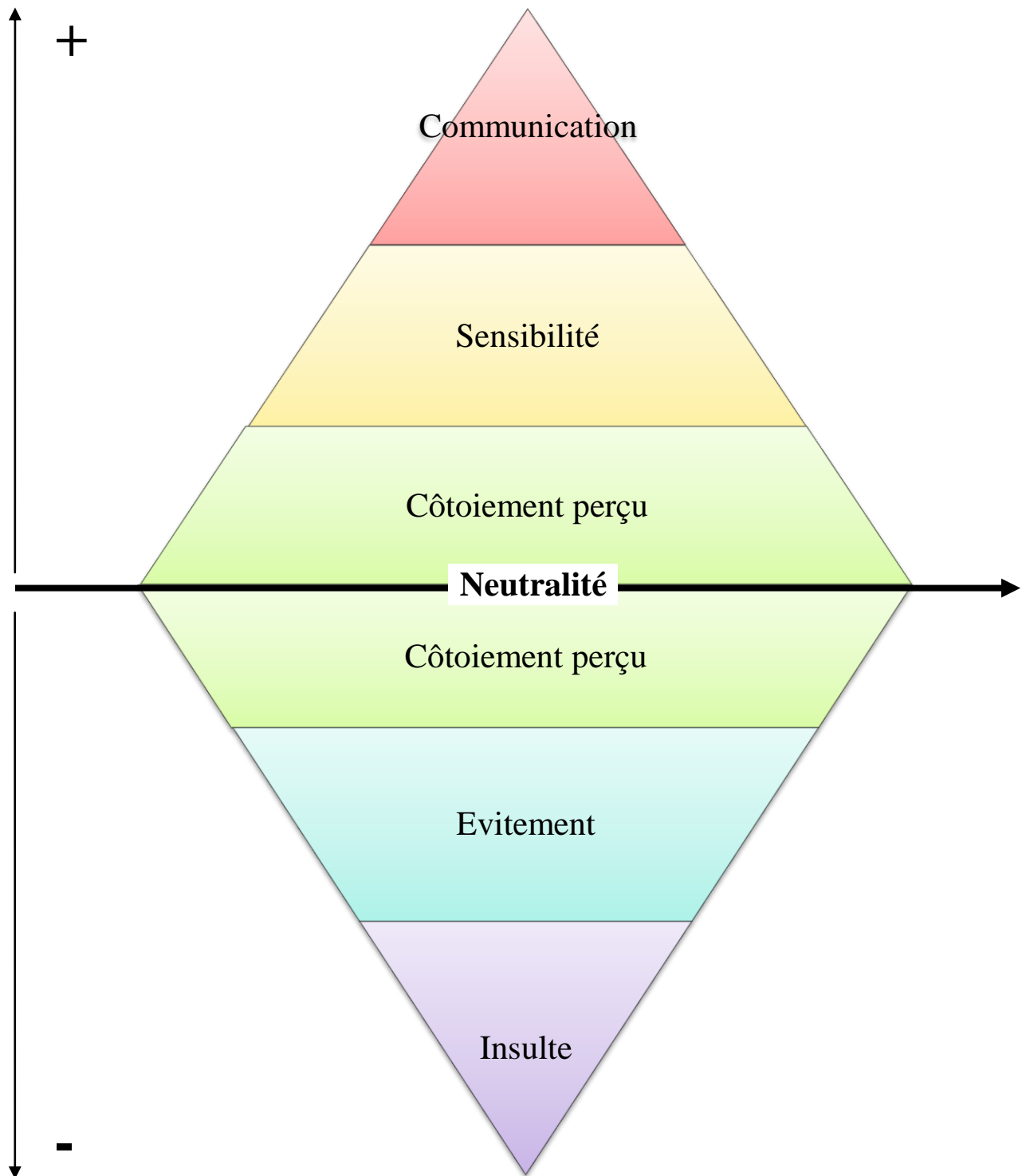


Schéma 5 : Les niveaux d'interactions possibles entre les usagers de la rive française et les usagers de la rive allemande au Jardin des Deux Rives. (Réalisation : J. Levelu ; sources : observation et questionnaires)

Sur notre schéma, les termes qualifiant les niveaux d'interaction appellent un objet direct ou indirect, sous entendu, qui est autrui, plus précisément l'habitant de l'autre rive qui pratique également le jardin. L'ascension des « marches » à partir de la ligne de « neutralité » traduit une disposition progressive de l'utilisateur au rapprochement d'autrui, donc à l'interaction positive ; tandis que la descente représente une conduite de moins en moins favorable à l'échange, induisant des interactions négatives.

Cette représentation nécessite donc d'établir des critères visant à évaluer la faculté des usagers à interagir, afin de graduer les comportements sur les différentes « marches ». En partant de la pointe inférieure du losange, plaçons-nous dans la situation d'un usager quelconque et décrivons son comportement :

- **Insulte** : je m'adresse à l'utilisateur de l'autre rive pour l'agresser verbalement.
- **Évitement** : j'évite délibérément le contact avec le voisin.
Un exemple théorique du profil qui correspondrait à ce comportement : un usager d'une rive qui ne souhaite pas côtoyer les usagers de l'autre rive et qui s'éloigne délibérément de ceux-ci.
- **Côtoiement perçu** : j'adopte une attitude neutre, je reste indifférent à la présence d'utilisateurs de l'autre rive.
Un exemple observé du profil qui correspondrait à ce comportement : une maman qui emmène jouer ses enfants au jardin côté français et qui déclare ne pas converser avec les Allemands à cause de la barrière de la langue. Elle est pourtant utilisatrice de la piscine de Kehl et côtoie donc les usagers allemands.
Bien qu'indifférent à la proximité des usagers de l'autre rive, l'individu a une opinion propre vis-à-vis d'eux. Celle-ci peut être soit positive, soit plutôt négative. D'où le partage de ce niveau de part et d'autre de la ligne de neutralité. Ce classement demanderait un entretien plus approfondi avec les usagers.
- **Sensibilité** :
 - 1) par rapport au lieu comme objet transfrontalier : je ressens de manière positive l'avantage que procure la passerelle sur les initiatives locales de coopération franco-allemande.
Un exemple observé du profil qui correspondrait à ce comportement : Une jeune femme de la rive française qui mentionne la passerelle comme un objet symbolique de l'entente franco-allemande et qui évoque des événements transfrontaliers tels que l'orchestre philharmonique comme influençant les relations franco-allemandes de manière positive. Cet aspect n'est pas en relation directe avec notre objet d'étude. Nous entendons le terme sensibilité de la façon suivante :
 - 2) par rapport à l'aspect socio-culturel : je ressens la présence du voisin comme quelque chose de positif ; j'aime entendre une autre langue, j'aime le fait de côtoyer une autre nationalité.
Un exemple observé du profil qui correspondrait à ce comportement : une vieille dame du Port du Rhin, qui s'occupe d'une petite fille allemande, qui déclare entendre les deux langues au jardin et qui se réjouit qu'une Allemande l'ait interpellée, « *comme si elle me connaissait* ».

- **Communication** : je rentre en contact direct avec le voisin (par le dialogue, la gestuelle...) et je deviens interactant.
Un exemple observé du profil qui correspondrait à ce comportement : les participants du Café//Kuchen de l'association franco-allemande Garten//Jardin.

5.2 Des conduites favorables aux interactions

En interprétant les résultats des questionnaires, et en les classant selon ces degrés croissants d'interaction, le résultat est net : les interactions sont toutes de nature positive. Il ressort deux tendances majeures correspondant aux marches intermédiaires positives du losange, à savoir « côtoiement perçu » et « sensibilité » (voir losange ci-dessous). Nous ne percevons pas de connotation négative dans le déclaratif des usagers dont nous répertorions les conduites dans « côtoiement perçu » c'est pourquoi seule la marche positive est complétée. Le dernier niveau positif, celui de la communication, est également fréquemment franchi, moins souvent cependant.

Des jugements ou comportements négatifs envers les usagers voisins n'ont jamais été constatés. Le Jardin des Deux Rives n'implique pas de rejet du côtoiement de l'autre nationalité. Notre hypothèse quant à la nature des interactions relevées entre les usagers de part et d'autre du Rhin est validée.

**DEGRE
D'INTERACTION**

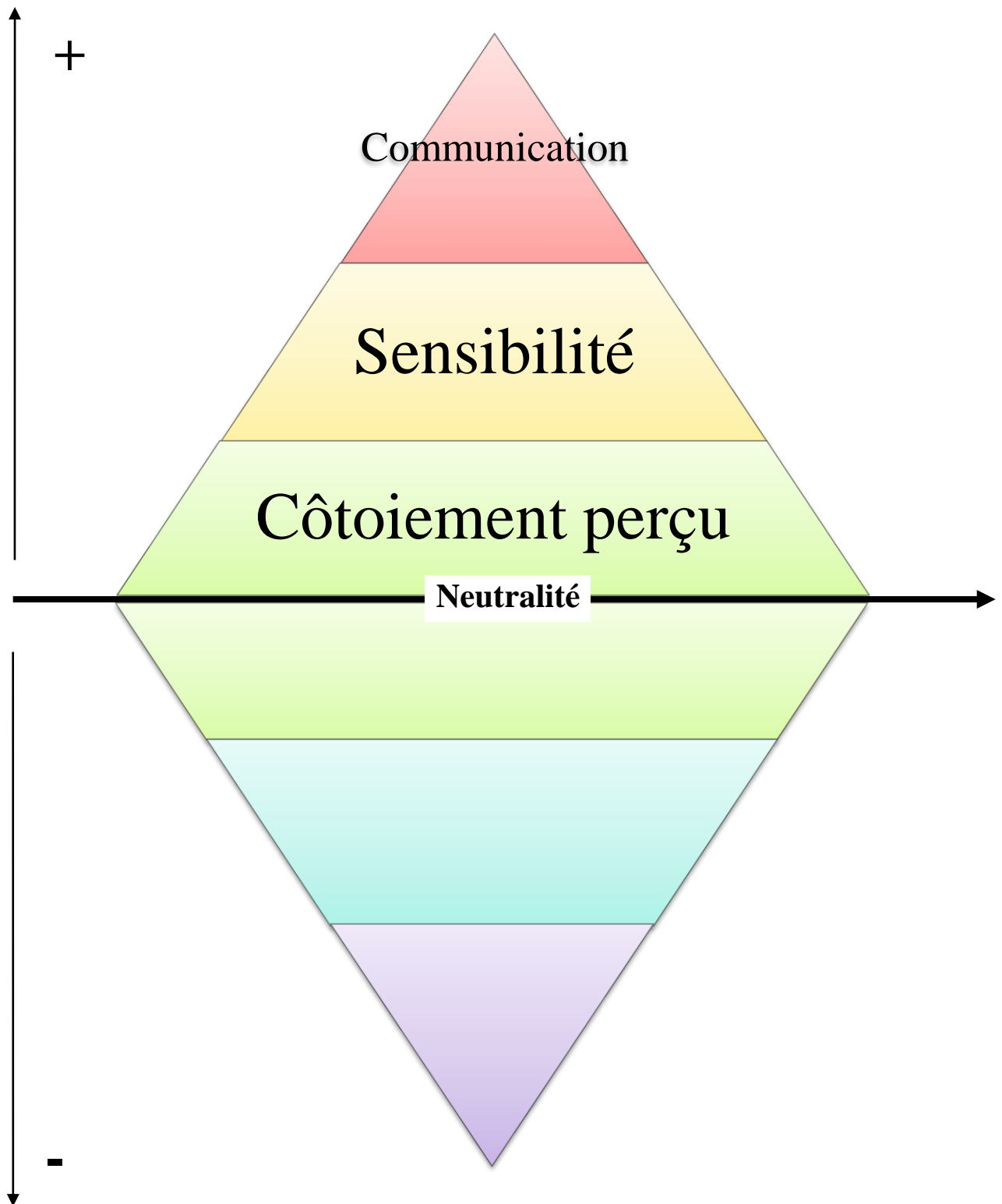


Schéma 6 : les niveaux d'interaction observés entre usagers de la rive allemande et usagers de la rive française relevés au Jardin des Deux Rives. La taille de la police est proportionnelle au résultat obtenu. (Réalisation : J. Levelu ; sources : observation et questionnaires).

Nous pouvons fournir davantage de détails pour compléter cette représentation schématique. A chaque niveau d'interaction correspondent des profil-types :

La marche la plus haute du losange, « communication » contient les usagers dont nous avons parlé précédemment : les membres de l'association Garten//Jardin, les enfants, les amis des deux nationalités ainsi que les usagers qui ne contribuent que ponctuellement à des conversations quotidiennes. Ces interactions directes ont lieu soit dans le cadre de brefs échanges, à la buvette ou sur l'aire de jeux pour enfants, soit lors de rencontres programmées, par exemple lors des rendez-vous mensuels de l'association Garten//Jardin.

D'après notre enquête, le niveau « sensibilité » regroupe des usagers qui se sentent plus ou moins concernés par le lien franco-allemand, quel qu'en soit la raison. Ils évoquent souvent spontanément un rapprochement culturel des deux nationalités. Par exemple, il apparaît que les personnes âgées ne conservent aucune rancœur contre la population voisine, anciennement ennemie. Au contraire, cette catégorie d'usagers estime généralement de manière très positive les relations franco-allemandes et se réjouit du rapprochement des deux villes et du symbole d'amitié que cette coopération recouvre. Cette attitude est en faveur des interactions entre usagers. Ensuite, un fait indéniable est que les personnes possédant des connaissances dans l'autre langue se disent souvent ouvertes à la conversation, sans pour autant l'engager, tandis que sa méconnaissance reste dans le discours le critère de renoncement au contact. Les usagers sont d'ailleurs pleinement conscients de ce frein linguistique et semblent dans certains cas le regretter. Des parents non germanistes ou non francophones combleraient par exemple ce manque en inscrivant leurs enfants en classe bilingue. De plus, les personnes revendiquant leur identité alsacienne, et souvent capables de s'exprimer en allemand, considèrent le partage de racines linguistiques communes comme positif car facilitant le dialogue entre Français et Allemands. Un Alsacien va jusqu'à mentionner l'existence d'un peuple spécifique, les « Alamans »¹ regroupant historiquement les Alsaciens et les Allemands de la rive de Kehl, justifiant les rencontres entre usagers français et usagers allemands ayant lieu au jardin par ce « *lien d'amitié qui existait avant la seconde guerre mondiale* ».

Enfin, la marche « côtoiement perçu » rassemble des personnes pour qui la convivialité du lieu prévaut sur le mélange des nationalités lié à l'aménagement transfrontalier. Ceux-là reconnaissent leur incapacité à communiquer dans l'autre langue mais révèlent, à côté de la langue-frein, la raison première qui freine les interactions : « *les gens restent entre eux, ce n'est pas une question de nationalité* », ou encore « *ce n'est pas le but (de converser avec des Allemands), quand nous venons ici, nous nous en moquons* ». En venant au jardin, les intentions sont bien souvent d'une autre nature que de nouer contact avec les usagers de la rive voisine, même si inconsciemment, les promeneurs recherchent une ambiance chaleureuse propre au jardin en tant qu'espace public. Ils reconnaissent en effet à l'unanimité que le Jardin des Deux Rives est un lieu convivial et semblent apprécier cette qualité, recherchée à l'origine par les concepteurs du Jardin. Une recherche inconsciente du lien social, bien que non évoquée comme telle, existe dans les intentions des usagers et motive leur déplacement. Cela s'extériorise par une

¹ Le peuple alaman se composait de tribus germaniques en conflit permanent avec l'empire romain à partir du II^{ème} siècle. Il aurait contribué à la germanisation de l'Alsace et aurait été incorporé au Royaume franc au VI^{ème} siècle.

attitude d'ouverture au milieu environnant, à l'origine de la perception des usagers de la rive voisine.

En définitive, l'attitude des usagers du jardin, français comme allemands, est incontestablement propice à l'ouverture vers les usagers de l'autre rive. L'enthousiasme observé pourrait tenir à la représentation du symbole d'amitié que recouvre le Jardin des Deux Rives. Il pourrait encore s'expliquer par une recherche parfois inconsciente du lien social, que les usagers semblent évoquer lorsqu'ils qualifient le jardin de « convivial ». Notre hypothèse quant à l'impact du Jardin des Deux Rives comme espace public n'est que partiellement validée ; si le ressenti du lien social opère, une impulsion semble manquer toutefois au Jardin des Deux Rives, afin que ce lieu de coprésence devienne un lieu de dialogue, étape préliminaire permettant d'atteindre la finalité de l'aménagement transfrontalier présentée en 1^{ère} partie : la connaissance mutuelle, nécessaire à des initiatives de coopération. Les ressorts possibles de cette impulsion feront l'objet de la 4^{ème} et dernière partie de l'étude.

**PARTIE 4 : VERS DES FREINS ET
LEVIERS DE L'AMENAGEMENT
TRANSFRONTALIER AUX
INTERACTIONS SOCIALES
ENTRE USAGERS FRONTALIERS**

La particularité majeure qui confère à l'aménagement son caractère transfrontalier tient à ce qu'il transcende physiquement une frontière. En cela, il ouvre la porte au rapprochement dans l'espace des populations frontalières. Nous venons de montrer dans la 3^{ème} partie, à travers le cas du Jardin des Deux Rives, qu'il ne suffit pas de mettre les usagers en présence sur un même espace pour que s'établissent entre eux des échanges. Il convient à présent de faire ressortir de manière plus générale le lien entre l'aménagement transfrontalier et les interactions créées sur un tel espace. Quels sont les éléments, matériels ou immatériels, favorables à la création d'interactions entre les usagers de chacun des côtés de la frontière ? Quels sont les éléments défavorables ? Cette dernière partie soulève les freins et les leviers aux interactions sociales entre usagers frontaliers propres à l'aménagement transfrontalier.

1 Des facteurs de coprésence des usagers de part et d'autre de la frontière, garants du caractère transfrontalier de l'aménagement

Des ponts peuvent bien être jetés par-delà la frontière, créant un aménagement transfrontalier, encore faut-il que les populations frontalières utilisent cet espace mis en commun pour que celui-ci trouve une réelle signification transfrontalière. Comment favoriser une appropriation commune de l'aménagement transfrontalier par les habitants ? Nous proposons dans les paragraphes suivants de souligner les ressorts de la coprésence des usagers sur l'aménagement transfrontalier.

1.1 Un déséquilibre morphologique de l'aménagement créateur de flux

Premièrement, l'aménagement transfrontalier semble trouver dans le déséquilibre de sa morphologie un levier à la fréquentation. Lors de leur première visite, les usagers, hâtifs de vouloir comparer à l'offre proposée chez eux, se rendent incontestablement de l'autre côté, poussés par la curiosité. Cette tendance à la comparaison se vérifie au Jardin des Deux Rives. Les usagers interrogés s'attachent souvent à décrire les différences entre les deux rives pour expliquer leur itinéraire de promenade. Lors du Festival des Deux Rives en 2004, la préférence des visiteurs se portait souvent sur la rive voisine ; tandis que les Allemands appréciaient les aménagements de la rive française pour leur valeur artistique, les Français se plaisaient plutôt sur la rive allemande pour sa simplicité et sa convivialité.

Aujourd'hui, sans le foisonnement d'animations du Festival, la tendance montre une préférence unanime pour la rive allemande. Une complémentarité, si elle n'est pas du même registre qu'en 2004, existe toujours dans la morphologie du jardin, comme nous l'avons montré dans les 2^{ème} et 3^{ème} parties. Le jardin ne propose effectivement pas les mêmes équipements sur les deux rives : le « ruban d'eau » et la brasserie avec terrasse sont par exemple spécifiques de la rive allemande, comme le mur d'eau et les jardins éphémères caractérisent la rive française. C'est cette exclusivité qui fait l'attractivité d'une rive par rapport à l'autre. Ce que les usagers n'ont pas de leur côté, ils vont le chercher sur la rive voisine, ce qui implique des flux transfrontaliers, à l'origine d'une coprésence des usagers sur la passerelle et sur les rives du jardin. Le brassage des usagers provenant de part et d'autre de la frontière constitue, comme nous l'expliquons en 1^{ère} partie, la finalité de l'aménagement transfrontalier.

1.2 Une offre attractive des deux côtés de la frontière

Dans un deuxième temps, outre la dissemblance des aménités, nous pouvons souligner la possibilité de créer sur l'aménagement transfrontalier des points d'attraction pérennes, destinés aux deux publics. Les lieux favorisant le lien social, par exemple, sont souvent recherchés par des usagers qui viennent se distraire, indifféremment de leur nationalité. En effet, lorsque que les valeurs culturelles ne divergent pas d'une nationalité à l'autre, l'usage de lieux de rencontres sociales semble partagé. Ces lieux sont garants d'un mélange des usagers provenant des deux côtés de la frontière et facilitent les interactions. Comme expliqué dans le paragraphe précédent, l'offre ne doit pas être dupliquée sur le périmètre de l'aménagement transfrontalier pour assurer une attractivité optimale. De tels équipements existent au Jardin des Deux Rives : c'est le cas de la brasserie de la rive kehloise et du glacier ambulant de la rive française. Ils sont des points de fréquentation mixte permanente (lorsqu'ils sont ouverts). A l'inverse, les jardins éphémères, massifs végétaux retravaillés chaque année suivant une nouvelle thématique, semblent plébiscités par les usagers français, qui apprécient découvrir une végétation renouvelée chaque année. Les usagers allemands, en général moins sensibles à l'art paysager tel qu'il est conçu en France, semblent s'y rendre en moins grand nombre. D'où l'intérêt de proposer des aménagements correspondant aux attentes des deux populations.

L'aménagement transfrontalier nécessiterait également une offre ponctuelle et variée, destinée à le faire vivre, c'est-à-dire une offre qui s'adresserait à un public autre que celui des équipements permanents, à un public à conquérir. Cette offre peut être de divers registres. Des événements culturels ou festifs se tenant sur l'aménagement transfrontalier peuvent par exemple constituer un levier au côtoiement des usagers frontaliers. De telles manifestations transfrontalières, même organisées par une seule des deux villes, semblent une occasion privilégiée de réunir les usagers des deux nationalités autour d'un objet de fête partagé. La fête du Rhin, qui est co-organisée par les villes de Strasbourg et de Kehl et qui a lieu au Jardin des Deux Rives au mois de juin, est un succès ; de même que la symphonie des Deux Rives dont le public se compose pour moitié de Strasbourgeois et pour moitié de Kehlois. Un ressort à la coprésence des usagers de l'aménagement transfrontalier résiderait alors dans l'instauration de politiques culturelles transfrontalières continues sur l'année, qui feraient de l'aménagement transfrontalier le lieu de rendez-vous par excellence des frontaliers.

1.3 L'intégration de l'aménagement transfrontalier dans un contexte urbain plus large

L'aménagement, pour réunir les habitants des deux rives et ainsi justifier de son caractère transfrontalier, semble devoir être dans un premier temps approprié par chacune des populations. L'intégration à un cadre de vie est à l'origine de pratiques relevant de l'habitude. En d'autres termes, il s'agit de sensibiliser les esprits à l'existence de l'aménagement au moyen de communication publique, mais aussi de l'ancrer dans les usages, voire de régulariser les visites. Si un enjeu de l'aménagement transfrontalier tient alors à la création d'une quotidienneté dans sa fréquentation, celle-ci doit encore être acquise par les habitants à proximité de la frontière. Ils sont en effet la

cible privilégiée de l'aménagement transfrontalier, ses utilisateurs premiers, les plus à même de fréquenter le jardin de manière régulière.

L'habitude de fréquentation d'un lieu public, celle qui consiste à se rendre sur le lieu à la même heure et à intervalles réguliers, semble propice à la rencontre des usagers pratiquant le lieu de la même façon. Par exemple, les usagers sortant tôt le matin pour promener leur chien se croisent à plusieurs reprises, puis se reconnaissent et, réunis par une pratique commune du jardin, ont une plus grande facilité à rentrer en contact l'un avec l'autre que des usagers qui ne viennent que ponctuellement et ne s'étant encore jamais rencontrés.

Le Jardin des Deux Rives, comme il a été expliqué en 3^{ème} partie, souffre d'un déséquilibre des pratiques qui inhibe les échanges sociaux. La promenade du Rhin de la rive allemande, qui existait avant l'aménagement de la rive française du Rhin, est appropriée par les habitants du quartier résidentiel jouxtant le jardin. La rive allemande est pour eux un jardin de proximité, faisant l'objet de promenades fréquentes et habituelles. Le côté français, en revanche, n'est pas visité par un public d'« habitués ». Ce déséquilibre n'est pas propice aux échanges sociaux. Les freins à la quotidienneté des visites du jardin peuvent être de natures différentes, mais proviennent d'un contexte urbain plus large. Premièrement, la coupure imposée par le passage de la RN4 entre le quartier du Port du Rhin, le plus proche du Jardin des Deux Rives, et le jardin peut freiner les visites. Une limite pourrait résider dans la non correspondance de l'offre d'équipements ou d'évènements avec les attentes des habitants de ce quartier. En outre, le Jardin des Deux Rives ne bénéficie pas d'une desserte par les transports en commun encourageante. Ces freins remédiés, le Jardin des Deux Rives pourrait être appropriés des Strasbourgeois comme il l'est des Kehlois, impliquant une coprésence équilibrée favorable aux interactions entre usagers des deux rives.

2 Des échanges entre usagers frontaliers qui renforcent le caractère transfrontalier de l'aménagement : de la co-construction de l'aménagement transfrontalier et des interactions

L'aménagement transfrontalier, parce qu'il est une « couture » physique entre deux espaces abritant deux populations, est incontestablement vecteur de coprésence de ces populations. Elle-même assure, selon les circonstances énoncées auparavant, des interactions sociales. Le lien entre aménagement transfrontalier et interactions entre usagers des deux pays rapprochés ne semble pourtant pas s'établir exclusivement selon une logique descendante. En effet, l'enquête menée au Jardin des Deux Rives donne à penser que l'aménagement transfrontalier et les interactions entre usagers français et allemands « se co-construisent ».

L'aménagement transfrontalier n'est pas seulement un symbole de l'amitié de deux nations. Il est, à une échelle locale, un vecteur de rencontre entre usagers frontaliers, vecteur dont nous avons étudié les ressorts dans la partie précédente. Mais lorsque des initiatives extérieures impulsent la rencontre, telles l'association Garten//Jardin ou les amitiés franco-allemandes préexistantes évoquées en 3^{ème} partie, l'aménagement transfrontalier, en l'occurrence le jardin, n'est plus le vecteur de ces échanges, il n'en est plus que le support. La viabilité de ces interactions ne semble plus conditionnée par la seule existence d'un cadre spatial. En effet, même en dehors du jardin, l'association, les

amitiés perdurent. Le Jardin des Deux Rives illustre cette fonction. Il fournit aux échanges préexistants un cadre spatial nécessaire à leur établissement : c'est le jardin support. Les rôles s'inversent alors : c'est la réappropriation du jardin par les interactants qui contribue à son caractère transfrontalier. Dès lors que l'usage qui est fait de l'aménagement lui confère une dimension transfrontalière, confirmant sa caractéristique morphologique de franchissement d'une frontière, un lien rétroactif apparaît entre l'aménagement transfrontalier morphologique, qui crée la coprésence, et les interactions sociales entre usagers provenant de part et d'autre de la frontière, d'où un processus de co-construction. Ce lien n'apparaît pas avec la création de l'aménagement transfrontalier. Le passage de la coprésence aux interactions n'est pas acquis avec l'édification d'une passerelle. De même, la contribution des interactions à l'acquisition d'une valeur ajoutée transfrontalière de l'aménagement nécessite des efforts provenant des deux parties qui bordent la frontière.

2.1 Une valorisation du caractère transfrontalier de l'aménagement-support par des initiatives spécifiques

Comme nous l'avons déjà préconisé, la mise en place d'équipements maintenant un déséquilibre entre les zones bordant la frontière, l'installation d'aménités attractives ou l'organisation de manifestations « extra-ordinaires », ainsi que l'intégration de l'aménagement dans un cadre urbain plus large sont des mesures qui pourraient engager une coprésence accrue de l'aménagement. Ensuite, pour favoriser le passage de la coprésence aux interactions sociales, il semble judicieux d'intervenir à deux niveaux. Le premier niveau repose sur les caractéristiques morphologiques propres à l'aménagement transfrontalier. L'aménagement nécessite en effet des éléments spécifiques reflétant sa dimension transfrontalière pour encourager les usagers en coprésence à rentrer en contact les uns avec les autres. Au Jardin des Deux Rives, il s'agit par exemple de la passerelle ou des buvettes fréquentées par une clientèle mixte. Au contraire, des équipements « posés » sur l'aménagement transfrontalier mais qui n'ont aucune dimension transfrontalière ne contribuent d'aucune manière à convertir la coprésence des usagers en interaction. Tel est le cas au Jardin des Deux Rives : il existe deux auberges de jeunesse, une sur chaque rive. Force est de constater que malgré une proximité physique de ces centres, aucune coopération n'existe entre elles. Cela corrobore l'idée qu'un aménagement ne trouve pas son caractère transfrontalier seulement dans sa situation géographique frontalière. Il doit « vivre » à travers cette propriété, en faire son usage propre. Pour faire du Jardin des Deux Rives un symbole tangible de l'amitié franco-allemande, encore faudrait-il l'encourager par des initiatives locales, valorisant sa caractéristique duale. Se servir des équipements existants comme facteur de cohésion serait un levier évident aux interactions. Proposer par exemple des animations communes aux adhérents des deux auberges pourrait dans cette mesure être envisagé.

2.2 Les politiques éducatives et culturelles : des leviers aux interactions transfrontalières à consolider

Le deuxième niveau d'intervention est fondé non plus sur des objets transfrontaliers matériels, mais sur des leviers culturels et pédagogiques. Outre l'usage de la morphologie de l'aménagement pour encourager les échanges sociaux, des politiques culturelles et éducatives transfrontalières peuvent être instaurées.

Celles-ci appellent en amont une coopération entre les instances en charge de l'évènement. Plus qu'un symbole de la coopération entre Strasbourg et Kehl, le Jardin des Deux Rives verrait cette coopération prendre forme. Des initiatives extérieures pourraient programmer une coprésence des habitants de Strasbourg et de Kehl, voire impulser des échanges au moyen du jardin lui-même. En devenant prétexte aux rencontres, la composante transfrontalière de l'aménagement rayonne sur les usagers via sa contribution aux interactions. Elle trouverait ainsi une signification durable qui contrasterait avec l'usage éphémère qui est fait de l'aménagement. Sa dimension transfrontalière s'en trouverait alors consolidée.

Le milieu scolaire semble propice à des interactions créées sur l'aménagement transfrontalier. L'exemple des rencontres entre écoliers au Jardin des Deux Rives va dans ce sens. En effet, un atelier pédagogique binational, s'y est déroulé pendant le Festival des Deux Rives, entre avril et octobre 2004 : « Ein Fluss kennt keine Grenze »/ « Le fleuve a-t-il des frontières ? ». Organisé pour deux classes –une française, une allemande- qui se relayaient dans deux ateliers de part et d'autre du Rhin, cette entreprise aurait permis « *des échanges fructueux* » et des « *amitiés entre enfants français et allemands ont pu s'épanouir* » [compte rendu du Festival des Deux Rives, volet jeune public, 2004].

Cette expérience renforce les interactions entre écoliers français et allemands en même temps qu'elle affirme le caractère transfrontalier du Jardin des Deux Rives, car celui-ci est le support et l'objet même de la rencontre. En outre, à travers les discussions avec des usagers français du Jardin des Deux Rives, il ressort qu'un levier majeur aux interactions franco-allemandes semble résider dans la mise en place de classes bilingues, animées à mi-temps par des enseignants de langue allemande. La jeunesse, période propice à l'ouverture d'esprit, semble se prêter particulièrement aux échanges linguistiques, d'après nos observations. La classe bilingue, en fournissant aux enfants l'instrument de communication faisant souvent défaut, comme montré en 3^{ème} partie, constitue un levier fonctionnel aux interactions.

Par ailleurs, les politiques culturelles peuvent se révéler un autre moyen d'initier des interactions entre usagers des deux rives. Elles fournissent aux usagers un lieu et un motif communs de regroupement, programmant ainsi une coprésence, ce qui facilite là encore la création d'interactions, bien qu'éphémères et ponctuelles. Pourtant doté d'un club de cirque, le Jardin des Deux Rives n'exploite pas les atouts qui lui permettrait de se créer une identité et ainsi de se démarquer des autres espaces verts de Strasbourg. Après l'effort fourni lors du Festival des Deux Rives pour proposer une offre culturelle riche en nombre et en diversité au Jardin des Deux Rives, et bien que de rares évènements festifs perdurent, celui-ci ne bénéficie plus d'une cadence d'animations suffisante pour attirer un public régulier. Les politiques culturelles n'auront pas de retentissement sur les interactions entre usagers allemands et français tant qu'elles se feront dans la demi-mesure, car cela équivaut presque à une programmation nulle, compte tenu du résultat. La dimension transfrontalière de l'aménagement doit devenir prétexte et motif de la rencontre. Ainsi, en amorçant des activités moins exceptionnelles qui miseraient sur la participation d'un public de proximité, et cela en y associant les acteurs locaux (auberges, jeunes, cirque...), le jardin bénéficierait d'une identité propre, liée à sa composante franco-allemande. Il serait par là même propice à des interactions entre usagers pérennes et resterait compatible avec sa vocation festive originelle.

CONCLUSION

L'aménagement transfrontalier est profondément marqué, depuis son stade de projet jusqu'à sa matérialisation spatiale, par une symbolique duale : il nécessite la coopération de deux entités, il relie physiquement deux pays, il met en présence deux populations de nationalités différentes. Appliquée au cas franco-allemand, cette symbolique n'est pas sans rappeler les soubresauts de l'histoire commune des deux pays. Elle traduit à l'échelle des instances coopérantes une réussite de la réconciliation des deux nations, une victoire sur la frontière « coupure ».

Somme toute, l'étude de l'impact de l'aménagement transfrontalier, en aval de cette coopération, amène un constat : si le franchissement de la frontière physique est manifeste, la transgression des barrières sociales et culturelles demeure moins franche. En effet, en tant que « couture » des territoires scindés par la frontière, l'aménagement transfrontalier ne se suffit pas à lui-même pour initier des interactions sociales. Construire une passerelle au-dessus de la frontière ne garantit pas des échanges immédiats entre les deux populations frontalières réunies, ce qui suppose un lien complexe, non unilatéral entre l'aménagement transfrontalier et les interactions entre usagers frontaliers. L'édification d'un aménagement transfrontalier en tant qu'« espace de rencontre, d'échange et de lien » semble un processus de coconstruction continue.

Aussi, un premier enjeu de l'aménagement transfrontalier consisterait à ancrer celui-ci d'une part dans le territoire et d'autre part dans les usages. Les deux préconisations ne semblent toutefois pas indépendantes l'une de l'autre. L'intégration de l'aménagement dans le territoire encouragerait la fréquentation du site sans être garante de son appropriation et de l'émergence d'interactions sociales entre usagers vivant de part et d'autre de la frontière. Au chantier temporaire de construction d'un cadre spatial commun semble alors devoir succéder des efforts continus convertissant l'aménagement « vecteur », origine exclusive des interactions, en aménagement « support », simple prétexte de rencontre, motivée, elle, par une recherche volontaire de l'interaction. L'émergence d'interactions entre usagers frontaliers sur la « couture » de leurs lieux d'habitation respectifs, renforcerait le caractère dual de celle-ci. L'espace frontalier n'est plus seulement « cousu », il est vécu en tant que tel.

L'inscription du projet d'aménagement transfrontalier dans une entreprise plus large, dépassant la simple construction d'un lieu de vie commun, pourrait alors constituer la clé de voûte de la création et de la pérennisation des interactions entre les usagers créées sur l'aménagement, confortant par la même occasion son caractère transfrontalier.

Dans cette mesure, compléter le cadre de l'aménagement transfrontalier « nu » par des facteurs extérieurs (humains, matériels ou organisationnels) serait un levier solide favorisant les interactions sociales entre usagers frontaliers.

En outre, lorsque la dimension transfrontalière de l'aménagement devient l'essence même des initiatives de rapprochement, elle pourrait, à ce titre, renforcer le lien croisé régissant la relation symbiotique qui existe entre l'aménagement transfrontalier et les interactions sociales établies entre les usagers frontaliers.

Le Jardin des Deux Rives a souvent été dépeint par les acteurs du projet comme par les usagers comme un lieu « *qui a de beaux jours devant lui* ». Reconduire cette même étude dans une dizaine d'années, une fois l'urbanisation de l'axe Strasbourg-Kehl achevée, renseignerait sur l'évolution du lien établi entre le Jardin des Deux Rives et la nébuleuse d'actions favorables à la création d'interactions, atténuant possiblement sa valeur de symbole au profit d'une image réelle de l'amitié franco-allemande.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux sur les problématiques liées à l'espace frontalier

Amilhat-Szary, Anne-Laure, et Marie-Christine Fourny. *Après les frontières, avec la frontière*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 2006.

Jouve, Bernard, et Alain-G. Gagnon. *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble (PUG), 2006.

Levy, Jacques, et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 2003.

Poutignat, Philippe, Jocelyne Streiff-Fenart, et Fredrik Barth. *Théories de l'ethnicité suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*. Vendôme: Le sociologue, 1995.

Vanier, Martin. *Le pouvoir des territoires*. Paris: Economica, 2008.

Ouvrages généraux sur l'histoire franco-allemande

Jardin, Pierre, et Adolf Kimmel. *Les relations franco-allemandes depuis 1963*. Lassay-les-Châteaux: La documentation française, 2001.

Leblond, Laurent. *Le couple franco-allemand depuis 1945-Chronique d'une relation exemplaire*. La Flèche: Le Monde, 1997.

Moreau Defarges, Philippe. *Repentance et réconciliation*. Paris: Presses de Sciences Po, 1999.

Nourry, Chrystelle. *Le couple franco-allemand : un symbole européen*. Bruxelles: Bruyland, 2005.

Ouvrages de sociologie

Arborio Anne-Marie, Fournier Pierre. *L'enquête et ses méthodes-L'observation directe*. Barcelone: Armand Colin, 2008.

Goffman, Erving. *Les cadres de l'expérience*. Alençon: Les éditions de minuit, 1991.

Marc, Edmond, et Dominique Picard. *L'interaction sociale*. Vendôme: Presses universitaires de France, 1989.

Singly, François de. *L'enquête et ses méthodes-Le questionnaire*. Saint Germain du Puy: Armand Colin, 2005.

Ouvrages d'anthropologie

Hall, Edward T. *Le langage silencieux*. La Flèche, 1984.

Martinet, André. *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin, 2003.

Ouvrages et brochures sur le Jardin des Deux Rives

Gendron, Yves. «Le Jardin des Deux Rives : la gouvernance pour un projet d'aménagement transfrontalier.» 2001.

Krieger, Michel. *Le Jardin des Deux Rives, la genèse du projet transfrontalier entre Kehl et Strasbourg*. Bischheim, 2004.

Leenhardt, Jacque. «Km 292-950, Passerelle Strasbourg-Kehl.» Canéjan, 2004.

Lipowski, Annette. *Kehl und die Gartenschau, eine Stadt verändert sich*. Kehl, 2005.

«Festival des Deux Rives, Analyse de l'organisation à l'exploitation.» Strasbourg, 2004.

«Concours européen 1999, projets - Le Jardin des Deux Rives, Festival de l'art du paysage 2004.» Strasbourg, Kehl, 1999.

«Le Jardin des Deux Rives/Zweiufergarten & Landesgartenschau 2004/Festival de l'art du paysage 2004 - Etat des lieux et programme d'aménagement.» Services de l'urbanisme de la Communauté Urbaine de Strasbourg et de la ville de Kehl, août 1998.

Articles

Groupe frontière, Christiane Arbaret Schulz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn, Patricia Zander. «La frontière, un objet spatial en mutation.» *Espaces Temps.net*, 29 10 2004.

Di Méo, Guy. «Le rapport identité/espace, Elements conceptuels et épistémologiques.» 1-13.

Rumford, Chris. «Rethinking European Spaces : Territory, Borders, Governance.» *Comparative European Politics*, 2006: 127-140.

Mémoires de recherche

Hinfray, Noémie. «Intégration européenne et recompositions transfrontalières dans les PECO.» 2006.

Dubreuil, Louise. «La gouvernance du projet urbain au sein des espaces transfrontaliers, réflexion à partir du projet Belval.» Mémoire de recherche, Tours, 2008-2009.

WEBOGRAPHIE

http://www.ambafrance-nl.org/france_paysbas/spip.php?article2265. (accès en mars 2010).

http://www.edouardhusson.com/Charles-de-Gaulle-l-Allemagne-et-la-querelle-de-l-homme_a209.html. (accès en avril 2010).

<http://www.euroinstitut.org>. (accès en décembre 2009).

<http://www.france-allemande.fr/Allemands-Francais-et-l-identite,5410.html>. (accès en décembre 2009).

http://ec.europa.eu/regional_policy/country/prordn/details_new.cfm?gv_PAY=DE&gv_reg=ALL&gv_PGM=1261&gv_defL=7&LAN=9. (accès en novembre 2009).

<http://sites.region-alsace.fr/interreg>. (accès en novembre 2009).

http://www.brosk.de/scripts_de/projekte_op/p_op_lgskehl_tb01.html. (accès en mars 2010).

<http://www.canalacademie.com/Relations-franco-allemandes-et.html>. (accès en janvier 2010).

<http://www.colmar.fr/grand-pays-de-colmar,4924,fr.html>. (accès en janvier 2010).

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>. (accès le 2010).

<http://www.eurodistrict.eu/fr/Contacts-91.html>. (accès en janvier 2010).

<http://www.infobest.eu/fr/eurodistrict-region-freiburg-centre-et-sud-alsace/?PHPSESSID=4b5f64a50726725ac47fb567f4df8e12>. (accès en janvier 2010).

<http://www.interform-eu.org/actualite.php>. (accès en janvier 2010).

<http://www.interreg-rhin-sup.eu/>. (accès en novembre 2009).

http://www.kehl.de/wStadt/tourismus/garten_zwei_ufer.php. (accès en janvier 2010).

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

ANNEXE 1 : PLAN DE COMPOSITION PROPOSE AUX CANDIDATS A LA CREATION DU JARDIN DES DEUX RIVES

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE EN LANGUE FRANÇAISE POSE AUX USAGERS FRANÇAIS DU JARDIN DES DEUX RIVES

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE EN LANGUE ALLEMANDE POSE AUX USAGERS ALLEMANDS DU JARDIN DES DEUX RIVES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Ci-dessous figure la liste des personnes rencontrées avec, le cas échéant, leur fonction lors de l'élaboration du projet du Jardin des Deux Rives :

Mme Armbruster, chef de projet du Festival des Deux Rives à la Communauté Urbaine de Strasbourg à partir d'avril 2003

M. Deppen, directeur du service des évènements de la ville de Strasbourg, responsable de l'organisation de la Fête du Rhin

M. Grossmann, membre de l'opposition au conseil municipal de Strasbourg de 1995 à 2001, puis président de la Communauté Urbaine de Strasbourg jusqu'en 2008

M. Hummel, chargé du suivi des travaux du Jardin des Deux Rives de février 2002 à avril 2004

M. Karcher, directeur des projets sur l'espace public au service des espaces verts et de la nature de la Communauté Urbaine de Strasbourg, adjoint de M. Tissier pour le projet du Jardin des Deux Rives de 2000 à 2004

Mme Keller, conseillère générale du Bas Rhin de 1992 à 2001, puis maire de la ville de Strasbourg de 2001 à 2008

M. Kieffer, ancien conseiller technique au cabinet de Mme Keller et M. Grossmann de 2001 à 2007

M. Krieger, artiste peintre, conseiller municipal en tant que représentant de la société civile à la ville de Strasbourg de 1989 à 2001

Mme Lipowsky, chargée de coopération transfrontalière et responsable presse à la ville de Kehl

Mme Marbach, chargée de mission « quartier du Port du Rhin »

M. Mimram, architecte ingénieur, lauréat du concours pour la Passerelle des Deux Rives.

M. Moritz, responsable de l'entretien du Jardin des Deux Rives

M. Petry, maire de Kehl depuis mai 1998

M. Rauch, chef du service d'urbanisme à la ville de Kehl durant l'élaboration et la réalisation du projet du Jardin des Deux Rives.

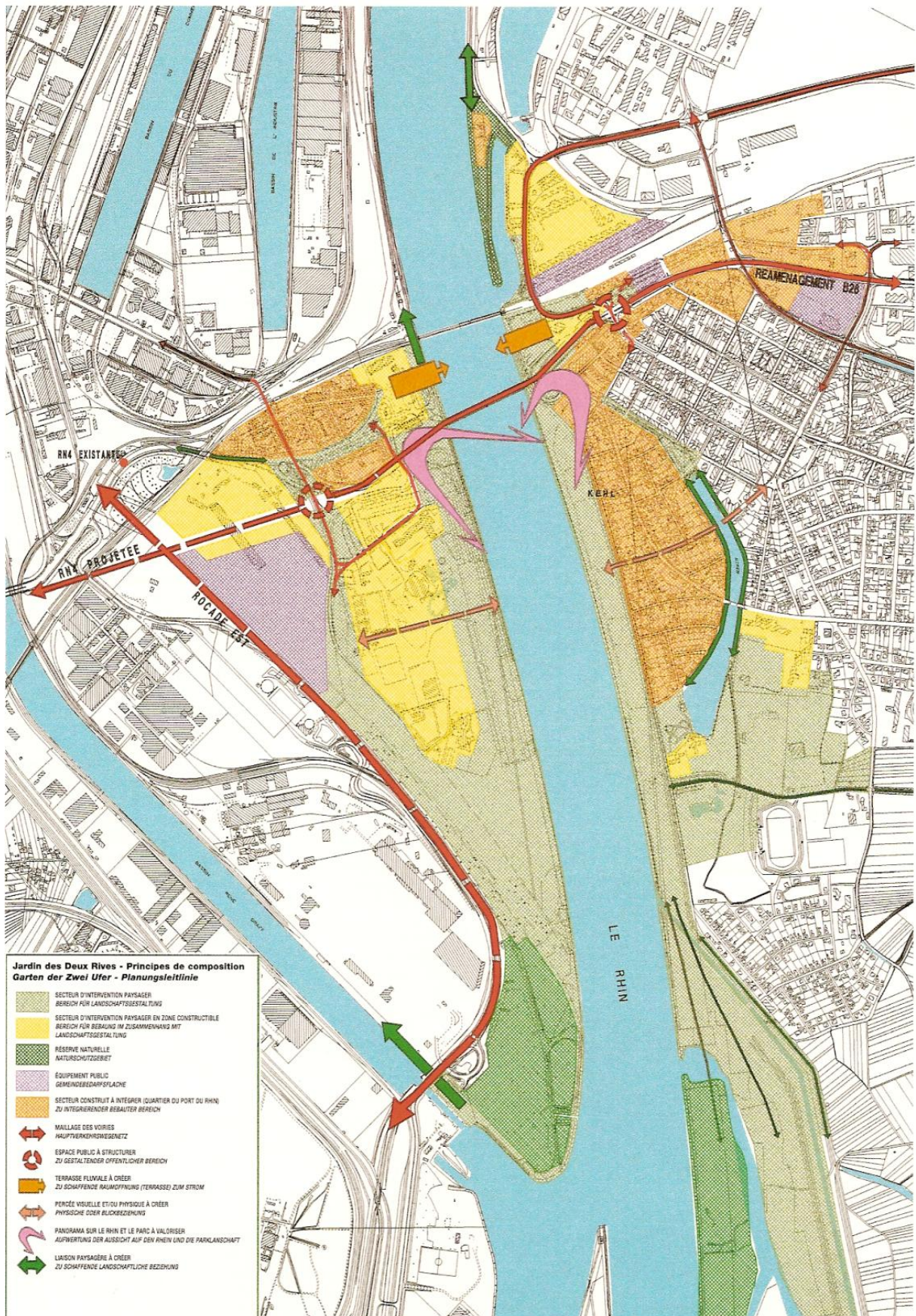
Mme Schumm, artiste thérapeute, fondatrice et actuelle présidente de l'association Garten//Jardin créée en 2002

M. Tissier, directeur du service des espaces verts et de la nature à la Direction des Espaces Publics et Naturels de la Communauté Urbaine de Strasbourg et chargé du projet du Jardin des Deux Rives de 2000 à 2004

Mme Turck, directrice de l'école du Port du Rhin.

M. Vallens, conseiller technique chargé de la coopération transfrontalière au cabinet de M. Ries (actuel maire de Strasbourg) depuis 2008

Annexe 2 : plan de composition proposé aux candidats à la création du Jardin des Deux Rives.



(SOURCE: PUBLICATION DU CONCOURS EUROPEEN POUR LA CONCEPTION DU JARDIN DES DEUX RIVES, 1999)

TABLE DES PHOTOS

PHOTO 1: LE 22 SEPT 1984, LORS DE LA 70EME COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN, FRANÇOIS MITTERRAND ET HELMUT KOHL SE TIENNENT LA MAIN SUR LE LIEU MEME DE LA BATAILLE LA PLUS MEURTRIERE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.....	16
PHOTO 2: LA PROMENADE SUR LE RHIN DE LA RIVE ALLEMANDE DU JARDIN DES DEUX RIVES	39
PHOTO 3 : VUE DE L' AIRE RECREATIVE DE LA RIVE KEHLOISE DU JARDIN DES DEUX RIVES, TRAVERSEE PAR LE « RUBAN D'EAU »	40
PHOTO 4 : LES EQUIPEMENTS LUDIQUES DU SUD DE LA RIVE STRASBOURGEOISE DU	41
PHOTO 5: LA PASSERELLE DES DEUX RIVES.	42
PHOTO 6 : UN RESTE DE BALLONS ORANGES QUI TRADUIT UNE TRAVERSEE MOINDRE DES HABITANTS DE LA RIVE KEHLOISE.....	54
PHOTO 7 : L'AXE DE JEUX AQUATIQUES DE LA RIVE ALLEMANDE, PRISE DES ENFANTS. INDIQUEE PAR LA FLECHE ROUGE EN ARRIERE PLAN : LA BUVETTE.....	60
PHOTO 8: LA RENCONTRE « CAFE//KUCHEN » ORGANISEE SUR LA PLATEFORME DE LA PASSERELLE DES DEUX RIVES PAR L'ASSOCIATION GARTEN//JARDIN ET LES AMIS DE LA PASSERELLE.....	71

TABLE DES CARTES

CARTE 1 : L'ESPACE FRONTALIER DU RHIN SUPERIEUR CENTRE SUD	20
CARTE 2: LES COLLECTIVITES CONCERNEES PAR L'ACCORD DE KARLSRUHE	23
CARTE 3 : L'EURODISTRICT STRASBOURG-ORTENAU	26
CARTE 4 : LE PLAN DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT URBAIN DE L'AXE STRASBOURG-KEHL, 1998	34
CARTE 5 : ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS URBAINS DE L'AXE STRASBOURG-KEHL, AOUT 2009.....	35
CARTE 7: LES ELEMENTS DE COMPOSITION DU JARDIN DES DEUX RIVES	43
CARTE 8 : LE JARDIN DES DEUX RIVES DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT : LES EQUIPEMENTS ET LES POINTS D'ACCESSIBILITE.	45
CARTE 9 : LES POINTS D'ATTRACTION DE LA RIVE ALLEMANDE	59

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: DIFFERENCE ENTRE LES NOTIONS D'ESPACE ET DE TERRITOIRE.....	19
TABLEAU 2: EURODISTRICTS FRANCO-ALLEMANDS COMPARES	25
TABLEAU 3 : COHERENCE DES METHODES CHOISIES AVEC LES PROBLEMATIQUES DE L'ETUDE.....	56
TABLEAU 4: INTENSITE DES DIFFERENTES PRATIQUES RELEVees AU JARDIN DES DEUX RIVES ET QUALIFICATION DU TYPE D'USAGERS DE CHAQUE RIVE DU JARDIN SELON LES PROVENANCES ET LES PRATIQUES DES USAGERS. ...	63

TABLE DES SCHEMAS

SCHEMA 1 : LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE DE 1946 A NOS JOURS.	14
SCHEMA 2 : SCHEMA DE COMMUNICATION SIMPLIFIE	48
SCHEMA 3 : SCHEMA THEORIQUE D'UNE INTERACTION.....	49
SCHEMA 4 : PRATIQUES TYPES ADOPTEES PAR LES USAGERS FRANÇAIS ET LES USAGERS ALLEMANDS.	64
SCHEMA 5 : LES NIVEAUX D'INTERACTIONS POSSIBLES ENTRE LES USAGERS DE LA RIVE FRANÇAISE ET LES USAGERS DE LA RIVE ALLEMANDE AU JARDIN DES DEUX RIVES.	75
SCHEMA 6 : LES NIVEAUX D'INTERACTION OBSERVES ENTRE USAGERS DE LA RIVE ALLEMANDE ET USAGERS DE LA RIVE FRANÇAISE RELEVES AU JARDIN DES DEUX RIVES. LA TAILLE DE LA POLICE EST PROPORTIONNELLE AU RESULTAT OBTENU..	78

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	3
FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 : LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND : CHRONIQUE D'UNE COOPERATION.....	12
1 D'une entreprise de rapprochement politique.....	13
1.1 Les grandes étapes de réconciliation politique.....	13
a) Les grandes étapes de la coopération franco allemande.....	13
b) Le traité de l'Elysée : la réconciliation officialisée.....	15
1.2 La réconciliation : un processus en construction permanente.....	15
a) Une étape indispensable à la coopération franco-allemande.....	15
b) ... portée par des figures emblématiques.....	16
c) ...moteur de la construction de l'Union européenne.....	17
2 ...à l'avènement d'outils de coopération transfrontalière.....	17
2.1 Les frontières européennes et l'espace frontalier : des notions à redéfinir ?.....	17
a) La frontière : un objet évolutif.....	17
a) L'espace frontalier, source de nouvelles perspectives de coopération.....	19
b) La coopération transfrontalière, un regard commun sur l'espace frontalier.....	21
2.2 Le cadre juridique de la coopération transfrontalière franco-allemande.....	22
2.3 Un espace de coopération transfrontalière: le Rhin Supérieur.....	23
a) L'eurorégion.....	24
b) L'eurodistrict.....	24
2.4 Un soutien financier : les programmes INTERREG.....	26
3 ...qui encouragent des projets d'aménagements transfrontaliers.....	27
3.1 L'aménagement transfrontalier comme réponse à un besoin partagé de part et d'autre de la frontière.....	27
3.2 Une finalité propre à l'aménagement transfrontalier entre la France et l'Allemagne : favoriser la connaissance mutuelle des populations frontalières.....	28
3.3 Le rapprochement des acteurs du développement territorial : première étape de la coopération transfrontalière.....	28
3.4 Quel impact de l'aménagement transfrontalier sur le rapprochement de ses usagers ?.....	29
3.5 Le choix du terrain d'étude.....	30
PARTIE 2 : LE JARDIN ET LA PASSERELLE DES DEUX RIVES, LIEU PRIVILEGIE D'INTERACTIONS ENTRE USAGERS FRANÇAIS ET ALLEMANDS?.....	32
1 Le Jardin des Deux Rives : présentation du terrain d'étude.....	33
1.1 La naissance du projet.....	33
1.2 La place du Jardin des Deux Rives dans son contexte urbanistique.....	33
a) Le noyau d'un projet d'urbanisation transfrontalière en cours.....	34
b) Un facteur d'intégration du quartier du Port du Rhin.....	35
1.3 Les intentions des concepteurs quant à la création d'un nouvel espace public de plein air : quelles vocations du Jardin des Deux Rives ?.....	36
a) Le Jardin des Deux Rives comme concrétisation de l'amitié franco-allemande.....	36
b) Une vocation festive affirmée.....	37
1.4 De la réflexion à la réalisation : les éléments de composition du Jardin des Deux Rives.....	37
a) Deux rives complémentaires.....	38
b) ...réunies par des liens visuels et physiques.....	41

2	Le Jardin et la Passerelle des Deux Rives : une mise en contact physique des usagers français et allemands, source d'interactions ?	46
a)	Un jardin public, créateur de lien social ?	46
b)	Un aménagement culturellement dual, générateur d'interactions positives ?	46
c)	Des usages en accord avec les intentions des concepteurs ?	47
3	L'interaction sociale: définitions théorique et pratique	47
3.1	L'interaction sociale au sens des sociologues	47
a)	La présence physique, condition première de l'interaction	48
b)	La réciprocité, à l'origine du processus d'interaction circulaire	48
c)	L'interaction, un processus qui influence les interactants	49
d)	Le cadre spatio temporel de l'interaction	50
3.2	L'interaction à l'échelle de l'observation au Jardin des Deux Rives : une définition élargie	51
4	Test des hypothèses sur le terrain : la phase d'enquête au Jardin des Deux Rives	51
4.1	Différentes méthodes pour différentes thématiques interrogées	52
a)	L'observation des comportements des usagers au Jardin des Deux Rives	52
b)	Le questionnaire	53
c)	Les cartes de déambulations	54
d)	La distribution différentielle de ballons	54
e)	Entretiens avec les infrastructures d'accueil du public	54
f)	Entretiens avec les acteurs du projet du Jardin des Deux Rives	55
4.2	Bilan : quelles méthodes pour quels objectifs ?	55

PARTIE 3: L'IMPACT DU JARDIN ET DE LA PASSERELLE DES DEUX RIVES SUR LES INTERACTIONS ENTRE USAGERS DES RIVES FRANÇAISES ET ALLEMANDES 57

1	Un différentiel de flux lié à la morphologie du site	58
1.1	Une fréquentation plus importante de la rive allemande	58
a)	Un cadre naturel plus agréable	58
b)	Une aire ludique très appréciée	58
c)	La proximité avantageuse du centre ville	60
1.2	Un succès moindre de la rive française	61
a)	Un espace limité spatialement	61
b)	Une surface trop vaste	61
c)	Un manque de lieux de consommation	61
2	Des pratiques différentes selon la provenance des usagers	62
3	Mais des pratiques plutôt favorables aux interactions entre usagers français et allemands.	66
3.1	La passerelle Mimram : un élément qui réunit les usagers kehllois et strasbourgeois.	66
3.2	La langue : un frein mais pas une barrière	67
3.3	Les buvettes : des lieux de rencontre des habitants des deux rives	69
4	Les ressorts externes des interactions entre usagers français et allemands au Jardin des Deux Rives	70
4.1	L'action du milieu associatif : Garten//Jardin, les Amis de la Passerelle	70
4.2	Des acteurs qui s'affranchissent des barrières culturelles et sociales : les enfants ..	72
4.2.1	Des interactions préexistantes prolongées au Jardin des Deux Rives	73
5	Vers une typologie des interactions relevées au Jardin des deux Rives	73
5.1	Une représentation des niveaux d'interaction présumés et observés	74
5.2	Des conduites favorables aux interactions	77

PARTIE 4 : VERS DES FREINS ET LEVIERS DE L'AMENAGEMENT TRANSFRONTALIER AUX INTERACTIONS SOCIALES ENTRE USAGERS FRONTALIERS 81

1	Des facteurs de coprésence des usagers de part et d'autre de la frontière, garants du caractère transfrontalier de l'aménagement	82
1.1	Un déséquilibre morphologique de l'aménagement créateur de flux	82
1.2	Une offre attractive des deux côtés de la frontière	83

1.3	L'intégration de l'aménagement transfrontalier dans un contexte urbain plus large ..	83
2	Des échanges entre usagers frontaliers qui renforcent le caractère transfrontalier de l'aménagement : de la co-construction de l'aménagement transfrontalier et des interactions .	84
2.1	Une valorisation du caractère transfrontalier de l'aménagement-support par des initiatives spécifiques ..	85
2.2	Les politiques éducatives et culturelles : des leviers aux interactions transfrontalières à consolider ..	85
	CONCLUSION ..	87
	BIBLIOGRAPHIE ..	89
	WEBOGRAPHIE ..	91
	ANNEXES ..	92
	TABLE DES PHOTOS ..	97
	TABLE DES CARTES ..	98
	TABLE DES TABLEAUX ..	99
	TABLE DES MATIERES ..	101